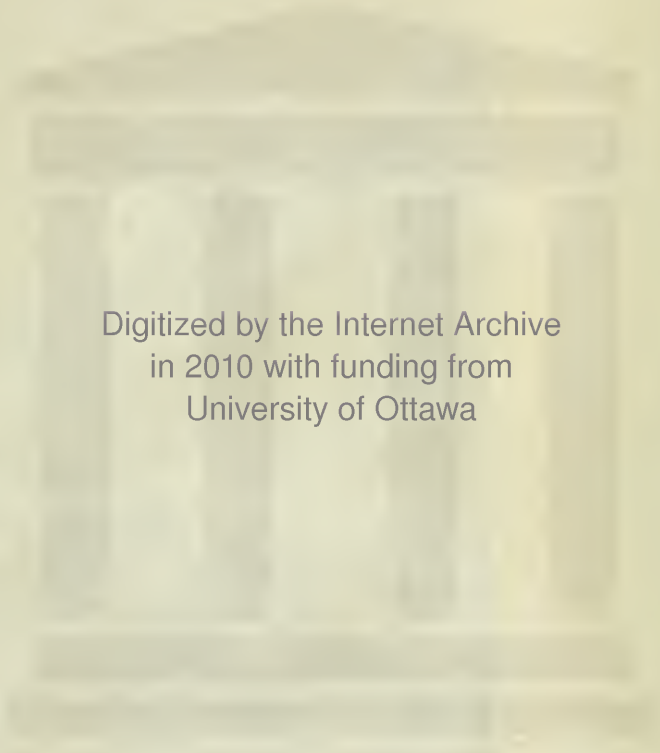




32  
2,500  
Frennik



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

DC

255

. V 37

R 68

1890

SMPC





LE  
MARQUIS DE VÉRAC  
ET SES AMIS

1768-1858

PAR

LE COMTE A. DE ROUGÉ

---

PORTRAIT DU MARQUIS DE VÉRAC

GRAVÉ A L'EAU-FORTE PAR R. VICTOR MEUNIER, D'APRÈS DUBUFE



PARIS

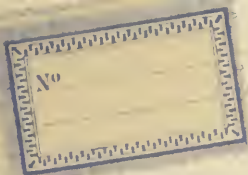
LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1890

*Tous droits réservés*









LE  
MARQUIS DE VÉRAC  
ET SES AMIS

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1890.





*J. B. Guillemin del.*

*J. G. B. de la Roche sculp.*

LE MARQUIS DE VILLAR  
Général  
D'après le portrait par M. de la Roche  
à Paris le 17 Mars 1764



LE  
MARQUIS DE VÉRAC  
ET SES AMIS

1768-1858

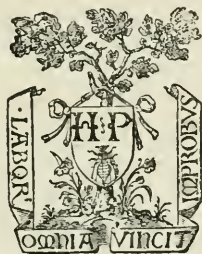
PAR

LE COMTE A. DE ROUGÉ

---

PORTRAIT DU MARQUIS DE VÉRAC

GRAVÉ A L'EAU-FORTE PAR R. VICTOR MEUNIER, D'APRÈS DUBUFE



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—  
1890

*Tous droits réservés*



## AVANT-PROPOS

---

J'avais treize ans à la mort du marquis de Vêrac ; j'ai cependant gardé dans mon cœur, comme dans mon esprit, une impression bien vivante de mon aïeul. Trop jeune alors pour conserver le souvenir des récits par lesquels mon grand-père charmait son entourage, j'étais plus incapable encore d'arracher à ce cœur généreux jusque dans sa tombe, les secrets qui, avec lui, allaient être ensevelis.

Au cours de sa carrière agitée, mon grand-père avait pris des notes sur les hommes et les événements ; puis, au soir de sa vie, il a

presque tout détruit, voulant qu'avec le dernier Vêrac disparût tout vestige des services rendus par lui tant au nom du devoir qu'au nom de l'amitié.

Ayant cherché depuis longtemps à rassembler tout ce qui pouvait me rappeler mon grand-père et compléter chez l'homme le souvenir de l'enfant, je n'avais jamais pensé livrer à la publicité ce récit trop court pour retracer une vie si remplie, trop privé d'intérêt si l'on songe à tous les faits qu'il aurait pu rapporter.

Des amis m'ayant prié de ne pas garder pour moi le fruit de mes recherches, j'ai cédé à leurs instances.

Comte DE ROUGÉ.



LE  
MARQUIS DE VÉRAC  
ET SES AMIS

---

CHAPITRE PREMIER

JEUNESSE DE M. DE VÉRAC. — VOYAGE EN  
HOLLANDE.

Armand - Maximilien - François - Joseph - Olivier de Saint-Georges de Vérac naquit à Paris, le 1<sup>er</sup> août 1768; il était le troisième enfant et le second fils de Charles-Olivier, marquis de Vérac, lieutenant général gouverneur du Poitou, et de Sabine de Cröy-Havré (1). Son père avait, suivant les

---

(1) Sabine de Cröy était sœur du duc d'Havré, de la comtesse de Rougé et de la duchesse de Tourzel, gouvernante des enfants de Louis XVI.

traditions de sa famille, embrassé la carrière des armes; entré à quatorze ans dans les mousquetaires, il faisait la campagne de 1761, en qualité d'aide de camp du duc d'Havré, son beau-père, lorsqu'à la bataille de Fillinghausen il fut grièvement blessé par le boulet qui venait d'emporter le duc d'Havré et le marquis de Rougé. Transporté à l'ambulance, le marquis de Vérac lut, tracé à la craie sur le volet de la chambre où on l'avait déposé : *Marquis de Vérac, blessé à mort*; l'arrêt ne l'émut pas, et sa robuste constitution défiant les sinistres prévisions de la science, il ne tarda pas à guérir. Cette blessure ayant endommagé les nerfs du bras, il ne put dès lors ouvrir les doigts de la main droite et dut renoncer à une carrière militaire active. Nommé colonel du régiment des grenadiers de France en 1767, mestre du régiment Royal-dragon en 1772, il fut peu après envoyé comme ministre plénipoten-

---

tiaire à Cassel (1) et en 1774 à Copenhague. La marquise de Vêrac étant morte dans cette ville, après avoir donné le jour à un troisième fils, le père d'Olivier rentra en France.

A cette époque, une carrière était assignée à chaque enfant, non en raison de ses goûts et de ses aptitudes, mais d'après le rang qu'il occupait dans la famille; César, l'aîné des fils du marquis, devait succéder à son père dans la lieutenance générale du Poitou, Olivier était destiné aux dignités ecclésiastiques, Gabriel devait être chevalier de Malte. Or, un jour que le marquis de Vêrac se trouvait au Tremblay, chez mademoiselle d'Angennes, sa cousine (2), ses enfants vinrent, selon la

---

(1) Les princes de Hesse restèrent en rapport avec le marquis de Vêrac; leur correspondance, gardée aux archives du Tremblay, prouve à quel point l'ancien ministre avait été apprécié à Cassel.

(2) Le marquis d'Angennes et le père du marquis de Vêrac avaient épousé les deux sœurs, mesdemoiselles de Riencourt.

coutume, lui rendre leurs devoirs à l'heure où il se faisait coiffer. M. de Vérac, après avoir embrassé Olivier, saisit une paire de ciseaux et voulut lui couper les cheveux, disant : « Tu seras abbé, viens que je fasse ta tonsure. » Et l'enfant, révolté, de s'enfuir en criant jusque chez mademoiselle d'Angennes : « Papa veut me faire abbé; ma bonne tante, défendez-moi. » Mademoiselle d'Angennes molesta le marquis, lui déclarant qu'elle ne souffrirait pas qu'on violentât Olivier, qu'elle le prenait sous sa protection et qu'elle se chargeait d'assurer son avenir.

M. de Vérac, absorbé par les affaires et la vie du monde, où son esprit et le charme de ses manières le faisaient rechercher, ne pouvait s'occuper de ses enfants; il les mit donc de bonne heure au collège d'Harcourt. Ce fut dans cet établissement qu'Olivier de Vérac se lia avec des camarades qui restèrent ses fidèles amis : les ducs de



Laval, de Richelieu, de Mouchy, de Duras et de La Trémoille. Le jeune La Rochefoucauld, depuis duc de Doudeauville, se trouvait aussi au collège d'Harcourt. Ses parents l'ayant envoyé chercher un jour où il était en retenue, le proviseur refusait de le laisser sortir. — « Mais, monsieur, repartit l'envoyé, c'est pour le mariage de M. le vicomte. — Alors, c'est différent », répondit le proviseur. L'élève de quatorze ans sortit ainsi du collège pour n'y plus revenir. Telles étaient les mœurs du temps, et le prince de Poix, marié à quinze ans, à mademoiselle de Beauvau, âgée de dix-sept ans, dit naïvement dans ses souvenirs : « Ce mariage fit beaucoup de tort à mon éducation, qui n'était nullement achevée. » Le marquis de Vérac, se conformant à cet usage, mariait sa fille à treize ans, la remettait au couvent le soir même de son mariage, et emmenait à Saint-Pétersbourg, où il venait d'être nommé ambas-

---

sadeur, son gendre, le marquis de la Coste (1779).

Pour faire son entrée, le nouvel ambassadeur avait amené un carrosse vraiment royal : quatre génies en argent soutenaient la caisse à huit glaces, les coussins et la garniture intérieure étaient en velours bleu tissé d'argent. L'Impératrice entendit parler de cette merveille et fit demander à M. de Vérac de vouloir bien la lui céder, promettant d'envoyer pour la cérémonie les voitures de la cour. L'ambassadeur répondit que son carrosse serait aux ordres de Sa Majesté après son entrée. Naturellement, l'affaire en resta là et la voiture ne servit qu'une fois. C'est ainsi que le marquis de Vérac mangeait une terre par ambassade.

Douée de la plus imposante physionomie, Catherine II se plaisait, dit-on, à intimider ceux qui la voyaient pour la première fois; voulut-elle en cette circonstance défier

l'ambassadeur dont la morgue venait de la froisser? Toujours est-il que, malgré sa prodigieuse mémoire et son habitude des cours, le marquis de Vérac, qui n'avait pas voulu écrire son discours, eut un instant d'hésitation sous le regard hautain de l'Impératrice; ayant commencé par ces mots : « Madame, le Roi mon maître », il répéta une deuxième fois les mêmes paroles. Aussitôt, satisfaite de l'impression produite, l'Impératrice ajouta gracieusement : « Est le meilleur de mes amis, monsieur l'ambassadeur. »

Ce fut pendant son séjour en Russie que le marquis de Vérac retira ses fils du collège d'Harcourt pour les confier à un précepteur, remarquablement instruit, il est vrai, mais malheureusement sans moralité et imbu des idées voltairiennes. L'affaiblissement de la foi de ses élèves fut la conséquence des principes du maître; et si la rectitude du jugement d'Olivier lui fit bientôt décou-

vrir les travers de son mentor, il n'eut pas l'audace d'en secouer le joug.

La distinction du jeune Vêrac, sa nature franche et ouverte, son affabilité, son instruction, ses idées empreintes d'une certaine originalité contribuaient à produire sur ceux qui le rencontraient cette sorte de séduction qui se traduit par l'intérêt et engendre l'attachement. Les nombreuses relations de sa famille ne tardèrent pas à avoir une heureuse influence sur lui, et d'instructifs voyages achevèrent de meubler son esprit.

En 1785, le marquis de Vêrac étant ambassadeur à la Haye, Olivier en profita pour visiter plusieurs villes de la Hollande. Chaque soir notre jeune voyageur écrivait ses impressions; en parcourant les quelques fragments qui suivent on comprendra combien cette nature était élevée et précoce (1).

---

(1) Le marquis de Vêrac avait alors dix-sept ans.

Voici tout d'abord les lignes qui servent de préface à son journal :

« Six chevaux, cela est bien inutile, disait tout à l'heure M Cail\*\*\*; doit-on voyager avec six chevaux pour s'instruire? — Monsieur, il est vrai que mon père me les prête demain; mais cela ne durera pas longtemps; à quatre pas d'ici nous quittons notre équipage, nous entrons dans une barque publique, adieu la vanité et sauve la bourse! — A la bonne heure, car les Romains... — Bonsoir, Monsieur Cail\*\*\*! — Quels sont les livres que vous emportez? voulez-vous *Historia philosophica Bataavorum*? — Trop de bonté, je vous remercie. — *Le commerce et la navigation des anciens*, par Pierre-Daniel Huet? — Non plus. — Je le vois bien, vous allez voyager comme un portemanteau... — Bonne nuit, monsieur Cail\*\*\*. » Je crois qu'il a dit la vérité...

« Midi sonnait à notre arrivée à Leyde; à peine descendus de voiture, nous avons été

voir le professeur Luzac , auteur de la gazette la plus répandue en Europe (*Gazette de Leyde*). Il nous a reçus avec l'honnêteté libre et franche d'un républicain , sans trop d'affectation , sans trop de prévenance. Un Français aurait vingt fois parcouru sa maison , nous aurait offert de déjeuner , de coucher chez lui , aurait pris son chapeau , sa canne , comme pour sortir avec nous , mais dans le fond de l'âme aurait enragé. Ici , après nous avoir donné des sièges , après avoir causé de notre voyage , M. de Luzac nous a dit qu'il se ferait un plaisir de nous accompagner , mais que ses nombreuses occupations l'en empêchaient ; il nous a offert de dîner chez lui et de nous donner quelqu'un pour nous servir de guide. Voyagez en Hollande avec des lettres de recommandation , vous trouverez des hommes contents de pouvoir être utiles à leurs semblables et les recevant avec plaisir ; en France , on dirait que vous

---

retrouvez un ami de vingt ans qui gémissait sur votre absence...

« J'avais été étonné en parcourant la ville de trouver très peu de monde dans les rues; elles m'avaient paru désertes; revenu de mes courses, j'en témoignai ma surprise. On me dit qu'on célébrait l'anniversaire de la levée du siège de Leyde. Tous les prédicateurs sont obligés de faire un discours sur le sujet. Le peuple, me dit M. de Luzac, se porte en foule dans les temples; il y entend avec enthousiasme le récit des efforts que les braves habitants de Leyde firent pour ne pas tomber sous le joug du despotisme espagnol en 1574. Les ministres patriotes profitent du sujet qu'ils ont à traiter pour faire sentir l'avantage de la liberté, combien toute espèce d'esclavage est odieux. Les ministres attachés au Stathouder relèvent les exploits de Guillaume I<sup>er</sup>, du comte Louis de Nassau, s'efforcent de prouver que c'est à lui seul

que l'on doit la conservation de la ville; chacun prêche pour son saint. Le peuple, suivant le parti auquel il appartient, court entendre le prédicateur dont il partage l'opinion. Ils reviennent tous plus attachés à leur système et flattés de l'idée qu'ils sont quelque chose dans l'État.

« Pour aller de Leyde à Harlem, nous avons fait retenir des places dans la barque qui part pour cette ville à onze heures du soir. Nous sommes montés dans notre bâtiment; à un cri de notre pilote les chevaux sont partis et nous avons vogué sur la plaine liquide. L'endroit où se mettent les passagers dans les barques publiques est sous le pont et est extrêmement bas; il était rempli de monde; cependant, peu à peu et dans l'obscurité, nous avons gagné chacun une petite place. Il y avait plus d'un quart d'heure que nous étions en route, personne n'avait encore parlé, — le Hollandais est silencieux, — lorsque l'homme qui était à



ma droite commença à battre son briquet et à vouloir allumer sa pipe; un moment après, celui qui était à ma gauche en fit autant; alors l'épidémie devint générale. Un de nos conducteurs, pour satisfaire la compagnie, apporta une chandelle, et dans l'instant toutes les pipes furent braquées contre la mèche brûlante; j'examinai alors à mon aise la figure de mes voisins que je n'avais pu apercevoir qu'à la lueur des étincelles du briquet. Ils gardaient le sang-froid le plus profond; et leurs pipes étant en action, ils m'envoyaient par le nez des bouffées de tabac et ne daignaient pas seulement me regarder. Le nuage était énorme, toutes les pipes y contribuant. N'y pouvant plus tenir, suffoqué, empesté par l'odeur et la fumée, je montai sur le tillac, où je respirai du moins à mon aise.

« Il faisait un temps superbe; le ciel était parsemé d'étoiles; la lune répandait un jour doux et agréable sur tout ce qui nous

environnait, l'air était vif, sans être froid. J'allai m'asseoir sur le bout du bateau, près du pilote, que j'abordai civilement. Il prononça quelques mots d'un air fâché, et me fit entendre que je gênais la manœuvre. Enfin je trouvai à l'autre bout du pont une place où l'on me supporta avec bonté : j'y restai. Le canal sur lequel nous étions est très large, je crois même que l'on suit quelque temps la branche du Rhin qui passe à Leyde. Le silence de la nuit n'était interrompu que par le sillage de notre bateau, et par le cri que jetait notre pilote, quand un yacht passait près du nôtre, pour l'avertir du côté qu'il devait prendre. Il n'y avait pas un quart d'heure que j'étais assis, j'avais oublié toutes mes infortunes, les pipes, le pilote, le goufre enfumé d'où je sortais ; je jouissais de la beauté de tout ce qui m'environnait ; plongé dans mes idées, j'oubliais où j'allais, où j'étais ; je me transportais partout où mon imagination m'entraînait ;

rien ne porte aux réflexions mélancoliques, rien ne parle à l'âme, rien ne l'élève comme le calme de la nuit! La nature repose si majestueusement! L'ordre admirable que l'Être éternel a mis dans l'univers est si imposant! Que l'homme alors est anéanti! Comme il paraît dans toute sa faiblesse! que l'immensité qui le sépare de Dieu lui fait sentir son néant! Quel est celui qui, se trouvant dans la campagne, par une belle nuit d'été, au milieu de ce calme majestueux, n'a pas senti ses yeux se gonfler de larmes? L'orgueil, l'ambition, tous les sentiments factices et dépravés disparaissent dans ces moments; les nobles aspirations que Dieu a gravées dans notre âme résistent seules à une pareille épreuve; qu'un père, qu'une mère sont sacrés, lorsqu'alors on consulte son cœur! Pour moi, je ne pensai qu'à toi, ô ma chère X\*\*\*; appuyé sur un des bords du bateau les yeux en larmes, je me transportais auprès de toi, j'ambition-

---

nais un de tes regards. Le temps, qui se traîne pour les autres, avait alors pour moi des ailes, et je croyais à peine m'être assis, lorsque j'entendis le matelot prononcer le nom de Harlem Staat. J'aperçus quelques lumières dans le lointain, je compris que nous étions près d'arriver; nous passâmes bientôt plusieurs maisons, ensuite dessous un pont. La barque s'arrêta; nous étions à Harlem...

« Après avoir fait plusieurs courses dans ville, j'allai voir la cathédrale. Le ministre qui me conduisait me parla avec admiration d'une personne appelée M. l'abbé Vaugler, qui était passé à Harlem quelques jours avant moi et avait exécuté sur les orgues de l'église l'histoire de la mort du prince d'Orange qui périt en passant le *Mord dek*. On distinguait, suivant le récit de mon guide, très nettement le bruit de la mer, le sifflement du vent dans les cordages, les cris des matelots; on suivait sur les

---

vagues en courroux le vaisseau qui portait le malheureux prince. Enfin la tempête augmentait, les coups de tonnerre devenaient épouvantables, les vents soufflaient avec plus de violence, des cris affreux se faisaient entendre : le vaisseau était englouti. J'ajoutai difficilement foi aux discours de mon guide. Comment peut-on raconter une histoire sur un instrument (1)?...

« La saison où je passe à Harlem est trop avancée pour admirer les jardins qui l'environnent. Je les connais déjà, j'ai fait un voyage exprès pour les voir dans leur beauté ; malgré leur réputation, il ne faut pas s'attendre à trouver des parcs bien décorés, de grands effets, des sites variés,

---

(1) Quelques jours plus tard, M. de Vêrac rencontra à Amsterdam l'abbé Vaugler, et voici comment M. de Vêrac s'exprime à son sujet : « Je l'ai entendu exécuter sur le forte-piano des choses d'une difficulté incroyable ; il rendit assez bien sur cet instrument pour qu'on pût suivre ce qu'il avait annoncé : le combat de don Quichotte avec un lion, la peur de Sancho Pança, la fuite de son âne, le triomphe de don Quichotte, etc. Peut-être que l'imagination de ses auditeurs contribuait à ses succès ; mais il m'a bien étonné. »

mais de jolies maisons bien propres, bien arrangées, bien situées, des abords charmants, des jardins bien soignés, cultivés avec un soin dont rien n'approche. Il n'y a pas un arbrisseau, pas une touffe de fleurs, pas un grain de sable placé sans intention. Les fleurs qu'on y cultive avec le plus de soin sont les jacinthes et les tulipes, encore cette dernière espèce est-elle bien tombée. Elles sont divisées par plates-bandes placées très près les unes des autres. Je les ai vues en fleur, tous les environs en sont embaumés. Les jacinthes sont si belles, si touffues, placées si près les unes des autres, qu'on ne voit point la terre qui les porte. C'est un parterre varié de mille couleurs différentes; quand on les examine de près, on est étonné de la beauté de leurs tiges; chaque bouton est aussi gros qu'un œillet. Ceux que les jardiniers estiment le plus sont les *conquettes* : on nomme ainsi celles qu'on découvre chaque année. On parvient à

varier l'espèce par le mélange et la composition du sable et en se les procurant par graine ; car les caïeux ne font que multiplier l'oignon dont ils sortent. Nous sommes entrés dans cinq ou six jardins différents : ils offrent tous le même aspect. La culture de ces fleurs faisait autrefois une des principales branches du commerce de la ville de Harlem, on parle d'oignons de tulipe vendus quarante, cent, mille florins. Une fille apportait à son mari le quart de tel oignon et était un très bon parti. Encore à présent on en envoie dans tous les pays de l'Europe. Les beaux oignons sont baptisés. Les étrangers qui viennent admirer les jardins dans la belle saison font très grand plaisir aux cultivateurs, qui ne manquent pas de donner le nom des voyageurs aux *conquettes* qu'ils ont faites l'année où ceux-ci viennent les voir. On nous fit aussi cet honneur. Je fus, comme les autres, inscrit sur le fameux catalogue, et mon nom ira à

la postérité par un oignon de jacinthe. Celui qui prit le nom de mon père fut vendu huit cents florins; celui de madame de La Coste (1), mille cinq cents florins; le mien, trois ou quatre cents florins; partout où nous allions, on nous donnait des faisceaux de fleurs dont le moindre aurait fait l'admiration de tous les fleuristes de Paris.

« Harlem n'est qu'à trois lieues d'Amsterdam; notre projet avait été de nous rendre à cette ville par eau. Le canal qui y conduit est superbe, mais l'on est obligé de changer de barque; et comme nous avons quelques effets, nous avons préféré louer une voiture à six places qu'on appelle *plaisir wagen*. Ces espèces de carrioles sont, dit-on, de l'invention du docteur Boerhaave qui, calculant que les Hollandais étaient un peu apathiques et ne faisaient aucun exercice, imagina de les secouer vivement et de leur

---

(1) Sœur d'Olivier de Vérac.



---

faire faire leur digestion en inventant une voiture bien rude, bien secouante, dont ils seraient forcés de se servir. Pour les étrangers dont la digestion est facile, c'est un supplice; car malgré la beauté des chemins, qui, en Hollande, sont presque tous pavés en brique, on y est horriblement tourmenté par les cahots et les secousses continuelles qu'on y éprouve. »

Olivier de Véraç employa les trois journées qu'il passa à Amsterdam à visiter le port, l'amirauté, les magasins de la Compagnie des Indes et tous les établissements hospitaliers ou pénitenciers de la ville. Ne voulant pas nous perdre dans des détails aujourd'hui sans intérêt, nous nous bornerons à quelques emprunts faits à son journal.

« A l'arsenal de l'amirauté, deux ou trois salles pleines de haches, de fusils, de sabres, de piques, de demi-piques, de caronades, de carcasses, de coutelas, de faux, d'instru-

ments, de machines servant à l'attaque ou à la défense ont occupé mes regards pendant longtemps. J'ai admiré combien l'homme est industrieux pour donner la mort à ses confrères, combien de temps il a fallu et de peine on s'est donnée pour porter le talent au point où il est à présent.

« De l'arsenal, nous nous rendons à la Compagnie des Indes. On nous a d'abord fait entrer dans une grande salle pleine de porcelaines : il y avait assez de tasses pour donner à déjeuner aux sept provinces et assez de magots et de vases pour couvrir toutes les cheminées de la république. Cette partie du commerce est bien tombée, et l'on préfère actuellement, même en Hollande, nos belles porcelaines de Sèvres dont les peintures sont de jolis tableaux, dont les formes sont agréables, à celles du Japon qui n'ont d'autre mérite que de venir de loin et d'offrir des dessins et des formes bizarres.

« Nous montâmes après dans le magasin

au poivre; il y en avait des montagnes; puis on nous ouvrit une porte de fer, et nous aperçûmes un long corridor. Des deux côtés étaient plusieurs chambres pleines de muscades et de girofles, c'était le trésor de la Compagnie. Les directeurs seuls en ayant la clef, nous ne pûmes pénétrer dans le sanctuaire de l'épicerie. La Compagnie, pour se procurer des soldats, prend tous les moyens. Elle va jusqu'à faire enlever des étrangers, des hommes égarés la nuit dans les rues d'Amsterdam; on les transporte sur un vaisseau en rade que l'on voit du port. On n'en laisse approcher aucune chaloupe, les infortunés ne peuvent donner de leurs nouvelles ni à leurs parents, ni à leurs amis; morts pour leur famille, ils partent pour les Indes, où le traitement barbare qu'ils éprouvent ne tarde pas à leur enlever une vie à laquelle ils ne sont plus attachés. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est que le gouvernement tolère cet épouvantable abus.

La grandeur de la Compagnie, les fonds qu'elle répand dans la république l'emportent dans la balance de la justice hollandaise sur les larmes et les maux des malheureux dont la misère est la première cause de cet éclat, de cette grandeur qu'on déteste, quand on réfléchit aux moyens qu'on emploie pour y parvenir (1).

« De l'entrepôt de la Compagnie on nous a conduits dans les prisons. Il est impossible qu'un prisonnier puisse trouver moyen de s'échapper ; cependant les bâtiments sont éclairés et sains ; le malheureux qu'on prive de sa liberté n'est pas, comme dans nos cachots, couché sur de la paille pourrie, rongé de vermine et privé de lumière. En

---

(1) *Note de M. Olivier de Vérac.* « Depuis que mon père est en Hollande, il a eu connaissance de plusieurs affaires de cette nature. Il a réclamé souvent, comme ambassadeur du Roi, des enfants enlevés à leur père, des maris à leurs femmes. Malgré le titre avec lequel il les réclamait, il a éprouvé beaucoup de difficultés pour les rendre à leur famille et au bonheur. La Compagnie des Indes lâche difficilement une victime. »

France, il est encore douteux qu'il soit coupable, et on lui fait souffrir mille morts. Ici, son crime étant même avéré, on le regarde comme un malade dont il faut abrégér l'agonie et l'on respecte encore sa misère. Une galerie souterraine vous conduit dans une salle basse où l'on interroge les prisonniers. J'y ai vu des instruments de torture, des chaînes, des étaux, des coins, des tenailles : mon cœur était oppressé, je croyais voir une victime entre les mains de ses bourreaux ; j'entendais les cris des malheureux qui, à cette même place, ont été persécutés ! O nation que je croyais éclairée ! qui avez des règlements si sages, des établissements si humains, seriez-vous assez barbare pour n'avoir pas aboli cet usage affreux qui flétrit les tribunaux, sert à sauver un criminel endurci aux douleurs et à trouver coupable un innocent dont la faiblesse ne peut supporter vos tourments ? Et toi, juge, sais-tu quel est le malheureux étendu à tes pieds,

couvert de chaînes et de douleurs ? As-tu déjà lu dans sa conscience pour ordonner le supplice ? Connais-tu tous les motifs, toutes les circonstances de son crime ? Ah ! si tu le savais, et si ton cœur n'est pas totalement perverti, tu trouverais peut-être ce malheureux criminel plus vertueux que toi ! Si la loi te force à le condamner, prononce son supplice en frémissant, mais respecte-le toujours : c'est un homme ! La personne qui était avec nous n'entendait pas assez le français pour répondre aux questions que j'aurais pu lui faire, mais je saurai, avant de partir d'Amsterdam, si l'on emploie la question dans les procédures criminelles avant ou après le jugement définitif.

« Le lendemain, notre guide nous mena au Verk-Huys. C'est à cet établissement qu'Amsterdam doit d'être délivrée des pauvres qui vous assiègent dans plusieurs autres villes de Hollande. Ici on punit le pauvre qui demande et l'on condamne

---

même à une amende celui qui ouvre sa bourse à un homme qu'il croit malheureux. On trouve aussi dans cette maison des scélérats qui, sur l'échafaud, auraient dû acquitter leurs crimes (1).

« Les pères assez malheureux pour avoir des enfants qui ont commis des actions dont la justice pourrait prendre connaissance et qui ne veulent point rendre leur honte publique par la divulgation du crime de leurs enfants, payent une pension à la ville, et, par ce moyen, ils obtiennent la permission de les faire enfermer au Verk-

---

(1) *Note de M. de Vérac.* « Il me semble que la honte d'avoir commis une mauvaise action ne devrait durer que jusqu'au moment où cette action serait punie. Un homme qui a volé, tire pour ainsi dire une lettre de change pour être fouetté; un autre qui a assassiné, pour être pendu; ils doivent tous deux des réparations au public. Une fois qu'on aurait acquitté la dette, les parents du fouetté et du pendu devraient pouvoir paraître sans rougir. On prétend qu'en Angleterre tous les parents d'un coquin assistent à son exécution; c'est une assemblée de famille. Aussitôt qu'il est expiré, ils le rapportent en triomphe, et dès ce moment ils se montrent en public, ne croyant point leur honneur blessé; ils ne l'auraient pas osé auparavant. »

Huys. Mais il faut toujours que la régence prenne connaissance de leurs délits ; par ce moyen, l'on sauve une famille honnête du préjugé qui la flétrirait et l'on empêche les emprisonnements arbitraires... J'ai goûté le riz, le pain, le fromage : tout m'a paru excellent ; aussi les malheureux mangeaient-ils avec un appétit qui faisait plaisir à voir. Celui qui avait partagé avec moi son dîner avait vu avec peine que je le choisissais pour faire mon expérience ; à ma prière on lui a donné un petit supplément ; la joie a de suite brillé dans ses yeux.

« Nous nous transportâmes ensuite au Dol-Huys, c'est-à-dire à la maison de fous. J'y ai vu une malheureuse folle par amour ; mon guide, en me conduisant près d'elle, me raconta ses malheurs. Dès son enfance on l'avait accoutumée à considérer un jeune homme qui venait dans sa famille comme devant être son époux. Les destinant l'un à l'autre, on avait vu avec joie se développer



en eux des sentiments qui devaient faire un jour leur malheur. L'habitude de se voir fit naître la confiance, la confiance se changea en amour. La certitude d'être unis, loin de diminuer la passion du jeune homme, ne faisait que l'augmenter, et tous deux soupiraient après le moment de leur commun bonheur. En vain pressaient-ils leurs parents de hâter le dénouement ; on ne devait les unir qu'à dix-neuf ans ; ils avaient encore une année à attendre. Ce retard devait être la cause de leur malheur. Un nouveau parti se présenta : sa fortune était considérable. L'amour fut sacrifié à l'intérêt : on prévint la malheureuse victime qu'elle devait changer de sentiments. L'avarice est aveugle et barbare. On voulait éteindre une passion qu'on avait attisée ; il n'était plus temps : son cœur s'était donné tout entier. N'ayant jamais eu devant les yeux qu'un rêve de bonheur, la réalité de l'avenir qu'on lui présentait n'en était que

plus affreuse. Elle consentit à voir pour la dernière fois celui qu'elle aimait uniquement, à lui dire adieu pour jamais. Avec lui, elle ne vit que lui, n'entendit que son désespoir; elle oublia l'honneur, la réputation, l'univers entier. Le jeune homme, devenu fol, l'imagination égarée, emporté par sa passion, triompha d'une malheureuse victime sans force et sans volonté. Un mois après, elle fut traînée à l'autel, pendant que son amant désespéré allait chercher la mort dans les Indes. Bientôt des symptômes lui annoncèrent la gravité de sa faute; elle se la rappela comme un rêve affreux. Le sentiment de sa situation, ses regrets, ses remords, dérangèrent son cerveau, troublèrent ses idées. Son époux, qu'elle savait avoir offensé, ne parut plus à ses yeux que comme un furieux qui venait l'assassiner. Cette malheureuse finit par mettre au monde un enfant, et six mois après elle fut conduite ici. Malheureux jeune homme ! Puisses-tu

n'apprendre jamais le sort de ta Julie ! A la vue de cette infortunée enfermée dans son sépulcre de pierre, appuyée sur un banc, les yeux éteints, le visage hâve, pâle, défaite, dans un abattement stupide, mon cœur se serra dans ma poitrine ; malheureux jeune homme, ne porte jamais tes pas au Dol-Huys ; le spectacle que tu y verrais est trop horrible. L'amour est donc quelquefois un présent affreux du ciel ! Une idée bien triste est de penser qu'une forte émotion morale, que la chute d'une pierre, qu'un léger accident, peut déranger notre organisation et nous conduire pour la vie auprès de ces infortunés...

« Je ne crois pas qu'il y ait en Europe une institution du genre du Man-Huys. Cette maison est réservée à la vieillesse, ce moment de la vie où l'on a tant besoin de secours, et qui est si affreux quand on est isolé : j'ai vu tous les vieillards : les uns, rassemblés autour d'un de leurs compa-

gnons, écoutaient avec attention le récit de ses aventures; d'autres, dans le silence de la réflexion, assis contre les murailles, repassaient dans leur tête le rêve de leur vie; plus loin, un centenaire voûté, à barbe et à cheveux blancs, soutenu par deux amis, essayait encore d'imprimer ses pas sur la terre qui, bientôt, va l'engloutir. Différents groupes de vieillards occupaient le reste de la scène; tout concourait à faire un spectacle pour le peintre et pour l'homme sensible. Mille réflexions se présentaient en foule à mon imagination, je me représentais ces restes languissants dans la vigueur du jeune âge, arrivés maintenant à la fin du roman par des routes différentes. Je me les peignais les uns actifs, courageux, servant leur patrie dans les Indes, affrontant la mort; les autres dans le courant des affaires, à la suite du commerce; ceux-ci voyageant dans les pays étrangers; ceux-là dans le sein de leurs familles, aidant leurs

parents à subsister. Tous ont eu une existence plus ou moins active, plus ou moins malheureuse ; tous ont eu des passions, des moments de joie, des moments de malheur : et les voilà tous à la veille de finir ; la dernière page du roman approche ! Qu'est-ce que l'homme ? Qu'est-ce que la vie ? Un être qui pense doit être bien étonné d'exister. Nous serions par trop malheureux si nous pensions toujours, et si nous n'avions pas plus ou moins de folie. Laissons-nous balloter par les événements, tâchons d'écartier de notre route les préjugés. Les insensés sont ceux qui n'ont pas le courage d'être heureux !

« Nous dirigeâmes ensuite nos pas vers le Raps-Huys, ou prison des malfaiteurs. On pénètre avec une extrême facilité dans cet établissement, très mal tenu à dessein, pour inspirer au peuple qui vient le visiter plus d'horreur et pour l'effrayer en lui faisant connaître les tourments qui suivent le

crime. On y emploie les malfaiteurs à râper du bois du Brésil; s'ils refusent le travail et sont incorrigibles, on les enferme dans une cave qui se remplit d'eau peu à peu, ils sont alors obligés de pomper pour n'être pas inondés; il leur faut donc travailler ou périr. L'eau qui sortait par les pompes m'avertit qu'il y avait des malheureux dans ce tombeau aquatique...

« La Hollande est le pays des sectes. Un Hollandais, comme un homme libre, prie Dieu comme il lui plaît et va au ciel par le chemin qu'il veut choisir. Les catholiques, les anabaptistes, les arméniens, les luthériens, les quakers, les Juifs portugais et les Allemands ont des temples à Amsterdam. Nous avons passé une partie de notre journée à les parcourir. Rien n'est plus singulier que de voir dans le même moment, dans la même rue, les hommes servir Dieu de tant de manières différentes. Vous sortez d'un temple où les prêtres magnifiquement

vêtus chantent avec pompe les louanges du Seigneur. Le peuple accompagne avec respect la voix sépulcrale des chantres. Vous entrez dans un autre : la scène change; point d'autels, point de prêtres, point de chants; enfoncé dans le plus profond recueillement, descendant dans sa conscience, l'homme s'accuse et s'humilie devant l'Éternel. Dans celui-ci c'est avec les plus hideuses contorsions, les cris les plus aigus, les cérémonies les plus bizarres qu'il implore celui qui l'a créé. Plus loin un ministre dans une chaire, entouré d'un auditoire paisible et attentif, exhorte ses frères à suivre la vertu et à fuir le vice : là on baptise, ici l'on circoncite, par ici l'on prêche, par là on se fouette, dans cet endroit l'on est prosterné devant les images, dans cet autre le chapeau sur la tête, assis dans un temple sans ornement. Malgré cette diversité de croyances, chacun n'est pas moins attaché à la sienne et n'est pas

moins bon citoyen. Les opinions ne se heurtent pas, on ne parle pas religion, et deux amis se quittent l'un pour aller au sabbat et l'autre pour aller au prêche. Pour moi, en bon catholique, j'ai commencé mes courses par entendre la messe dans une église catholique de cette ville... Mon guide me mena ensuite dans le temple des quakers. On était déjà assemblé lorsque j'y entrai; il y avait quarante à cinquante personnes dans l'église. Les hommes étaient couverts de leurs larges chapeaux; les femmes, la tête baissée, se cachaient le visage; tous étaient assis dans un profond silence. Je passai au milieu d'eux sans qu'un seul levât les yeux sur moi; je restai quelque temps dans l'espoir que l'un d'entre eux se lèverait et prendrait la parole. Deux jours auparavant, celui qui me conduisait y avait amené deux étrangers : ils avaient été assez heureux pour entendre prêcher une femme dont le sermon avait produit le



---

plus grand effet; le voilà d'un bout à l'autre :  
« Mes chers frères, mettez de l'huile dans  
« vos lampes, c'est le Saint-Esprit qui vous  
« le dit; mettez de l'huile dans vos lam-  
« pes, mettez de l'huile dans vos lam-  
« pes... »

« Après un léger souper moitié français, moitié hollandais, mes camarades ont été se coucher. Que le bon Dieu leur accorde une bonne nuit! »

## CHAPITRE II

CORRESPONDANCE DE M. DE VÉRAC AVEC LE BARON  
DE BRETEUIL. — CAMPAGNES DE FLANDRE ET  
D'ALSACE. — LE MAJOR VINCENT ET PICHEGRU.

L'éducation de son fils achevée, le marquis de Vérac obtint son admission dans les gardes du corps, puis, peu après, son passage avec le brevet de capitaine dans le régiment des carabiniers royaux. En 1789, le Roi ayant été ramené aux Tuileries, Olivier de Vérac allait fréquemment rendre visite à sa tante la duchesse de Tourzel, gouvernante des enfants de France. Il vit chez elle le jeune dauphin, qu'il se plut à divertir, lui apprenant parfois à faire l'exercice avec un bâton. Marie-Antoinette, qui descendait souvent par un escalier dérobé

chez madame de Tourzel, fut frappée de l'attrait de son fils pour le jeune officier; telle fut l'origine des bonnes grâces et de la confiance que la Reine témoigna toujours à M. de Vérac.

Vers cette époque Olivier fit à pied un voyage en Suisse, se rendant à l'appel de son père qui était alors ambassadeur à Soleure; notre infatigable voyageur arriva dans cette ville le jour même d'un bal donné par le marquis de Vérac. Celui-ci avait fait venir de Paris, pour son fils, un vêtement fort élégant; mais bien qu'il fût très mince, l'habit se trouva trop étroit. Le jeune homme eut alors l'idée d'en boutonner les côtés sur les deux rangées de boutons de son gilet, et dansa ainsi toute la nuit malgré les seize lieues faites la veille. A la réception suivante, tous les élégants se présentaient avec des habits boutonnés sur le gilet, ne doutant pas que ce ne fût le suprême du bon goût. Combien de modes

ont pris ainsi naissance à la suite d'un incident de toilette ! Le plus grand costumier a toujours été le hasard, et les couturiers de tous les temps n'en sont le plus souvent que les savants interprètes.

En cette même année 1790, le baron de Breteuil, ancien ministre de la maison du Roi, s'était retiré à Soleure avec sa famille. Louis XVI lui fit savoir l'année suivante que les dangers auxquels la famille royale était exposée lui avaient fait prendre la détermination de quitter Paris et de se rendre à Montmédy, où le marquis de Bouillé le recevrait à la tête des troupes restées fidèles. Peu de jours après cet avertissement, Louis XVI envoyait à son ancien ministre des pouvoirs illimités, écrits en entier de sa main, pour suivre avec les puissances étrangères les négociations auxquelles ce projet de départ devait nécessairement donner lieu. Dès la réception de ces pouvoirs, le baron de Breteuil proposa

au Roi d'admettre le jeune Vérac dans cet important secret, représentant qu'il lui était indispensable d'avoir quelqu'un de sûr tant pour ses correspondances avec l'étranger que pour les relations fréquentes qu'il allait avoir avec le Roi. Louis XVI agréa cette proposition. Olivier avait vingt-deux ans lorsqu'il fut initié à une entreprise d'où dépendait le salut du Roi et de la France. Ce secret important, il le garda avec autant de scrupule que d'adresse, à tel point qu'habitant sous le toit de son père, ambassadeur à Soleure, celui-ci ne conçut jamais le moindre soupçon à ce sujet.

La correspondance du Roi avec le baron de Breteuil était transmise, tant à Soleure qu'à Bruxelles, par d'anciens gardes du corps habillés en bourgeois. Ils portaient une canne dans laquelle étaient insérés des lettres ou d'autres écrits sur papier de soie. D'autres fois ces lettres et ces écrits étaient cachés dans l'épaisseur de la planche de

fond de petites caisses qui contenaient des objets de mode, des fleurs artificielles, etc. Les lettres moins importantes et chiffrées arrivaient également à des adresses dont on était convenu.

« Pendant que nous étions à Bruxelles, dit M. de Vérac, il s'imprimait un journal que j'envoyais exactement à M. de Laporte, intendant de la liste civile, qui le remettait immédiatement à Sa Majesté. Le Roi reconnaissait par une petite déchirure faite au coin d'une des feuilles de ce journal, si j'en avais écrit les marges en encre sympathique, et s'empressait alors de faire reparaître l'écriture. J'ai su depuis que M. de Laporte ne pouvait comprendre l'intérêt que le Roi prenait à la lecture de ce journal insignifiant (1). » M. de Vérac, disait en 1858 le duc de Noailles, se consacra avec le dévouement passionné de son âme et de son âge

---

(1) Note dictée par M. de Vérac.

---

à ses nouvelles fonctions, qui lui firent faire plusieurs courses secrètes et périlleuses à Paris..... A la nouvelle de l'arrestation du Roi, Olivier de Vêrac crut un instant perdre la raison de douleur et de désespoir (1).

Peu après la funeste issue du voyage de Varennes, le baron de Breteuil quittait So-leure, et se rendait en Allemagne. Le 27 juin, il écrivait de Trêves à M. de Vêrac :

« Mon cher Olivier, vous n'aurez que deux mots de moi, mais ils seront autant ceux de l'amitié que de la douleur, et je ne puis mieux vous exprimer l'une et l'autre ainsi que la sincérité de ces deux sentiments. J'ai cheminé la mort dans l'âme vers Aix-la-Chapelle (2); si vous y venez voir votre oncle (3), j'aurai un moment de satis-

---

(1) Éloge du marquis Olivier de Vêrac par le duc de Noailles.

(2) Douleur de l'insuccès du départ du Roi et de son retour à Paris.

(3) Le duc d'Havré.

faction. Je prie monsieur votre père de brûler quelques papiers que je lui ai laissés. »

Rappelé bientôt à Bruxelles par le baron de Breteuil, le jeune Vérac ne cessa un seul instant d'être au courant des plus intimes pensées de l'infortuné monarque et de sa volonté de régner après son retour de Varennes en se conformant à la Constitution qu'il avait jurée. Lorsqu'en 1792, après l'invasion de la Champagne et l'emprisonnement du Roi qui en fut la suite, on apprit à Bruxelles que l'armée française allait entrer en Belgique, le baron de Breteuil s'empressa de brûler toutes les pièces relatives aux négociations dont il avait été chargé et ne garda que les pleins pouvoirs du Roi. « Il me demanda, rapporte M. de Vérac, de brûler également tous les papiers qui étaient en ma possession; je n'en eus pas le courage et je pris le parti de les mettre dans deux petites caisses



---

que j'adressai à un négociant de Hambourg. J'étais loin de prévoir qu'un jour la ville de Hambourg serait occupée par l'armée française. En 1814, je voulus recouvrer mes papiers, j'appris que le négociant auquel je les avais confiés n'existait plus et que toute sa famille était dispersée. Ce n'est qu'après beaucoup de démarches que je parvins à retrouver une des deux caisses. Celle qui ne m'a pas été rendue contenait un journal et un grand nombre de lettres importantes. Je voulais jeter au feu les papiers entassés sans ordre dans la caisse qui venait de m'être rendue; j'en fus empêché par un ami. »

Que ne nous est-il donné de connaître les lettres écrites dans cet épanchement intime par Louis XVI, et surtout par Marie-Antoinette, et dont M. de Vérac avait conservé plusieurs fragments! « Si l'on en juge par ceux-ci, aux sentiments de vénération si douloureuse qu'inspire la destinée

de cette infortunée princesse se joindrait une admiration générale et profonde pour la fermeté de son caractère, l'intrépidité de son courage, la fierté de son âme, et aussi pour la justesse de son esprit, son intelligence de la politique, son jugement libre et judicieux dans ces terribles moments sur la cour, le peuple, les assemblées, les hommes nouveaux, et ses sentiments toujours français malgré ses pressentiments funestes; on verrait encore grandir celle que le malheur a faite si grande (1). »

En 1858, se conformant aux dernières volontés de son mari, la marquise de Vêrac fit remettre à M. le comte de Chambord ce précieux dépôt dont elle comprenait tout le prix, comme on le verra par la lettre suivante :

---

(1) Éloge du marquis de Vêrac par le duc de Noailles (1858).

« MONSEIGNEUR,

« Monseigneur a bien voulu recevoir avec une bonté et une compassion qui me pénètrent de reconnaissance la douloureuse communication que j'ai eu l'honneur de lui faire. Les paroles touchantes qu'il a daigné m'adresser et le souvenir dont il honore M. de Vérac ont été une consolation dans mon malheur, mais un devoir me reste encore à remplir envers Monseigneur. Dans les temps où M. de Vérac a servi de secrétaire particulier à M. le baron de Breteuil, des copies de lettres du malheureux roi Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette sont restées en sa possession; elles ont été cachées longtemps en pays étranger, puis elles lui ont été rapportées en France. Sa plus chère occupation pendant ses dernières années a été de remettre en ordre ces précieux souvenirs, et sa volonté exprimée bien des fois à ses enfants et à

moi était qu'ils fussent déposés après lui dans les mains de Monseigneur. Il me permettra de lui dire que c'est un sacrifice pour nous que de nous dessaisir de ces reliques dont nous sentons tout le prix ; mais les intentions de M. de Vérac et l'intérêt dont ces documents historiques seront pour Monseigneur n'ont pu nous laisser un moment d'hésitation.

« Je confie donc au duc de Lévis ce précieux dépôt et prie Monseigneur d'agréer ce dernier hommage de son vieux et fidèle serviteur, dont les sentiments de dévouement et de respect se perpétueront dans sa famille.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« NOAILLES, marquise de Vérac. »

Quelques jours après, madame de Vérac recevait la lettre qu'on va lire :

« Frohsdorf, 5 novembre 1858.

« Je viens de recevoir, Madame la marquise, votre précieux envoi, et j'éprouve le besoin de vous en remercier ici moi-même. L'intérêt historique attaché à ces lettres, le nom des royales victimes qui les ont écrites, le souvenir des mains fidèles qui les ont conservées et le sacrifice que vous en avez fait pour remplir les intentions du noble cœur dont les dernières volontés vous étaient connues, tout contribue à relever à mes yeux le prix de ces manuscrits, que je ne puis lire sans une vive et profonde émotion et que je garderai toujours avec un religieux respect.

« Je me félicite d'avoir cette occasion de vous renouveler, ainsi qu'à vos enfants, avec l'assurance de ma gratitude, l'expression de tous mes sentiments bien sincères.

« HENRI. »

A la suite des événements qui avaient marqué les premiers mois de l'année 1792, Olivier de Vérac, reconnaissant l'impossibilité d'agir directement pour le souverain auquel il avait voué sa vie, sollicita l'autorisation de suivre les opérations de l'armée autrichienne dans l'état-major du général Beaulieu. Désireux d'apprendre l'art de la guerre, Olivier voulait compléter son instruction militaire tout en conservant pleinement sa liberté d'action pour le cas où la famille royale ferait de nouveau appel à son dévouement. M. de Vérac a écrit le journal de toutes les campagnes auxquelles il a assisté dans les divers états-majors; en le publiant intégralement, nous craindrions d'entrer dans des détails trop techniques et de surcharger ces souvenirs; aussi nous bornerons-nous à n'en citer que certains passages, ayant en général plus rapport à la philosophie de l'histoire qu'à la matérialité des faits.

---

A propos de la fameuse capitulation de Verdun, nous trouvons les lignes suivantes :

« Verdun se rendit après un bombardement sans succès, par une de ces circonstances qu'il faut développer pour la justification d'un officier qui a été longtemps victime de la calomnie. Dans les premiers jours de notre arrivée devant Verdun, l'investissement ne fut formé que sur la rive droite de la Meuse, ce qui facilita à MM. les carmagnols de se jeter dans la place avec leur artillerie de bataillons; alors les quinze cents habitants armés, mais bien disposés, furent contraints à subir l'impulsion des volontaires qui menaçaient de détruire leur ville. Le lendemain du bombardement, Sa Majesté envoya un officier pour faire des propositions. On s'assemble à l'hôtel de ville au milieu de la soldatesque; l'officier rend compte de sa mission, et pour donner plus de force à

son discours, il fait lecture de la capitulation de Longwy. Mais l'ingénieur en chef Bousmard, sentant que le moment était venu de gagner la confiance des carmagnols, interrompit l'officier prussien en disant : Cessez une lecture indigne de braves gens tels que nous, la capitulation de Longwy nous impose le devoir de nous ensevelir sous les ruines de Verdun. L'officier part, et les volontaires portent Bousmard en triomphe sur les remparts, où quelques heures auparavant ils voulaient le pendre comme traître. Là cet ingénieur leur fait voir les parties faibles, en exaltant toujours la gloire de mourir sur la brèche si facile à pratiquer. Mais la réflexion opéra ce que Bousmard avait prévu, les volontaires devinrent dociles, et si, sur le soir du même jour, Sa Majesté n'eût pas envoyé une seconde fois le parlementaire, la ville députait vers Sa Majesté pour capituler. »

Dans cette même campagne, le journal



---

de M. de Vêrac rapporte de la façon suivante la prise de Francfort :

« Le duc de Brunswick s'empara de cette ville par une de ces circonstances qui font voir combien est grave la faute qu'on ne cesse de commettre en dédaignant la voix de l'opinion; le baron Stein persuada aux habitants de Saxenhausen combien le voisinage des Français était préjudiciable au commerce dont ils vivaient; il obtint que les garçons de métiers s'empareraient d'une porte dont ils baisseraient le pont-levis à l'approche des Hessois. Assuré de son plan, le baron retourna au quartier de Sa Majesté. Le Roi, qui sentait la nécessité d'avoir un point de force pour appuyer la gauche de ses quartiers, ne balançâ pas, et une volonté décidée arrêta ces timides représentations qui font manquer tout à la guerre. L'ordre de se préparer à marcher fut donné à minuit à l'armée prussienne. Sa Majesté partit à deux heures avec les

colonnes; à onze heures Elle fit son entrée dans Francfort, et le reste du jour le duc de Brunswick repoussa Custine, qui n'osa pas se jeter dans la ville. »

Laisant pour un instant les troupes dans leurs quartiers d'hiver, revenons à la correspondance de M. de Vérac avec le baron de Breteuil. Passé en Angleterre, ce dernier, qui ignorait encore la nouvelle de la mort du Roi, écrivait le 28 janvier 1793 à son jeune ami :

« J'ai reçu à la fois, mon cher Olivier, vos lettres du 29 décembre et du 5 janvier; les vents contrarient les arrivées des paquebots et nous laissent longtemps sans nouvelles du continent; la suspension d'armes les rend moins intéressantes pour le moment. Je conçois le besoin qu'en avait l'humanité, et j'imagine que ce repos de trois mois pourrait bien s'allonger d'un mois ou de six semaines pour gagner tout à fait la belle saison. Je suis charmé que vous

---

ayez pu profiter de cette tranquillité pour aller un peu voir vos parents (1), et je regrette beaucoup de ne pas me trouver sur votre chemin ; mon amitié aurait grand plaisir à causer avec vous. Depuis nos malheurs, vous avez, dans tous les genres, vu les choses dans leur vérité. C'est un grand bonheur pour vous d'avoir pu vous attacher au général Beaulieu ; vous retrouverez toute votre vie les fruits de cet avantage et de l'estime que vous avez toujours inspirée ; je ne doute pas que l'armée d'Italie ne lui soit confiée la campagne prochaine, mon tendre intérêt pour vous serait fort satisfait si vous veniez à le suivre. Vous commencez jeune vos premières guerres. Je conçois, du reste, que vous éloigner de trois cents lieues de plus de vos parents et de vos amis vous soit sensible comme à eux ; mais, avec les

---

(1) Pendant l'armistice, M. de Vérac s'était rendu au château d'Havré, en Belgique, où cette lettre lui était adressée.

avantages et toutes les dispositions que la nature vous a accordés, il ne faut penser qu'à donner la préférence au lieu où il y a le plus à apprendre votre carrière; vous en aurez une belle, mon cher Olivier, j'aime à vous le prédire, comme j'ai aimé à vous ouvrir les premières barrières et comme j'aurais aimé à vous les ouvrir toutes ou à vous les faire sauter. Mais maintenant vous trouverez bien à arriver seul à tous les buts que les circonstances vous présenteront, souvenez-vous seulement de ne jamais trop vous presser. La fortune veut de la patience, comme elle veut de l'activité.

« M. le duc de La Vauguyon m'a mandé vous avoir déjà vu; le Roi l'a reçu avec de grandes marques de bonté et de confiance; il ne me dit pas quelle sera la besogne qui lui sera particulièrement confiée, j'attendrai cette connaissance pour lui parler de vous. M. de Saint-Priest sera aussi bientôt à

---

Vérone, le Roi l'a fait passer par Saint-Pétersbourg et Vienne. M. de Choiseul-Gouffier remplace, à Vienne, M. de Polignac.

« Les nouvelles qui nous arrivent fréquemment de la Vendée sont bonnes, mais elles font sentir le besoin d'un prince qui mettrait de l'ensemble dans les mesures. M. \*\*\* désire rester le nœud de tout cela, et le gouvernement anglais paraît vouloir lui en donner la possibilité.

« Bonjour, mon cher Olivier, et constante amitié. »

M. de Vérac, que ses rapports avec M. de Breteuil n'avaient pas empêché de suivre avec intérêt les opérations des armées alliées, résume ainsi les raisons qui ont amené en 1793 l'échec de Wurmser dans l'Alsace :

« Cette armée, composée de corps qui séparément avaient fait des prodiges de valeur, ne dut son déshonneur au moment d'une affaire décisive, qu'à la jalousie des

généraux envers leur chef, qui avait à leurs yeux le tort de n'être pas né sur les rives du Danube. Le défaut de volonté, si pernicieux aux intérêts des empires, a été la source de la calomnie qui accusa les généraux d'avoir été payés par la Convention et les officiers subalternes d'avoir tenu des propos décourageants aux soldats. Enfin la magnanimité, apanage du trône, étouffée par l'esprit rétréci de conquête, a plus fait de républicains en France que les discours de ses criminels représentants. »

Le 18 octobre 1793, le baron de Breteuil s'adressait encore à son jeune ami :

« Quoique je vous aie déjà mandé, mon cher Olivier, que vos nouvelles m'arrivent fort exactement, je veux vous répéter que celles de mardi et mercredi m'ont procuré la même satisfaction. Les détails avantageux de la première m'avaient fait espérer des succès plus marqués le jour que la bataille s'engagerait. Mais j'ai eu, hier, la

---

douleur d'apprendre ce qui a forcé l'armée autrichienne à repasser la Sambre. J'en suis vivement affecté, et ma peine s'accroît en considérant ce que peuvent devenir les suites de cet événement. Vous jugez du besoin que j'ai que vous ne me laissiez rien ignorer de tout ce qui pourra venir plus ou moins promptement à votre connaissance; je vous demande donc de multiplier vos lettres; mon amitié vous en tiendra compte. Je vous en renouvelle tous les sentiments. »

Après la mort de Marie-Antoinette, le baron de Breteuil, éprouvant le besoin de partager avec son jeune ami la douleur qui oppressait son âme, écrivait :

« Je trouve, mon cher Olivier, dans la certitude que vous partagez tous mes sentiments, la force de vous accuser réception de vos lettres. Je vois par la dernière combien votre âme est déchirée; vous jugez de l'état de la mienne. Vous connaissez mieux que personne l'étendue de mon respect et de

mon dévouement; il m'est affreux de penser qu'il n'a pu être bon à rien aux deux augustes personnes que nous devons pleurer toute notre vie.

« Le mouvement qui vous a porté à vouloir absolument joindre une armée dans laquelle vous auriez un rôle actif ajouterait, s'il était possible, à ma tendre amitié pour vous. Mais je ne vois pas encore le moyen de remplir votre désir. Ce qu'on vous a dit de M. d'Hervilly (1) n'est pas vrai; j'ai une lettre de lui par laquelle je vois les difficultés avec lesquelles s'effectue son passage en Poitou; vous avez raison de croire que c'est là que vous serez le mieux, mais il faut pouvoir s'y rendre. Si l'île de Noirmoutiers était, comme on l'a dit, entre les mains de l'armée royale, on y trouve-

---

(1) M. d'Hervilly, passé en Angleterre, avait levé un corps d'émigrés qui opéra une descente en Bretagne; blessé gravement, il put, à la nouvelle de la prise de Quiberon, regagner l'Angleterre.



---

rait des facilités. Je crois que vous devez attendre où vous êtes jusqu'à ce que votre zèle trouve une véritable ouverture... »

Cette lettre nous initie au désir de M. de Vêrac d'aller combattre en Vendée et à l'influence qu'exerce le baron de Breteuil pour le faire rester à l'armée autrichienne. Se rendant au conseil de son ami, le jeune officier demeura avec les alliés pendant l'année 1794, et nous trouvons ainsi résumées dans son journal les causes des revers de la première partie de la campagne :

« Les grands succès qui étonnent le vulgaire ne sont que des conséquences toutes naturelles d'un principe douloureux à confesser... la mésintelligence. »

Avant la reprise des opérations offensives par les armées coalisées, M. de Vêrac trouvait qu'un manifeste des Puissances était de la plus haute nécessité : « En vain tous les moyens accessoires, dit-il, seraient fournis et employés avec intelligence, en vain les

armées reprendraient la supériorité et l'offensive sur les Français comme elles doivent l'espérer, tout cela ne préparera qu'un quatrième désastre définitif pour le sort de l'Europe, si l'ouverture de la campagne n'est précédée d'un manifeste au nom de toutes les Puissances coalisées, dans lequel il serait déclaré que l'esprit de conquête ne doit pas ternir la gloire de leurs opérations, et que les places qu'elles seront dans le cas de reprendre ne doivent être que des points d'appui pour assurer leur marche; qu'elles déclarent que la partie du peuple bien pensante trouvera protection et sûreté dans leur magnanimité, qu'elles déclarent enfin que les opérations impies de la Convention arment seules leurs bras pour sauver leurs peuples des attentats de ces pervers. Un tel manifeste, bien authentiquement publié, vaudrait mieux que cent mille hommes de plus. Les compagnies de partisans s'accroîtraient à chaque pas, dans les

places fortes il se formerait des partis contre la garnison ; enfin les modérés, prenant confiance dans les opérations des armées, se manifesteraient, et les cris de : *Vive le Roi!* assureraient plus les trônes de l'Europe que la voix timide de la politique. L'anniversaire du supplice de Louis XVI célébré par une saturnale solennelle et l'incarcération de son auguste fils peuvent-ils laisser quelques doutes sur les complots des plus horribles des hommes? Déjà la république française a surpassé en crimes celle de Rome; encore quelques années, et elle la surpassera en puissance, et tout sera dit pour l'Europe. Les Français mal vêtus, mal nourris, bravent les rigueurs de cet hiver sur les glaces de la Hollande et sur le tertre de Mayence; nos soldats, avec autant de courage, attendent le printemps dans les cantonnements. Quelles conséquences ne doit-on pas tirer d'un contraste aussi frappant entre les deux partis qui font la guerre? Nous pou-

vions détruire ou prendre l'armée qui bloquait Mayence, les généraux expérimentés voyaient la chose facile en suivant le dispositif proposé pour cela. Pourquoi ne l'avons-nous pas fait? Depuis deux ans, la Convention ne cesse de mettre en usage les perfidies les plus grossières; avec l'or arraché des autels elle corrompt tout, avec la perfidie elle parvient à ses fins. La révolte de la Pologne, le complot tout récemment découvert et puni à Vienne ont manifestement été payés. Beaumarchais en Hollande surprend la bonne foi de la princesse d'Orange, qui doit être l'organe de la paix générale et d'une trêve particulière pour son pays; les courriers partent, la trêve se conclut à Bois-le-Duc; les défenseurs de la Hollande se reposent, mais une irruption sur leurs quartiers, et les articles de paix illusoires en réponse aux propositions de la Diète de Ratisbonne, ont fait connaître trop tard les dangers de se fier aux pervers.

« Dans l'intérieur de la France, les orateurs populaires font des discours à dormir debout, cela passe, parce que les Puissances dédaignent de leur opposer des gens d'esprit; cependant si l'on considère combien les mémoires de Dumouriez font d'impression en France, on sentira la nécessité d'attacher aux armées un gazetier du mérite de Mallet du Pan; cet homme profondément éloquent, connaissant le caractère des Français, la nature et la marche de la révolution, déjouerait les orateurs, et disposerait les esprits à prendre confiance dans les opérations des armées; nous sommes dans un siècle où l'exagération fait le mérite des événements. Se taire sur l'impudence des folliculaires français, c'est consentir à leurs impertinences, c'est avouer leurs principes destructeurs, c'est jeter les peuples dans le doute de ce qu'ils doivent faire ou penser... »

Plus loin, dans le journal de cette même campagne, se trouve un passage frappant

que nous croyons devoir citer, bien que nous ne voulions pas, comme nous l'avons déjà dit, entrer dans le détail des opérations militaires; l'appréciation du rôle que peuvent être appelées à jouer, en temps de guerre, les places fortes de Metz et de Strasbourg, nous a paru digne d'intérêt. Metz n'est-elle pas aujourd'hui un poignard qu'une main ennemie tient toujours prêt à enfoncer dans les flancs de la patrie? Et Strasbourg n'est-elle pas l'ancienne porte de notre vaillante et fidèle Alsace?

« Metz, considérée sous le rapport militaire, comme point intermédiaire entre Lille et Strasbourg, est d'une bien autre conséquence que ces deux grandes barrières. En effet, Lille, entravée par deux places aussi grandes qu'elle, Douai et Arras, ne joue le rôle que d'un avant-poste qu'on abandonne sans effroi à une armée victorieuse, dans l'espérance qu'elle ne pourra s'y appuyer pour pénétrer dans l'intérieur. L'exemple de

---

1708 aurait dû faire ouvrir les yeux sur la fausseté des opérations en Flandre, surtout depuis que Joseph II, par une politique que le militaire simple ne saisit pas, en a fait démolir les places fortes.

« Strasbourg, bornée par les places au-dessus et au-dessous de son pont et restreinte par les Vosges à un territoire qu'on peut envahir avec ces moyens, loin de servir à opérer une diversion fructueuse aux armées attaquantes, ne serait dans leurs mains qu'un objet de sollicitude fondé sur l'impossibilité d'en empêcher le siège, quand il plairait aux Français de l'entreprendre. Aussi cette grande place attire-t-elle moins les regards de la Convention que Sarrelouis.

« Metz, au contraire, est le foyer où s'élaborent tous les moyens de porter l'attaque au dehors, l'intermède qui lie l'Alsace à la Flandre, l'âme des places des quatre rivières, la Sarre, la Moselle, la Chiers et la Meuse,

le boulevard de la France dans la partie la plus critique de ses frontières, et, par conséquent, l'entrée la plus dangereuse dans l'intérieur. Elle est le centre vers lequel les productions d'un vaste pays, fertile en tout genre, arrivent par un embranchement incroyable de rivières et de chaussées; enfin, la position de Metz a cela de particulier qu'elle la rend aussi menaçante contre l'intérieur qu'abondante en ressources et en moyens pour la défensive des frontières depuis le Rhin à la Sambre. Eh bien, cette place, qu'un militaire doit étudier pour se former une idée de l'influence des forteresses sur les opérations des plus puissantes armées, est restée dans l'oubli depuis le ministère du maréchal de Belle-Isle..... »

M. de Vérac, qui signale à diverses reprises Wissembourg, Reichshoffen, Saint-Privat, Beaumont, comme des points où des armées en présence sur notre frontière de l'Est doivent fatalement se rencontrer,



apprécie la situation de Gravelotte dans les termes suivants : « La position de Gravelotte passe pour la plus importante de toutes, parce qu'elle a l'air de couvrir Metz et Verdun à la fois, en tenant le nœud des chaussées qui viennent de Longwy, Montmédy et Verdun à Metz. Cependant le passage du ravin très profond du Genivaux, les défilés de Sainte-Ruffine, les gorges de Longeau et le chemin étroit du Moulin, le long de la Moselle, toutes ces circonstances doivent faire juger que la position de Gravelotte, tant renommée, est plus propre à couvrir le siège de Metz qu'à l'empêcher, car la route de Gorze ne procurera pas plus de développements dans le fond que l'autre route sur les revers de la montagne. »

D'un chapitre intitulé : *Nécessité d'analyser les opérations des Français*, nous détachons encore les lignes suivantes :

« Les ministres de l'Empereur doivent se rappeler que j'ai eu le malheur de prévoir la

fin de la campagne comme elle est arrivée. Je désire bien ardemment me tromper sur les événements que je crains, mais les données sont trop positives pour faire un calcul faux. Prenons donc quelques mesures pour déjouer les projets de la Convention et tenir dans l'orage notre vaisseau sous voiles. La République française n'est pas encore élevée au niveau de la République romaine, nous avons un Annibal, n'attendons pas qu'il sorte un Scipion du volcan dont la lave menace d'engloutir toutes les sociétés..... Un établissement en France, fait sur les principes d'un sage désintéressement, est tout ce qu'il y a de plus redoutable pour la Convention.

« Les peuples sont prodigieusement las du régime actuel, on peut même juger du vœu particulier des Lorrains et des Alsaciens pour le rétablissement de l'ordre par l'émigration prodigieuse des derniers et par la révolte qui vient de se faire à Lunéville.

Qu'on traite donc bien les peuples, qu'on désarme et punisse les méchants, qu'on admette les bons dans les légions françaises, qu'on rétablisse les cultes et les tribunaux de justice sur leurs antiques bases, qu'on encourage enfin l'agriculture, et les armées vivront dans l'abondance. L'établissement d'un impôt modéré, légalement perçu, soulagera beaucoup les puissances coalisées ; il n'est pas douteux que de proche en proche les provinces n'achètent au même prix une situation qui équivaldra à la paix, par la lassitude de l'anarchie. Mais je vois s'élever contre ce plan les clameurs de ces ministres sages qui, n'étant pas militaires, méconnaissent le principe fondamental de cet art : on ne se défend jamais mieux qu'en attaquant son ennemi. Le grand Frédéric, dont le génie vaste faisait entrer dans les plans militaires le caractère des nations, fut le premier qui, sentant la nécessité d'ôter l'impulsion aux Français, augmenta prodi-

gieusement l'artillerie de bataille ; les succès de la guerre de Sept ans ont été le fruit de cette prévoyance.

« Une conduite offensive aura encore l'avantage de soulager beaucoup les troupes des alliés en les délivrant des attaques successives, car on a vu, pendant la dernière campagne, des postes prussiens attaqués quatre ou cinq fois dans le même jour par des colonnes toujours nouvelles. Dans cette guerre, les Français ont fait un nouvel usage de l'artillerie qu'on n'a point imité, malgré les avantages qu'ils en ont retirés. C'est l'emploi des gros calibres aux avant-postes. Longtemps on a regardé aux pertes faites par cette arme, mais on est bien convaincu maintenant que l'impulsion et l'usage forcé de l'artillerie ont été les deux causes du succès qui étonne l'Europe. Les Puissances coalisées ont de meilleurs canonniers que les Français n'en ont maintenant ; il ne faut donc que favoriser ce service si nécessaire

pour lui rendre toute sa célébrité. Or, des pièces d'avant-postes, bien montées, rétabliront tout de suite l'équilibre que nous avons toujours été forcés de perdre, par la différence des portées... Si donc l'opération proposée s'entreprenait avec accord et résolution, n'allant en avant qu'avec des forces proportionnées aux circonstances et possédant un corps de réserve à portée de remplacer ou de grossir les armées dans le besoin, il n'est pas douteux qu'on ne s'aperçût bientôt que l'agrandissement des Français, loin de les rendre plus forts, n'a fait que les affaiblir. Des armées qui ont passé l'hiver sur des glaces ou dans la neige ne peuvent que périr de maladie, si on ne leur donne pas le temps de se reposer. Sous le règne de Robespierre, qui tenait la nation asservie par la guillotine, les armées étaient dans l'abondance; ce système est changé : le murmure des peuples sur la disette attire tous les regards de la Convention, d'où il

résulte que la dépouille du pays conquis reflue dans l'intérieur de la France au détriment des armées ; c'est ainsi que nous avons vu, sous nos yeux, l'armée qui bloquait Mayence manquer de pain, et les chevaux périr faute de fourrages.

« Il reste une dernière observation qui n'a pas trouvé de contradicteurs au Parlement d'Angleterre : les divisions intestines peuvent seules faire échouer les projets de la Convention ; ce qui signifie, en langage militaire, qu'on ne vaincra la France qu'avec les Français. Or, on ne verra réussir ce grand coup de politique qu'en faisant prendre un caractère décidé aux opérations des armées, c'est-à-dire en concentrant la majeure partie des forces coalisées. Cette mesure aura bien des avantages, entre autres celui d'opposer toujours l'ordre profond à l'ordre mince dans les pays où opèrent les alliés. Les troupes qui, pendant la dernière campagne, ont été victimes de disparitions

isolées, reprendront le sentiment de leur supériorité, par un appui immédiat, et l'é-mulation leur fera faire des prodiges ; jamais surprises, parce que les compagnies franches éclaireront la marche de l'ennemi, toujours à portée d'être soutenues dans les combats et leurs derrières bien couverts, il n'est pas possible qu'elles n'aient des succès continuels..... »

Puis, parlant de la possibilité de la guerre en Hollande, du trouble et de la perturbation qui pourraient s'ensuivre dans le continent, M. de Vérac s'exprime ainsi à la fin du récit des campagnes de 1794 :

« Il est malheureux, sans doute, de lire l'avenir à un flambeau aussi sinistre ; mais ce qui est arrivé à la campagne dernière est plus étonnant encore ; d'où l'on peut conclure qu'une attaque vigoureuse et opiniâtre en France doit être considérée moins comme une mesure militaire que comme un moyen politique de sauver le monde civi-

lisé. Enfin, j'ai le malheur de ne pas voir dans une paix quelconque le remède à d'aussi grands maux. Le Rhin sera sans doute la moindre limite que la Convention voudra tracer à la République ; alors, les forces du Nord ne pourront plus agir ensemble, parce que le fleuve est la ligne naturelle qui les unit par la communication de leurs moyens. La France pourra donc agir en masse contre la partie de l'Allemagne qu'elle voudra, sans avoir rien à redouter de ses ennemis. Le Rhin, qui apportait de Hollande dans les vastes contrées germaniques les productions d'outre-mer, dont les peuples se sont fait un besoin, deviendra l'occasion d'un impôt très onéreux, car le droit de péage frappera sur l'exportation comme sur l'importation. Robespierre a fait guillotiner les fermiers généraux, mais les barrières de la République feront regretter un régime qui a servi de prétexte au renversement de la monarchie. Déjà la Conven-



tion fait étalage des forces de la République naissante, et le rapport qui vient d'en être fait pourrait effrayer, si tout le monde ne savait qu'il est mensonger ; mais dans trois ans il sera réel. La misère, qui doit naturellement naître du régime républicain chez un peuple aussi nombreux, portera le caractère léger des Français à la férocité, parce qu'il est ignorant et présomptueux ; la guerre sera donc son élément par besoin et par intérêt. Qu'aura-t-on à opposer à un foyer aussi ardent ? Les cercles de l'Allemagne détruisent l'unité, les régences arrêtent tout, les trésors des souverains sont limités faute d'un grand commerce maritime. Il sera donc bien heureux si les antiques limites de Charlemagne peuvent satisfaire une nouvelle génération élevée dans le sang. Telles sont les données de ce grand problème : *Est-il indifférent pour l'Europe que le gouvernement de la France soit monarchique ou républicain ?* »

En 1795, M. de Vérac assistait au siège de Mayence; il en écrivit sans doute la relation, car nous trouvons arrachées à un cahier ces pages écrites de sa main :

« Le major Vincent (1) fut choisi pour aller trouver Pichegru; il devait annoncer à ce général l'armistice conclu entre le maréchal de Clerfayt et Jourdan et lui proposer d'en signer un sur les mêmes bases. Vincent avait été quelque temps auparavant en Suisse pour d'autres affaires, toutes les conversations qu'il avait pu avoir alors au sujet des généraux employés par la République l'avaient porté à penser que le général Pichegru était l'ennemi caché du nouveau gouvernement et qu'il était possible de s'entendre avec lui, si on y mettait adresse et prudence. Suivant toujours cette idée, sans prévoir l'époque où il pourrait

---

(1) Le major Vincent dont il est ici question et qui fut plus tard général, est ce même officier qui, en 1830, voulait marcher sur Paris avec les troupes restées fidèles.

lui donner exécution, il était passé un mois après chez M. le prince de Condé et lui avait fait part de ce qu'il savait et plus encore de ses pressentiments, en lui demandant un plein pouvoir signé de lui pour négocier avec Pichegru, dans le cas où les circonstances le mettraient à portée d'en faire usage. M. le prince de Condé connaissait toutes les qualités qui rendaient M. Vincent l'homme le plus propre à une pareille affaire; il lui donna sur-le-champ ce qu'il lui demandait, et Vincent lui répéta encore qu'il ne se servirait peut-être jamais de l'écrit qu'on lui donnait, mais qu'il répondait qu'il n'aurait aucun inconvénient dans ses mains. Il y avait à peu près six mois que tout cela s'était passé lorsque tout à coup l'occasion dont je viens de parler se présenta pour M. Vincent, d'aller chez Pichegru et de traiter avec lui. — Je laisse ici parler Vincent : « Je me rappelai alors cet écrit que j'avais demandé au

prince de Condé, et, comme officier autrichien, je ne crus pas dans ma conscience pouvoir en faire usage sans en prévenir le maréchal. J'allai dans son cabinet le lui montrer; il le lut et me dit qu'il s'en rapportait à ma prudence et me laissait le maître de me conduire comme je le voudrais. Cela dit, je partis en compagnie du capitaine de chasseurs français que Jourdan envoyait à Pichegru pour lui apprendre ce qu'il venait de convenir avec nous. Nous eûmes un temps affreux, une pluie à verse; il faisait nuit quand nous joignîmes les avant-postes français; il était très tard quand notre escorte nous avertit que nous étions arrivés au quartier général. C'était au village nommé Neirtheim, à trois lieues derrière Landau. On nous conduisit d'abord chez le général en chef. Nous le trouvâmes au moment de se coucher, entouré d'une douzaine d'officiers d'état-major ou d'aides de camp. Pichegru se déshabillait près de

la cheminée. Sa figure me prévint d'abord; il nous reçut avec beaucoup d'honnêteté et avec une franchise et un air ouvert qui achevèrent de me gagner en sa faveur. Une partie des officiers s'étant retirés, il me dit que je pouvais m'expliquer devant ceux qui restaient. Je lui appris alors la trêve conclue entre le maréchal comte de Clerfayt et le général Jourdan; j'ajoutai que l'officier qui était avec moi lui apportait une lettre de Jourdan qui lui confirmerait cette nouvelle, et que le maréchal m'envoyait pour voir s'il n'était pas dans les mêmes dispositions. — « Les miennes, me répondit-il, dépendent des vôtres; je crois que vous désirez beaucoup cette trêve et que vous en avez grand besoin. » Je répondis que je ne venais pas la demander, mais savoir s'il comptait la demander afin d'éviter à l'humanité, par un arrangement prompt s'il devait avoir lieu, le sang qui coulait tous les jours. — « La République

française a le même principe d'humanité, et dès qu'il s'agit d'épargner nos braves soldats, nous serons bientôt d'accord.» — Il me dit qu'il était trop tard pour pousser plus loin la discussion, que le lendemain, à l'heure que je voudrais, je pourrais le voir et la reprendre. Il n'y a pas d'attentions obligeantes qu'il n'eût ensuite pour moi : la pluie m'avait percé jusqu'aux os, il me fit donner de son linge, de ses habits, donna des ordres pour qu'on me préparât la meilleure maison du village; il me fit faire à souper, enfin je le quittai pour me retirer dans mon logement. Un de ses aides de camp m'accompagna et causa avec beaucoup de gaieté pendant ma toilette.

« Le lendemain de bonne heure, je me rendis chez Pichegru, j'avais l'écrit du prince de Condé dans mon portefeuille. Je trouvai le général avec quelques officiers majors. Nous désirions la trêve autant l'un que l'autre; je sauvai l'espèce de honte de

notre démarche; elle fut bientôt conclue et signée aux mêmes conditions que celle du comte de Clerfayt. Les officiers se retirèrent, je restai avec lui. Nous n'étions cependant pas seuls; dans sa chambre il restait encore un de ses adjudants pour qui j'avais remarqué qu'il avait une amitié particulière (c'était le frère de celui qui m'avait tenu compagnie la veille). Cet officier était avancé hors de la fenêtre et regardait ce qui se passait dans la rue. Le temps s'écoulait, c'était peut-être la seule occasion que j'avais de faire usage de mon écrit; je pensai qu'il n'y a que les démarches hardies qui réussissent; ouvrant le portefeuille et lui remettant l'écrit, je lui dis avec l'air le plus simple et le plus ouvert qu'il me fut possible de prendre : « Tenez, lisez ceci, mon général; vous verrez que j'étais destiné depuis bien longtemps à traiter avec vous. » Pichegru prend le papier, le regarde, le lit ensuite avec beaucoup

d'attention, me fixe longtemps et, baissant la voix, me dit : « *Je suis entièrement dévoué à Monseigneur le prince de Condé ; je suis heureux d'avoir une occasion aussi sûre de le lui faire savoir, mais mon armée n'est pas au point où je la désirerais pour pouvoir le servir et je ne veux pas être un second Dumouriez.* » Nous avons à peine ajouté quelques mots que l'officier se retourna. Je vis qu'il était temps de partir. Pichegru me serra fortement la main. On me donna une escorte, des chevaux, et je revins avec le général Desaix, qui me reconduisit jusqu'à nos postes. »

« Après ce récit, Vincent ajouta qu'à peine arrivé au quartier général, il chargea M. le comte de Barbançon d'instruire M. le prince de Condé de ce qu'il venait de faire. Pendant tout l'hiver on eut différentes occasions pour suivre cette ouverture, mais on les négligea ou, ce qui est pire, on en profita gauchement. Pichegru écrivit



lui-même au prince de Condé. Ce dernier lui demandait de livrer Strasbourg : il s'y refusa, en représentant que cette démarche n'aiderait pas assez puissamment le parti du Roi, qu'elle le démasquerait trop tôt, que toute l'armée et les soldats même les mieux intentionnés crieraient d'abord à la trahison, et que cela n'aboutirait, ainsi qu'à Lyon, qu'à des boucheries affreuses d'honnêtes gens. Il parlait d'un plan bien plus vaste, sans le développer. On fit des imprudences, des indiscretions, il perça quelque chose dans son armée. Il est très probable que le rappel de Pichegru n'est dû qu'aux soupçons qu'eut le Directoire. N'est-il pas désolant de voir que nous ne savons jamais profiter des chances que nous offre la fortune ? Les royalistes du dehors sont comme les harpies : ils gâtent tout ce qu'ils touchent.

« L'année suivante, pendant la cam-

pagne d'Italie, revenant sur cet épisode, le major Vincent ajouta encore quelques particularités à celles qu'il m'avait déjà données sur les intelligences que l'on a eues avec Pichegru. Une des premières conditions qu'il mettait pour se déclarer était qu'on lui donnât l'assurance de toucher trois millions pour que son armée fût payée en numéraire aussitôt qu'elle aurait crié : « Vive le Roi ! » Le maréchal Wurmser ne pouvait pas prendre sur lui d'accorder cette demande ; il écrivit à Vienne et ne reçut point de réponse. De son côté, le prince de Condé ne voulut rien décider de tout ce qui lui était proposé. Il croyait de son devoir de tout soumettre à Vérone (1), ce qui entraînait pour les moindres choses des longueurs qui désolaient Pichegru. A l'arrivée du Roi à l'armée de Condé, les négociations se soutenaient toujours. Pichegru,

---

(1) Louis XVIII était à Vérone.

destitué même du commandement, vint à Strasbourg, et par le moyen de quelques batteries de cette ville qui passaient et repassaient le Rhin pendant la nuit, on entretint avec lui la correspondance la plus exacte. Il était persuadé qu'on le replacerait bientôt à la tête de l'armée; et en cas que cela n'eût pas lieu, il assurait qu'il serait possible de s'entendre avec le général Moreau; mais que pour cela il fallait rompre promptement l'armistice, l'attaquer et le battre. M. de Montgaillard était dans le secret, et le Roi l'employait à suivre cette affaire auprès du maréchal de Wurmser. Les choses en étaient là lors de l'ouverture de la campagne sur le Rhin. Le malheur des armées alliées dès les premiers coups de fusil, le départ du maréchal pour l'Italie, vinrent arrêter ces négociations. »

## CHAPITRE III

CAMPAGNE DE 1796 EN ITALIE. — M. DE VÉRAC  
A VENISE. — SA RENCONTRE AVEC SON PÈRE.  
— SON DÉPART DE L'ARMÉE AUTRICHIENNE.

M. de Vérac, s'attachant à la fortune du maréchal Wurmser, suivit en 1796 les opérations de l'armée d'Italie. Dès son arrivée (26 juillet), il se mit en route pour rejoindre la colonne du général Mélas.

« Pendant que mon cheval marchait au pas, dit le jeune Olivier dans son journal, ma tête trottait à travers tous les châteaux et toutes les batailles en Espagne de l'avenir..... Mon imagination, mes pensées allaient Dieu sait où; mais elles me faisaient toujours un héros au-dessus de tout danger.

Soudain je rencontrai un chariot rempli de blessés poussant des cris déchirants; je revins aux réflexions sur la triste humanité...

« Les généraux sont dans une appréhension et une inquiétude qui leur ôtent encore la jouissance de leur peu de facultés naturelles. Il faut voir de près les hommes auxquels on confie l'existence de leurs semblables pour plaindre le sort de la malheureuse humanité, celui surtout de ces pauvres soldats qui reposent tranquillement appuyés sur leurs gibernes, livrant leur vie aux combinaisons de chefs découragés et pusillanimes; tandis que ces chefs à leur tour s'abandonnent journellement à Dieu et à de jeunes officiers qui ne devraient qu'exécuter leurs ordres et trembler devant eux. »

Peu de jours après se livrait la première bataille de Rivoli, qui eut pour résultat de faire lever le siège de Mantoue aux Français. Voici dans quels termes M. de Vérac parle, après ce succès, de celui qui venait

de le remporter, « de ce bon vieillard à qui la fortune s'amusa à jeter des lauriers à tort et à travers : Le maréchal causa avec moi de toutes ses victoires ; il ne savait pas lui-même comment les événements qui en faisaient un grand homme étaient arrivés. » Quelques pages plus loin, dans le récit de la défaite de Castiglione, nous lisons encore : « Lorsque j'arrivai à la butte, clef de la position, je trouvai le maréchal qui avait mis pied à terre. Il regardait tout sans rien voir, sans rien dire, sans rien entendre ; et cette brave et vieille tête couverte de cheveux blancs ne pensait pas davantage ; tous les adjudants, consternés de ce qui allait arriver, chuchotaient derrière lui... Le maréchal a couru beaucoup de dangers dans cette journée ; il n'y a montré que sa valeur. »

« Le soir de cette triste bataille, dit M. de Vérac, abîmé de fatigue, agité par tout ce que je venais de voir, par mille réflexions

affligeantes, par une foule d'idées douloureuses et d'inquiétudes, je m'acheminai vers le quartier du maréchal, sans savoir où je portais mes pas. Je me trouvai dans un vaste jardin, une jolie pelouse, des fleurs, etc. ; là tout était tranquille et calme, la fraîcheur de la soirée était délicieuse. Je me jetai par terre un moment pour respirer ; j'éprouvais le sentiment d'une émotion douce impossible à décrire. Je comparais mon existence agitée avec celle du propriétaire de cette enceinte ; la vie épouvantable à laquelle j'étais livré, les spectacles affreux que j'avais sans cesse devant les yeux, avec les occupations douces de ce dernier. Mon corps était épuisé, mon âme l'était encore plus. Je songeais à mes amis ; le courage et l'espérance me ramenèrent à l'idée de les revoir un jour. L'appétit vint me tirer de ces rêveries et me faire songer que j'étais parti pour aller souper chez le maréchal. Je traversai une rue déserte où l'on avait aban-

donné une douzaine de blessés. Ces malheureux n'étaient pas pansés et me tendaient les mains pour me supplier de les faire emporter. Je fis ce que je pus, je ne rencontrai personne pour m'aider. Dans ce moment courut le bruit d'une alerte ; je partis avec le maréchal. La nouvelle fut heureusement reconnue fausse. En revenant, nous nous mîmes à table. A peine avais-je mangé la soupe que je me rappelai ces malheureux blessés qui mouraient peut-être faute de secours. Je n'avais plus le courage de porter les morceaux à ma bouche : je me levai de table en disant à mon voisin croate, qui me représentait que c'était ridicule de quitter le dîner, que la vie de douze hommes valait mieux qu'un morceau de rôti. Je ne pus les transporter ; mais je leur fis donner du vin et de l'eau et je cherchai un chirurgien pour les panser. Sans cette demi-heure de réflexion et de retraite en moi-même passée dans le jardin, ma sensibilité usée à la guerre



---

n'aurait pas été réveillée et ces gens-là m'auraient peu occupé. Ils auraient péri... .

« Après la défaite de Castiglione, la retraite de l'armée fut une véritable déroute... La terreur était à son comble ; chacun fuyait du côté où il croyait pouvoir se sauver. On parlait de se rendre : et à qui ? Il n'y avait pas de Français... On pouvait encore passer au galop sans beaucoup de danger le défilé conduisant à Dolcé ; le maréchal se décida à suivre cette voie. Mais cet infortuné vieillard, abîmé de fatigue et de désespoir, n'avait plus la force de faire galoper son cheval. La plupart de ses officiers l'abandonnèrent et cherchèrent à se sauver ; ceux qui restaient le pressaient vainement. Il était tout à fait abattu ; au lieu de l'exciter, je me mis à côté de lui, ce qui donnait de l'ardeur à son cheval ; et je dis au palefrenier de le fouetter, sans qu'il le vît. Les plaintes douloureuses et faibles de ce malheureux et si bon vieillard déchiraient le cœur. Arrivé

---

près de Volargue : « Allez en avant, mon  
« ami, me dit-il, voyez ce qu'il y a. » — Je ren-  
contraï à cet instant le colonel Graham (1) :  
« Allons, colonel, lui dis-je, prenons gaie-  
« ment notre parti. Il faut ici passer aux  
« verges; mais passons promptement, et au  
« galop; cela vaut mieux que d'hésiter tou-  
« jours. » Nous rassemblâmes nos chevaux,  
et arrivés au bout d'une muraille où l'on  
cessait d'être à couvert, nous partîmes  
ventre à terre. Les Français crièrent mille  
injures, tirèrent des coups de fusil et nous  
manquèrent. Le maréchal passa après avec  
les deux palefreniers; ils ne l'attrapèrent  
pas davantage. Il n'y eut qu'un cheval de  
la suite de tué et un officier de blessé. »

Après ces journées de cruelle émotion,  
M. de Vérac, éprouvant le besoin de se  
reposer et d'être quelques jours dans le  
même endroit, demanda et obtint l'autori-

---

(1) Officier anglais attaché, comme M. de Vérac, à l'état-major autrichien.

---

sation d'accompagner à Venise le colonel Graham, appelé dans cette ville par les affaires d'Angleterre. Depuis plusieurs années, Olivier n'avait pas vu son père; aussi, le sachant près de lui, à Fiesso (1), avait-il hâte d'aller le trouver pour le presser sur son cœur. Laissons maintenant M. de Vêrac nous dépeindre ses impressions sur Venise et nous raconter sa touchante entrevue.

« Nous arrivâmes à Mestre au petit jour; là, il fallut nous embarquer pour traverser la lagune et arriver à Venise. Le canal qui va de Mestre à la lagune a plus d'une demi-lieue. Il débouche dans le golfe; mais plusieurs îles basses empêchent encore la vue de s'étendre. Vous naviguez au milieu de ces îles, lorsque tout à coup vous découvrez Venise et la mer Adriatique. Cette ville s'y

---

(1) Petite ville dans les environs de Venise. La princesse de Nassau y avait donné l'hospitalité au marquis de Vêrac.

baigne depuis le cinquième siècle. Une flotte de clochers, de maisons, de tours isolées au milieu des eaux forme un coup d'œil singulier; vos regards se déploient sur une grande étendue de mer. L'atmosphère était chargée de vapeurs qui empêchaient de distinguer l'horizon, et la mer se confondait avec le ciel. Il n'y avait pas le moindre souffle dans l'air, le golfe ressemblait à un miroir immense.

« Nous passâmes auprès d'une flottille de quarante navires montés par des soldats vénitiens vêtus comme nos *manteaux rouges*; ils nous appelèrent à bord pour visiter nos passeports. La plaine au milieu de laquelle Venise est bâtie, c'est la mer; les belles rues par lesquelles on entre dans la ville, ce sont des canaux. Excepté les maisons qu'ils n'occupent pas, les poissons doivent se croire ici chez eux, car il y en a plus dans les rues qu'il n'y a d'habitants. Les premières rues liquides par où nous

avons passé ne m'ont pas séduit : une eau puante, des maisons délabrées par l'humidité; ce silence morne auquel on n'est pas accoutumé dans une grande ville étonne et déplaît. On parle bas dans la gondole pour ne pas faire de train. A Londres, à Paris, vous criez dans votre fiacre pour pouvoir vous faire entendre. Il n'y a pas une auberge qui puisse ici mettre sur son enseigne : « Bon logis à pied et à cheval. » Les jeunes nobles les plus fous de Venise ne peuvent se ruiner en beaux équipages, parce que les gondoles ne mangent pas de foin.....

« A notre arrivée, il était six heures du matin, tout le monde dormait, les gondoles étaient immobiles à toutes les portes. Des bateaux chargés des plus beaux fruits arrivaient en ville. On nous a menés à l'hôtel de la police pour donner nos noms. Il nous a fallu traverser toute la ville, je reconnaissais à mesure toutes les vues de l'optique; je me croyais encore l'œil à la

petite fenêtre. Nous quittons une grande rue et nous nous trouvons dans une autre très étroite, puis encore dans un autre, nous traversons un carrefour, nous prenons une allée de passage pour raccourcir et nous sommes toujours en gondole; on ne s'accoutume pas d'abord à cette inondation générale et à voir une ville qui est encore au déluge. Venise doit sa fondation à la peur, comme Rome doit la sienne au courage et Paris à l'envie que quelques particuliers avaient de pêcher...

« Je me trouvais ici sans culotte, la mienne n'était pas présentable; j'envoyai chercher un tailleur qui me prit mesure, et je me mis au lit en attendant sa diligence; deux heures après il m'en apporta une très bien faite. Le chevalier Graham me prêta du linge; j'achetai un chapeau rond; j'étais très fashionable (1).

---

(1) Le maréchal avait défendu à ces messieurs de paraître en uniforme.

---

« Avant de partir pour Fiesso, campagne de madame de Nassau, chez laquelle je pensais trouver mon père, j'attendais la réponse de M. Drack (1), qui devait nous fixer sur la durée de notre séjour. Le ministre anglais ayant prié M. Graham de se rendre à Conegliano, je partis de suite, donnant rendez-vous à mon compagnon pour le lendemain soir à Mestre. La route qui conduit à Fiesso remonte la Brenta; c'est sur les bords de cette rivière que sont situées toutes les maisons de campagne des nobles vénitiens. A mon arrivée, toutes les fenêtres du château étaient encore éclairées. J'espérais qu'on ne s'était point encore retiré. J'allais revoir mon père, dont j'étais séparé depuis cinq ans; je savais que le malheur l'avait beaucoup vieilli; cette idée, celle de le revoir m'agitaient bien vivement. Je restai

---

(1) Ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Turin.

à la grille, où j'appelai, quelqu'un vin m'ouvrir. Je traversai le salon : on venait de le quitter ; de grandes lampes à la turque y brûlaient encore, je montai au premier. La princesse de Nassau, qui avait entendu du bruit, sortait à moitié déshabillée de son appartement ; j'étais si troublé, si hors de moi-même, que je ne la reconnus pas. L'évêque de Lambetz, M. d'Albignac accoururent aussi de leurs chambres. On me dit que mon père s'était retiré de bonne heure, était couché et sûrement endormi ; je ne savais ce que je devais faire ni même ce que je faisais. La princesse de Nassau ne permit pas que je me présentasse tout à coup devant lui. Avec toute la bonté possible elle ne voulut confier qu'à elle-même le soin de le prévenir. Tout le monde monta chez lui ; je suivais ; on frappe à sa porte ; on fait tant de bruit qu'il s'éveille... j'entends une voix... c'était celle de mon père ! mais si changée que je ne la



reconnus pas. J'entre, je me jette à son cou; mon père se trouve presque mal et retombe sur son lit en me reconnaissant. Nous mêlons ensemble et nos larmes et nos embrassements. O mon pauvre père, que je le trouvais changé! je le cherchais presque, et j'étais devant lui... ses yeux éteints... sa langue embarrassée. — « N'est-il pas vrai, mon ami, me dit-il, que tu me trouves bien vieilli? Je ne suis plus rien, l'excès du malheur m'a tué; je ne vis que de ce moment. » — Je l'embrassai encore : « Quelle idée, lui dis-je, ô mon père! Il n'y a que le courage qui vous manque. » Je restai avec lui jusqu'à trois heures, ensuite je me retirai pour me coucher sur un lit que par les ordres de la princesse de Nassau on m'avait préparé près du salon.

« Livré à des émotions trop vives, à des pensées trop agitantes, je ne pouvais dormir en pensant à mon père. Des larmes amères ruisselaient dans mes yeux comme

sur mon cœur... je me disais : Je ne le verrai plus jamais, jamais, tel qu'il était autrefois. Le temps l'a détruit, le temps détruit tout, efface tout. Ne lui dois-je pas déjà toutes les amertumes empoisonnées de ma vie? Le mouvement du balancier d'une pendule qui était près de moi me faisait alors horreur; je restais les yeux fixés à le regarder. C'est donc cela, me disais-je, qui détruit, qui vous enlève la famille, la santé, les amis, qui refroidit, qui glace les cœurs... Je me retrouvais encore plus isolé sur la terre depuis que l'infortune affaissait mon père. Il est si doux d'appuyer son existence sur celle d'un autre; et l'isolement, je le crains tant! La pauvreté, les peines physiques ne sont rien auprès de la solitude de l'âme. Les autres font partie de moi-même; mes amis sont l'âme de mon corps.

« Je me réveillai de bien bonne heure; mais avant que j'eusse repris tous mes sens,

je ne savais où j'étais et je ne revenais pas de me trouver dans un beau salon. Je m'habillai à la hâte. Il était six heures; je courus chez mon père; je le trouvai bien mieux que la veille. Nous causâmes ensemble de tout ce qui nous était arrivé depuis notre séparation, de tout ce qu'il était possible de prévoir et de ce que nous devions faire dans chaque circonstance. Je le pressai de questions sur la manière dont il était chez madame de Nassau et je fus satisfait de tout ce qu'il me répondit à cet égard... Mon père avait peu d'argent (je l'avais demandé à son domestique), je le suppliai pour que nous mêlions nos fonds, lui disant qu'ensuite nous partagerions; il me refusa absolument, me fit remettre mon argent dans ma bourse et mit fin à mes prières en me montrant l'annonce d'une lettre de change de quarante louis et des espérances pour une somme plus forte. J'étais fâché que mon père n'eût rien

accepté de moi; je trouve que de bons parents ou de bons amis dans des temps de malheur ne doivent jamais se quitter sans avoir donné ou sans avoir reçu. Dans l'ordre social et tranquille, le fils doit recevoir de son père, à qui des lois conservent sa fortune. Dans les temps de bouleversements et de trouble, l'ordre de la nature revient : le jeune homme, plus actif, plus fort, plus à même de faire fortune, doit travailler pour faire vivre celui qui lui a donné le jour. Je fis tout ce que suggère le sentiment pour donner de la force et du courage à mon père en ranimant son cœur abattu; je lui présentai le tableau d'une réunion prochaine; je passai en revue toutes les chances heureuses que l'avenir pouvait nous faire espérer pour les offrir à son esprit. Je suis sûr d'avoir réussi, et le peu d'instant qu'il a passés avec moi lui a certainement fait du bien. Mon père me conjura de quitter le service et me dit mille

fois ce que je sais très bien : c'est qu'il ne peut me conduire à rien de grand et d'heureux.....

« Je fus présenté dans la matinée à madame d'Aragon, fille naturelle et, ce qui vaut mieux, très jolie du prince de Nassau et d'une fille de Paris dont j'ai oublié le nom. Une autre dame fort jolie, née Puységur, se trouvait aussi dans le château, puis le jeune Sabran, M. d'Albignac, etc. Cazalès était attendu. La princesse réunissait toutes ces personnes chez elle, car elle a besoin de tout le monde sans que personne lui soit nécessaire. Je voulais choisir le moment pour lui parler de mon père en fils pénétré de reconnaissance, elle l'évita, mais elle me dit de la manière la plus aimable qu'elle ne pouvait plus se détacher de lui. Madame de Nassau, remplie d'excellentes qualités, est un des plus singuliers caractères du monde. Capable des plus étonnants procédés, elle n'a l'air de s'intéresser à qui

que ce soit; elle ne remarque personne, et une foule lui doit son bonheur. Elle parle comme les Mille et une nuits sont écrites; ce sont toujours des récits différents, des fêtes, des aventures dont elle est l'héroïne. La scène est toujours en Pologne. Elle se divertit dans ces rêves de son imagination et veut les faire passer pour des histoires. En véritable héroïne de romans, un jour elle a une foule de domestiques et le lendemain plus personne pour la servir. Mon père l'a vue avec cinq femmes de chambre et pas un laquais, le lendemain elles étaient toutes renvoyées et la princesse n'avait qu'un palefrenier pour lui passer sa robe. L'argent roule; il est jeté par la porte et les fenêtres. A cela succèdent des expédients, et elle emprunte quarante louis aux personnes qui sont chez elle. Elle vient présentement de faire un joli héritage en Pologne.....

« Je partis de Fiesso à deux heures. Mon

père, malgré la chaleur extrême qu'il faisait, voulut absolument me reconduire jusqu'à Mestre, où le colonel Graham m'avait donné rendez-vous. Nous arrivâmes à cinq heures ; jusqu'à sept, mon père attendit M. Graham ; ensuite, menacé d'un violent orage, je l'obligeai à me quitter, désirant qu'il fût rentré avant que la tourmente éclatât. Nous nous embrassâmes, nous nous dîmes adieu. Mon père me fit promettre de quitter l'armée. Je le lui promis, décidé cependant à ne consulter que moi-même... Je restai tout pensif, assis près du canal. Le colonel Graham arriva un instant après. Son courrier avait fait apprêter les chevaux. Nous partîmes ; nous passâmes de jour à Trévisé, de nuit une large rivière dans un bac, et arrivâmes à Conegliano à trois heures du matin. M. Drack était couché, nos lits préparés. Le colonel Graham me présenta à M. Drack : je vis, à la réception de celui-ci, combien il était prévenu sur mon compte

d'une façon avantageuse : il me nomma à sa femme, qui est extrêmement jolie et qui parle très bien le français. M. Drack a trente ans, est rempli d'esprit et de connaissances. En Angleterre, on emploie les hommes avant qu'ils soient passés; on préfère les cueillir avant la saison et qu'ils se mûrissent dans la besogne; trop tard, ils ne font qu'y moisir. Après le déjeuner, je me retirai chez moi et je laissai M. Graham et M. Drack traiter de leurs affaires. A onze heures, ils vinrent me prendre pour aller à la promenade.

« Conegliano est à l'entrée des montagnes; nous dirigeâmes nos pas vers leurs premières pentes et nous nous y assîmes pour jouir de la vue de cette magnifique plaine d'Italie, de cette culture, de ce beau plateau, de ce beau ciel. La conversation qui s'établit fut du plus grand intérêt. On passa en revue les armées, les généraux, les ministres, toutes les sottises faites, toutes celles



---

qu'on ferait encore; ce qu'il faudrait faire et ce qu'on ne fera pas. M. Drack parla heureusement beaucoup, car il causait à merveille, savait une foule d'anecdotes piquantes. Nous dinâmes très tard et fîmes un mauvais dîner, pendant lequel il y eut un fort orage et de la grêle. Madame Drack avait bien peur; une femme peureuse sans ostentation n'en est que plus jolie : tout ce qui tient à la douceur, à la faiblesse et au besoin des autres dans une femme fait plaisir. Chaque coup de tonnerre lui donnait une nouvelle grâce. MM. Drack et Graham reçurent des courriers de Florence et de Suisse; ils en expédièrent un à Vienne, et restèrent enfermés à travailler jusqu'au soir. Pendant ce temps, ils me donnèrent à lire tous les rapports qu'ils avaient de l'intérieur et des armées françaises. Demain matin nous partons pour retourner à l'armée. »

Pendant l'absence de l'officier anglais et de son ami, l'armée autrichienne avait con-

tinué à battre en retraite, et c'est à Trente que nos voyageurs durent rejoindre le quartier général.

« La première personne que j'aperçus en arrivant à Trente fut Niepperg; il courut se jeter dans mes bras, et nous nous embrasâmes plusieurs fois de tout notre cœur. On lui avait dit que j'avais été tué... A sa colonne, que de dangers, d'événements brillants, d'honneur, de succès et de confusion il avait partagés! Malecamp, que j'avais laissé amiral commandant la petite flottille du lac de Garde, m'apprit qu'après avoir coulé sa flotte, il s'était sauvé à pied avec tous ses matelots. Tout périssait, tout se désorganisait et disparaissait de plus en plus. Le soldat découragé ne voulait plus se battre. Les généraux, les officiers, qui n'avaient que le sentiment de leurs souffrances et point celui de leur honte, n'avaient tous qu'un cri et qu'un *braiment* pour la paix. Les rues étaient pleines de soldats ayant

jeté leurs armes. Cette belle armée autrichienne n'était plus qu'une bagarre épouvantée. Mon domestique a non seulement fait sa retraite particulière avec ses chevaux, mais encore avec mes uniformes ; de sorte que, vêtu en tranquille muscadin, je me cache dans l'auberge, n'osant me montrer, et je tiens compagnie au colonel Graham, qui a mal à la jambe... L'adjudant du maréchal Wurmser, qui avait été envoyé à Vienne après le 29 et nos succès, en revient comme major, Vincent est fait lieutenant-colonel. L'Empereur a écrit une lettre charmante au maréchal pour le féliciter de ses triomphes. Tout Vienne est dans l'angoisse de nos victoires ; on nous croit à Milan, à Turin, et nous sommes à Trente et à *quia*.....

« Nos chevaux et nos uniformes sont seulement revenus aujourd'hui (18 août) de Botzen. J'ai été dîner chez le maréchal : il m'a demandé ce que l'on disait à Venise de son armée. J'avais envie de lui répondre

qu'elle n'avait péri que par un *mal de tête* ; mais ce général radoteur est un si respectable vieillard, que je lui répondis simplement qu'on se taisait, et que les honnêtes gens attendaient une autre occasion pour en parler. Le soldat, dans les premiers jours, s'est battu avec la plus grande valeur ; il a enduré la fatigue la plus forcée, la chaleur la plus accablante, le manque absolu de pain et d'eau. La patience de sa bravoure, de sa résignation et de sa faim, a été même extrême, elle a dû trouver son terme dans la bêtise des généraux, qui ont inutilement prodigué son sang et prolongé sa disette. J'ai vu promettre aux hommes, à la place de ration de vin, quatre kreutzers. Ceux qui connaissent la machine appelée homme ou soldat savent la différence qu'il y a de la faire battre avec une lettre de change de quatre kreutzers dans la poche ou avec une bouteille de vin dans l'estomac. Une idée qui paraît ridicule et que j'ai réel-

lement, c'est que, malgré bien des désastres, la fortune a fait encore ce qu'elle a pu pour nous : elle a atténué la destruction que devaient nous attirer l'excès des fautes et l'ineptie du commandement. Non, ce que j'ai vu dans ces huit jours, je me refuse à le croire : ma mémoire est en opposition avec ma raison. Le dernier officier d'académie, je l'assure, aurait mieux commandé l'armée. Malheureux et braves soldats qui, couchés par terre par le feu ennemi, au moment d'être abandonnés et de perdre la vie, baisiez encore la main de vos chefs, je vénère votre mémoire, je plains vos camarades qui existent encore, et je ne fais pas nombre avec ceux qui vous accusent.

« Dans le nombre des particularités singulières auxquelles a donné lieu la mêlée des troupes en présence, il faut remarquer que deux fois le général Bonaparte a failli être fait prisonnier. Les matelots de la flottille du lac de Garde, ayant débarqué à

Serucione, ont été sur le point de s'emparer du général français sur la route de Peschiera à Brescia. Une autre fois, nos houzards l'ont manqué de deux minutes. Le canon de la forteresse a tué deux chevaux de la voiture dans laquelle se sauvait madame Bonaparte : elle a dû s'enfuir à pied et prendre une petite carriole du pays... Nous venons d'apprendre que les Français sont à Lindau, Bregentz; en Allemagne, tout est perdu : l'inondation de la gloire française va aux portes de Ratisbonne et dépassera bientôt cette ville; au train dont vont les affaires, la Maison d'Autriche ne sera bientôt plus qu'une ruine...

« Voici dix jours d'écoulés, et pendant tout ce temps je n'ai pas mis une seule ligne dans mon journal. Peu d'événements politiques et intéressants se sont passés, mais j'en ai éprouvé de particuliers qui m'ont beaucoup agité et qui m'ont obligé à une suite de démarches, de courses et de soucis.

Mon père, persuadé que je pourrais être utile pour ses affaires à Hambourg et que j'y pouvais sauver une partie de sa fortune, inquiet aussi de me voir courir tous les dangers de la guerre à une armée où je n'avais aucun rôle actif, a exigé absolument que je revinsse près de lui. Lorsque je fus le voir à Fiesso, je ne lui avais pas témoigné de répugnance pour prendre ce parti, bien au contraire; même, dégoûté par tous les désastres et les âneries dont je venais d'être témoin, je lui avais dit que rejoindre M. et madame d'Havré et m'occuper à me faire une autre existence étaient l'objet de tous mes désirs. Lorsque ses lettres m'arrivèrent il y a huit jours, on s'occupait déjà de réorganiser l'armée, on réunissait les soldats, on les ranimait et on les rendait à la vie, au courage par les soins que l'on prenait d'eux. Le mien était revenu comme celui des autres, il était question d'aller en avant. Ces lettres,

où mon père ne me laissait pas le choix de ma conduite, m'affligeaient autant qu'il était embarrassant pour moi de remplir ce qu'elles contenaient. J'étais décidé à partir à la fin de la campagne; mais lorsque les opérations n'étaient point terminées, lorsqu'elles pouvaient recommencer avec plus de vigueur, m'en aller me paraissait impossible, et une voix intérieure m'arrêtait toujours quand je m'acheminais pour aller parler au maréchal. J'avais reçu deux lettres; je ne pouvais prendre mon parti, la troisième ne me permit pas d'hésiter plus longtemps. Je me décidai à quitter l'armée. Je l'annonçai à mes camarades et je parlai au maréchal de la position difficile où je me trouvais. Je n'oublierai jamais les témoignages d'amitié, de regret que me prodiguèrent les premiers et l'obligeante bonté avec laquelle m'accueillit ce dernier. Ma vie ne sera pas assez longue pour oublier jamais tout ce que j'ai éprouvé de



touchant et de flatteur dans cette circonstance. Mon départ fixé, je mis ordre à mes affaires. J'allais partir, lorsque le major Vincent, arrivant de Vienne, m'annonça qu'il allait y retourner dans deux jours et me pria de l'attendre. Pendant mon séjour à Trente j'ai été logé avec le colonel Graham, qui n'a pas voulu que je le quitte. Chez lui, il me lisait toutes ses dépêches et me témoignait une confiance sans bornes. Je lui ai annoncé que peut-être j'irais à Londres ; il m'a donné des lettres pour plusieurs ministres ; il veut absolument me faire connaître d'eux. L'armée va opérer un mouvement en avant pendant que je vais en faire un en arrière ; je le répète, parce que cela me désole. »

Tels sont les derniers mots du journal de M. de Vérac.

Ce fut durant ces campagnes que le jeune Olivier contracta plusieurs relations que la loyauté de son caractère, l'abnégation de son

dévouement changèrent en affections qui ne cessèrent qu'avec la vie. De cette époque date sa liaison avec le colonel Graham, dont à plusieurs reprises nous avons trouvé le nom au cours de ce récit. L'incident qu'on va lire avait été le *baptême du feu* de leur amitié. Dans un des engagements de la dernière campagne, le major général appelle M. de Vérac et lui dit : « Allez trouver *cette écrevisse* (désignant ainsi par la couleur de son uniforme un officier anglais) et dites-lui de se retirer ; son uniforme sert de point de mire, et il nous fait écharper. » L'officier commandé courut aussitôt au milieu des plus grands dangers remplir l'ordre reçu. L'écrevisse qui se battait comme un lion était le colonel Graham ; devenu lord Lyndoch, il venait encore à quatre-vingt-huit ans du fond de l'Écosse jusqu'au Tremblay (1) pour voir son ancien compagnon d'armes.

---

(1) Le Tremblay, château du marquis de Vérac dans Seine et-Oise.

C'est encore à l'armée autrichienne qu'Olivier de Vérac se lia avec le comte du Luc-Vintimille, qui lui écrivait vingt ans après : « Tu ne peux croire, mon bon, mon éternel ami, que le temps et les distances aient le moindre pouvoir sur les affections de mon âme. Je l'éprouve pour toi avec douceur, et pour un autre avec une amertume et un chagrin qui ont empoisonné ma vie; mais tu sais comme je suis résigné. J'ai trop vécu, mon bon ami; des âmes comme les nôtres sont condamnées par la Providence à toujours souffrir; je cherche à faire du bien, et par conséquent un beau jour on me renverra; mais je suis encore tout prêt parce que je ne crains ni la pauvreté ni la mort.... J'ai renoncé au bonheur et ne puis viser à la gloire.... »

Le comte du Luc, blessé pendant la campagne, avait été transporté à l'hôpital militaire et placé dans le même lit qu'un soldat amputé qu'il trouva armé d'un bâton.

---

« Nous dormirons chacun à notre tour, lui dit son camarade, et celui qui veillera frappera du bâton les infirmiers qui chaque nuit viennent nous dépouiller et nous étrangler parfois, pour le faire plus à l'aise. »

M. de Vérac fit aussi la connaissance de M. le comte de Langeron (1), qui réunissait à une capacité militaire remarquable une bravoure exceptionnelle. Celui-ci lui écrivait de Klagenfurt, le 15 mai 1802 :

CHER ET AIMABLE OLIVIER,

Ton ancien Isambard, le chevalier du Cygne, t'embrasse de tout son cœur..... Je vais me renfoncer dans mes glaces : je retourne régner en Pologne sur les Scythes et les Sarmates. Toi qui règnes depuis si longtemps sur les cœurs, tu ne m'envies pas mon empire; mais je t'envie le tien. S'il te

---

(1) Le comte de Langeron, émigré, servit à plusieurs reprises en Russie, où il fut très apprécié pour ses rares qualités.

---

reste une place pour l'amitié, accorde-la-moi, j'en suis bien digne par celle que je t'ai vouée jusqu'à la mort.

LANGERON.

Ce fut avec une satisfaction réciproque que les deux amis se retrouvèrent à la Restauration, et nous citerons encore des fragments de leur correspondance.

Le comte de Niepperg était au nombre des amis de M. de Vérac, et nous lisons dans une note de sa main : « Ce bon et brave Niepperg, j'espère qu'il ne lui arrivera rien que d'heureux. » Les souhaits de son ami se réalisèrent car, quoique défiguré par une horrible blessure qui l'obligeait à voiler d'un bandeau l'œil droit et une partie du visage, il n'en fit pas moins la conquête de l'archiduchesse Marie-Louise. Il résidait avec elle à Parme, dont il paraissait être le souverain; mais, oubliant sa dignité princière, il ne venait pas

à Paris sans accourir chez son vieil ami.

Le feld-maréchal Radetsky (1) était lié aussi avec M. de Vérac; et lorsqu'en 1850 celui-ci chargea le prince d'Arenberg partant pour Vienne de le rappeler au souvenir de son ancien ami : — « Comment, reprit Radetsky, il vit encore, ce vieux Vérac? » Le maréchal, qui avait alors quatre-vingt-cinq ans, oubliait qu'il était l'aîné du *vieux Vérac*.

On peut déjà voir quelles affections inaltérables sut inspirer le jeune Olivier. L'amitié jaillit facilement de caractères nobles, de cœurs dévoués; l'incident est l'étincelle qui allume le flambeau que la mort seule vient éteindre.

---

(1) Le feld-maréchal Radetsky fit encore la campagne d'Italie en 1834; il fallait deux hommes pour le hisser le matin sur son cheval.

## CHAPITRE IV

M. DE VÉRAC EN BELGIQUE. — SA RENTRÉE  
EN FRANCE. — SON MARIAGE.

Nous venons de voir avec quels regrets M. de Vérac s'éloignait de l'armée; pouvait-il en être autrement chez une nature généreuse portée à aller toujours de l'avant, prête à tous les sacrifices, ne demandant en ces temps difficiles qu'à discerner son devoir pour l'accomplir avec le plus complet dévouement? En quittant l'Italie, Olivier se rendit à Altona, auprès de sa tante la duchesse d'Havré; puis il passa en Belgique, où il vécut dans une ferme isolée nommée l'Hermitage avec le prince de

Cröy-Solre (1) et ses cousines la princesse de Cröy et la marquise de Conflans. Acceptant avec une philosophie enjouée les vicissitudes de la vie journalière, le jeune Vérac était la joie de cet intérieur, trouvant mille riens pour distraire discrètement ses parents, dans ce temps où le rire, s'il ne cachait pas une larme, pouvait la précéder.

A la même époque, M. de Vérac connut à Bruxelles M. de Courbeton (2) : si profonde devint bientôt leur affection, que M. de Courbeton conçut le projet de marier son ami à sa sœur, madame de Trudaine, jeune veuve sans enfants, possédant une grande fortune. Olivier n'apportait en dot que son nom et ses qualités personnelles; son père avait dépensé les

---

(1) Emmanuel de Cröy, prince de Solre, père du duc de Cröy-Dulmen, qui succéda à son beau-père le duc d'Havré dans la charge de capitaine des gardes du corps de Charles X.

(2) Lubin Nicault de Courbeton, d'une ancienne famille parlementaire.



---

trois quarts de sa fortune à représenter la France dans les cours étrangères, et la confiscation des biens des émigrés était venue compléter sa ruine. Olivier vit madame de Trudaine, la trouva charmante; mais sa santé lui paraissant très menacée, il déclara à M. de Courbeton que, malgré les avantages de cette union et la sympathie qu'il éprouvait pour sa sœur, il ne saurait regarder le mariage comme une affaire où l'intérêt pouvait trouver satisfaction au prix d'un bonheur trop éphémère. La délicatesse de sentiments du jeune Olivier accrut encore l'estime qu'avait déjà pour lui M. de Courbeton, et sa sœur l'ayant précédé dans la tombe, il fit de M. de Véraç son légataire universel (1).

N'étant porté sur aucune liste d'émigrés,

---

(1) En 1821, longtemps après la mort de M. de Courbeton survenue en 1809, des parents éloignés attaquèrent son testament comme faux. Berryer plaida pour M. de Véraç, et la

---

M. de Vérac était revenu à Paris en 1800. Il logeait alors rue de Lille, chez la duchesse de Charost (1), dans une chambre de domestique; son mobilier consistait en une chaise et un lit à tiroirs. Après la Terreur et l'exil, on s'estimait heureux de retrouver quelques-uns des siens. L'absence de luxe, d'étiquette, de tout devoir de cour, donnait à la société de cette époque un cachet de noble simplicité. La baronne de Montmorency (2), femme de l'aîné de la famille, lavait et repassait elle-même sa robe de mousseline; elle avait un cabriolet par moitié avec Thibault de Montmorency son beau-frère, et lorsqu'elle dépassait minuit, le cabriolet cessant de lui appartenir, elle mettait un capuchon et des galoches pour regagner pédestrement son gîte.

---

cour, dans des considérants écrasants pour l'accusation, réduisit à néant les imputations calomnieuses inspirées par la cupidité la plus vulgaire.

(1) Henriette de Charost, fille de la duchesse de Tourzel.

(2) La baronne de Montmorency née Goyon-Matignon, petite-fille du baron de Breteuil.

M. de Vérac, soit à Paris, soit au Tremblay, allait fréquemment rendre ses devoirs à sa tante mademoiselle d'Angennes. Un jour, en lui faisant la lecture, il fut frappé de l'altération de ses traits ; il l'appela et elle ne répondit pas à sa voix. Alors, saisissant un flacon d'eau des Jacobins, il lui en fit prendre de force plusieurs cuillerées ; la connaissance et la parole revinrent, l'attaque d'apoplexie était conjurée ; mais le mal reparut bientôt, et le 2 décembre 1802, mademoiselle d'Angennes rendait le dernier soupir, laissant sa fortune à son neveu Olivier de Vérac. Avec Hélène-Françoise d'Angennes s'éteignait cette illustre et puissante famille qui avait eu jusqu'à quatre ambassadeurs à la fois à Rome, à Florence, à Londres, à Madrid, et qui comptait parmi ses membres le cardinal de Rambouillet et la célèbre Julie d'Angennes.

Pendant les années qui suivirent, Olivier fit de courts séjours dans la terre du Trem-

blay, dont il venait d'hériter. Chacune de ses apparitions était signalée par quelque bienfait; pour tous il se montrait secourable, dans ce temps où l'adversité faisait de si intéressantes victimes. « Au commencement de 1807, M. de Vérac devint l'objet d'une rigueur exceptionnelle; l'Empereur l'exila en Belgique et le plaça sous la surveillance des autorités administratives. Il dut sans doute cette espèce d'ostracisme à quelque manifestation trop expressive de ses répugnances pour l'usurpateur, qui s'efforçait de rallier autour de lui la vieille noblesse (1). »

Le 24 juin 1809, Adrien de Montmorency, duc de Laval, écrivait en Belgique à M. de Vérac :

« Il est impossible, mon cher Olivier, de parler le langage de l'amitié d'une manière plus aimable et plus persuasive que tu ne le

---

(1) *Biographie des notabilités contemporaines.*

---

fais. *Une fois dit pour la vie*, tu n'as pas d'ami plus tendre et plus dévoué que moi, et j'espère que dans plus d'une circonstance ce sentiment te sera démontré... Nous n'avons pas encore notre expédition de rappel. Tu auras appris l'action brillante de la baronne (1) pour le rappel de Victor de Caraman (2). Tu peux croire qu'elle serait plus heureuse de te servir. Je lui parle de cela plus que de toute autre chose et puis t'assurer de son zèle. Elle est dans une position qui ne ressemble à aucune autre. »

Le 28 septembre 1809, le duc de Laval écrivait :

« Cher Olivier, j'ai une commission à remplir près de toi, qui sera de quelque intérêt en te délivrant d'inquiétude. Madame

---

(1) La baronne, depuis duchesse de Montmorency, était alors dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise.

(2) Victor, duc de Caraman, ambassadeur à Vienne sous la Restauration.

---

de Vaudemont me charge de te mander que le ministre te permet d'aller et de venir à ton domicile, mais qu'il faut que tu lui adresses une pétition régulière pour lui demander à être autorisé à te rendre dans ta terre, à quelques lieues de Paris, pour des affaires importantes de ta nouvelle succession. La réponse ne sera pas douteuse. Envoie cette pétition sous enveloppe à madame de Vaudemont, qui se charge du reste. Voilà un message rempli. »

Peu de temps après, Adrien de Montmorency put plaider lui-même la cause de son ami. Passionné pour l'équitation, M. de Laval était un des habitués du bois de Boulogne. Un jour qu'il se trouvait avec un autre cavalier resserré entre deux voitures, celui-ci arrêta son cheval avec politesse, et salua M. de Laval en lui cédant le pas. Le lendemain l'inconnu, prévenant et réservé, échangeait quelques paroles avec Adrien

de Montmorency, qui questionna inutilement son groom pour connaître le nom de son compagnon de promenade. Mais un matin, le cheval d'Adrien fit un écart, et l'inconnu de s'écrier : « Prenez garde, monsieur de Montmorency ! — Vous me connaissez donc ? » répliqua-t-il. — Oui, je sais avec qui j'ai souvent l'honneur de me promener. — Et moi, monsieur, j'ignore votre nom. — Monsieur, dit l'inconnu avec hésitation, je suis Fouché, le ministre de la police. » — Cette découverte éloigna pendant plusieurs jours M. de Laval du bois de Boulogne. La noblesse était alors partagée en deux camps : une partie, fascinée par la gloire de Napoléon, s'était ralliée au gouvernement, tandis que l'autre restait toujours envers lui d'une hostilité déclarée. Adrien de Montmorency, fidèle aux glorieux antécédents de sa race, avait fait preuve néanmoins d'une modération relative ; ayant appris que Fouché avait accueilli avec

---

satisfaction les démarches faites près de lui en faveur de certains émigrés, il se décida à reprendre ses promenades quotidiennes, rencontra de nouveau Fouché et se hasarda à réclamer de lui le rappel de quelques personnes. Il ne pouvait oublier son meilleur ami. « Repose-toi, cher Olivier, sur le soin de tes amis pour tes intérêts, ils ne seront pas négligés. Puisque je n'ai d'autre puissance que dans mon zèle, au moins puis-je te promettre qu'il t'est bien acquis. Ta lettre et ta pétition n'ont été remises qu'hier, et encore ont-elles été envoyées; ces lenteurs viennent de l'état de langueur de notre amie de Suresnes (1). Le ministre m'a fait l'honneur de m'accorder une audience pour demain, je ne t'oublierai pas... »

Ce fut pendant ces négociations que le duc de Laval eut la première idée du mariage qui devait faire le bonheur de son

---

(1) La princesse de Vaudemont.



---

ami. Le 9 octobre, Adrien de Montmorency, se rendant au ministère de la police, rencontra mademoiselle de Noailles, dont l'attitude et la distinction le frappèrent. Accompagnée de la duchesse de Duras (1), sa tante, elle venait voir son frère Alexis, détenu par ordre de l'Empereur. Celui-ci, irrité depuis longtemps des sentiments religieux et monarchiques manifestés par le jeune Noailles, avait donné l'ordre de l'arrêter sur la nouvelle qu'il répandait la bulle d'excommunication. « L'Empereur m'a fait appeler ce matin, écrivait de Vienne Alfred de Noailles (2) à son frère; il ne voit pas dans ta conduite un zèle outré pour la religion, mais l'intention formelle de troubler l'État. »

Le 28 du même mois, Alfred de Noailles

---

(1) Philippine de Noailles, duchesse de Duras, fille du maréchal de Mouchy, sœur du prince de Poix et du vicomte de Noailles, père d'Euphémie.

(2) Alfred de Noailles, frère d'Alexis, servait dans l'armée impériale.

---

s'adressait à la duchesse de Duras : « L'Empereur m'a questionné sur votre compte, ma chère tante; vous êtes nommée dans les rapports; il sait que c'est vous qui nous avez élevés, et il croyait que c'était d'après vos conseils que mon frère s'était compromis ainsi; il veut remonter à la source pour savoir qui l'a influencé..... »

Enfin, le 15 octobre, Alfred écrivait à sa femme (1) : « Je ne puis vous le cacher, ma chère, nous sommes perdus. Voyant l'Empereur prêt à m'échapper, j'ai voulu lui parler une dernière fois : — Votre Majesté daignerait-elle, en partant, me donner quelque espérance?... — *Cela ne dépend plus de moi, me répondit l'Empereur. Il (Alexis) est entre les mains de la police; c'est un chef de complot;... il a perverti toute la jeunesse de Bordeaux;... il faut l'envoyer en Chine, nous n'avons pas besoin*

---

(1) Léontine de Noailles, fille du duc de Mouchy et de mademoiselle de Laborde.

---

*de missionnaires ici. Les jeunes gens comme vous qui s'emploient, je les récompenserai; mais les autres qui troublent l'État, j'en ferai des exemples; il subira la rigueur des lois, et toute la famille de Noailles, excepté vous, s'en ressentira.»*

En revenant du ministère où, comme nous l'avons vu, il avait rencontré mademoiselle de Noailles, le duc de Laval écrivait à son ami :

« J'ai à t'entretenir d'autre chose (1), et la difficulté est d'aborder cette question par écrit; il s'agit d'un projet de mariage. Je sens bien qu'un homme comme toi, aussi distingué par le caractère et l'esprit, que la fortune s'est plu à combler de ses dons, je sens qu'un tel homme doit être sollicité de tous côtés. Cependant je ne crains pas de m'avancer; ce que je te propose est à la fois

---

(1) Allusion à ses démarches en vue d'obtenir la radiation de M. de Vêrac.

---

ce qu'il y a de plus honorable, de plus agréable, de plus charmant en tout et pour tout. Naissance, esprit, figure, les plus belles et les plus brillantes alliances, même assez de fortune, quoique je t'en croie rassasié, et surtout quelque chose dans l'éducation et le caractère fait pour assurer le bonheur d'un homme qui a fini sa jeunesse. Et puis j'ai senti que la condition nécessaire pour t'engager était d'abord de te rendre libre en brisant ta maudite chaîne d'exil, et cela, je pense encore, sera la première condition du traité. Voilà l'origine de ce roman que j'ai à te proposer, mon ami. Si toutes ces choses t'agrément, que tu veuilles en causer avec moi, tu me donneras rendez-vous au Tremblay, et alors je parlerai sans déguisement.

« Adieu, cher cousin, je te laisse sur ces pensées, réponds-moi un mot à l'hôtel de Luynes. Je ne puis te quitter sans réfléchir combien ta destinée est bizarre. Elle est composée de peines et de bonheur que la

---

prescience divine pourrait seule expliquer ; tu es un des rares exemples qui prouvent que la fortune n'a pas toujours mauvais goût.

« Adieu. Je t'aime de bon cœur, et me vante souvent avec orgueil d'être un de tes premiers amis.

« ADRIEN. »

Peu de temps après, grâce aux démarches de cet ami dévoué, Alexis de Noailles recouvrait la liberté, et, le 12 mai 1810, sa sœur Euphémie épousait Olivier de Vérac. Les deux beaux-frères d'Olivier eurent un sort tout opposé aux prévisions. Alfred, que l'Empereur se proposait de combler de faveurs, fut tué en 1812, au passage de la Bérézina, tandis qu'Alexis suivit le prince de Talleyrand au congrès de Vienne, puis fut nommé ministre d'État, aide de camp du comte d'Artois, etc.

M. de Vérac, que son esprit supérieur et

le charme de son caractère faisaient rechercher de tous, était particulièrement apprécié de sa nouvelle famille. Il partageait alors son temps entre Paris et le Tremblay, où il aimait à recevoir ses amis et ses proches. L'esprit, la science, la littérature se donnaient fréquemment rendez-vous sous son toit hospitalier. Tout en ne prenant pas une part active à la politique, M. de Vérac la suivait avec intérêt; il pensait que le cadre de l'Europe était trop vaste pour un seul homme et attendait que l'ambition de Napoléon le perdît, espérant voir se renouer alors la tradition qui avait fait la France. Mieux que personne, il se rendait compte que le monde avait marché et que ce qui, à l'origine, avait fait la force de la monarchie, avait été plus tard la cause de sa perte. La masse des intérêts mis en jeu, le développement intellectuel, tout selon lui appelait une restauration de la royauté sur des bases nouvelles. M. de Vérac prévoyait que

---

le nouveau régime allait se trouver aux prises avec les différents partis encore frémissants des souvenirs de la Révolution; mais s'il était persuadé que les courants sont parfois pour le navire plus dangereux que la tempête, il avait cependant confiance dans le prince qui allait gouverner la France. « Il savait que, mûri par un long exil, le Roi était décidé à accorder l'oubli du passé et la conciliation des intérêts; qu'il n'était pas moins disposé à donner des institutions libérales, mais qu'il serait plus jaloux de maintenir l'intégrité de son principe que celle de son pouvoir (1). » En ce qui regarde la Charte, M. de Vérac sentit qu'elle ne tarderait pas à être l'objet d'interprétations diverses et de vives discussions d'où l'autorité royale ne pourrait sortir qu'affaiblie. Les points qui lui semblaient plus spécialement recéler l'orage,

---

(1) DARESTE, *Histoire de la Restauration*.

---

par ce fait même qu'ils paraissaient plus nébuleux, étaient la liberté de la presse et la loi électorale.

Ardent serviteur de la monarchie, M. de Vérac vint présenter ses hommages au Roi ; il fut reçu comme un de ces amis fidèles dont l'adversité avait grandi le dévouement ; n'ayant qu'un désir, celui de voir la royauté légitime établie sur des bases solides, il ne sollicita du nouveau régime ni charge, ni emploi ; dès cette même année, cependant, la confiance du Roi l'appela au sein du conseil général du département de Seine-et-Oise.

N'ayant nullement marqué pendant la première restauration, le marquis Olivier ne fut pas inquiet au retour de Napoléon ; son cœur seul fut cruellement frappé. La douleur de voir la famille royale reprendre le chemin de l'exil était augmentée pour lui par la perspective des nouveaux sacrifices que l'ambition de l'Empereur allait imposer



au pays, déjà si cruellement éprouvé. L'éloignement des Bourbons fut heureusement de courte durée, et la France, délivrée de son glorieux oppresseur, put bientôt, avec son Roi, travailler au rétablissement d'une paix durable. A son retour, Louis XVIII voulant reconnaître la noble conduite de son serviteur, l'appela à la pairie (17 août 1815). L'esprit éclairé et judicieux de M. de Vérac ne le laissa pas hésiter un instant sur la nécessité d'entrer avec la plus grande résolution et la plus grande franchise dans la voie du gouvernement représentatif et de l'affermissement des libertés publiques dont la Restauration venait de doter notre pays ; aussi devint-il sur-le-champ un des membres les plus décidés et les plus intelligents du parti modéré qui formait la grande majorité de la pairie ; et pour ceux qui conservent encore quelques souvenirs de ces temps, aujourd'hui si loin de nous, il fut un des promoteurs de ce qu'on appela la réunion

des cardinalistes, parce qu'elle était présidée par le cardinal de Beausset. Au reste, on aura tout dit sur sa couleur, en disant qu'il était l'ami intime du duc de Richelieu, et qu'il fut, pendant tout son ministère, l'agent le plus actif et le plus dévoué de sa politique (1). Ces deux natures si modestes dans l'élévation de leurs idées, si simples dans la droiture de leurs sentiments, étaient bien faites pour se comprendre ; aussi l'amitié qui les unit fut-elle des plus étroites. A plusieurs reprises, comme on le verra au cours de ce récit, le Roi lui-même fut obligé d'y faire appel et manda M. de Vérac, le conjurant de déterminer son ami à accepter la lourde responsabilité du pouvoir.

« Éloigné de la tribune par une légère difficulté de prononciation, et n'y ayant paru que rarement, quoiqu'il eût pu s'y faire remarquer dans la discussion des

---

(1) Éloge du marquis de Vérac, par le duc de Noailles.

affaires par la justesse et l'abondance de ses idées, M. de Vêrac n'en tint pas moins une place importante dans l'illustre Assemblée par la part qu'il prit constamment aux questions qui s'y traitaient, au travail des commissions, aux transactions des partis, aux négociations même avec la cour, toutes choses auxquelles son esprit loyal, conciliant et sensé le rendait merveilleusement propre, et lui permit souvent de rendre de très grands services. Il porta le même esprit dans les conseils généraux et les collèges électoraux de Seine-et-Oise qu'il présidait toujours, et dans la juste influence qu'il exerça dans son département. M. de Vêrac représentait en politique un caractère particulier qui mérite qu'on le signale, et offrait, si on peut s'exprimer ainsi, un type trop rare dans les affaires publiques, celui d'un homme dénué d'ambition, sans nul souci de jouer un rôle et d'arriver aux premiers rangs et animé du seul désir du bien, mais qui

néanmoins était vivement intéressé par les affaires, désireux et satisfait de les connaître et d'y prendre part d'une manière ignorée, mais utile, se consacrant ardemment à ce qu'il croyait être le meilleur, sans que les calculs de l'intérêt personnel vinssent troubler ou déranger ses efforts (1). »

---

(1) Éloge du marquis de Vêrac, par le duc de Noailles.

## CHAPITRE V

LE MARQUIS DE VÉRAC ET LE DUC DE RICHELIEU  
(1816-1818). — PREMIER MINISTÈRE DU DUC  
DE RICHELIEU. — VOYAGE DE M. DE VÉRAC EN  
SAVOIE.

Le duc de Richelieu était rentré à Paris au mois d'octobre 1814. Devenu l'ami du czar Alexandre à la suite des services de toute nature qu'il avait rendus à la Russie, il était « le sujet à la fois de deux princes et le lien qui cherchait à les unir pour les servir tous les deux (1) ».

« Resté éloigné de sa patrie pendant la durée des discordes civiles, il n'avait point eu à courber la tête sous les gouvernements successifs qui avaient dominé la France, et

---

(1) LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*.

ne se prévalut pas de cet avantage. Averti par l'indulgence de son caractère et par les leçons de l'histoire, il pensait que souvent les événements entraînent avec une force irrésistible, et croyait que pour terminer les révolutions un voile devait être jeté sur le passé (1). »

Au retour de Gand, le duc de Richelieu avait refusé de faire partie d'un cabinet où se trouvait Fouché. Celui-ci tombé et les négociations entamées avec les cours étrangères ne faisant aucun progrès, le Roi nomma le duc de Richelieu ministre des affaires étrangères et président du Conseil (26 septembre 1815), le chargeant de traiter avec les Puissances. C'est à l'influence qu'il exerça particulièrement sur l'empereur Alexandre, que la France dut la conservation de l'Alsace et de la Lorraine et la diminution de son indemnité de guerre.

---

(1) MICHAUD, *Biographie universelle*.

---

Louis XVIII l'ayant conjuré de mettre sa signature au bas du traité de paix, le premier ministre fit à son Roi « le sacrifice qui coûte le plus à un homme d'honneur, celui de son nom ». Mais on retrouve dans les lignes écrites par lui un instant après à sa sœur, madame de Montcalm, pour être communiquées à M. Lainé et à ses amis, le cri de douleur qui éclate dans le cœur d'un honnête homme forcé d'humilier sa patrie par patriotisme (1).

« Tout est consommé ! j'ai apposé plus mort que vif mon nom à ce fatal traité. J'avais juré de ne pas le faire, et je l'avais dit au Roi. Ce malheureux prince m'a conjuré, en fondant en larmes, de ne pas l'abandonner ; je n'ai plus hésité ! J'ai la confiance de croire que personne n'aurait obtenu autant. La France expirant sous le poids de calamités qui l'accablent récla-

---

(1) LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*.

---

« mait impérieusement une prompte délivrance ! » — Lamartine ajoute : « Le sentiment du duc de Richelieu était vrai. Le Roi se consumait de douleur et de honte ; la France demandait à tout prix le reflux de l'invasion ramenée sur son territoire par la guerre, et, sinon la fin, au moins la régularisation des représailles. L'Europe n'aurait accordé à personne, excepté au duc de Richelieu, ce qu'elle refusait à Louis XVIII. » Il était en ce moment l'intercesseur de sa patrie. Nous avons vu la carte où les bords de la France étaient déchirés pour en attribuer les lambeaux aux puissances qui se les distribuaient (1) : « Conservez cette carte, que  
« je ne rétablis que pour vous seul, dit  
« l'empereur de Russie à son ami ; elle sera,  
« dans l'avenir, le témoignage de vos ser-  
« vices, de mon amitié pour la France,

---

(1) LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*.



---

« et le plus beau titre de noblesse de votre  
« maison. »

L'éloignement du duc de Richelieu n'avait pu altérer son affection pour M. de Vêrac; aussi dès son retour en France les relations entre les deux amis furent renouées et devinrent de jour en jour plus intimes. Sans cesse ils déjeunaient ensemble au ministère, avec l'abbé Nicolle et le marquis de Castelnau, ancien secrétaire du duc, lorsqu'il était gouverneur d'Odessa. Souvent aussi ce dernier venait se réunir à quelques hommes éminents ou simplement dîner en famille chez son ami, qu'il retrouvait encore le soir chez la marquise de Montcalm, qui, clouée par la souffrance sur une chaise longue, s'était fait, tant par la grâce de son esprit que par la situation de son frère, le centre de réunions où se rencontraient les personnages politiques et les gens d'esprit de l'époque.

Dans ses entretiens avec le duc de Riche-

---

lieu, le marquis de Vérac n'oubliait pas ceux qu'il aimait; la lettre suivante du duc de Laval, ambassadeur près la cour d'Espagne, en est la preuve éloquente :

« Madrid, 28 mars 1816.

« CHER AMI,

« Il m'est revenu de mon intérieur combien tu avais été aimable pour moi en diverses circonstances, et surtout dans ces derniers temps où tu as révélé tout ce qu'il y avait de grâce et de chaleur dans ton amitié. Rien ne me touche autant dans ce monde que la mémoire du cœur de mes amis; et cet échange de bons offices entre parents m'a toujours semblé la plus douce et la plus consolante occupation de la vie. Rien n'aurait manqué, cher Olivier, à tes aimables procédés si tu y avais ajouté la grâce de m'en informer directement. Je sais que tu es intime-

---

ment lié avec celui qui est le juge (1) de mon travail, et ce que tu m'apprendrais, avec toute confiance, de son suffrage serait pour moi d'un prix inestimable. Dans mes exigences peut-être insupportables, je serais plutôt tenté de te gronder que de te remercier. Il me semblait qu'à mon départ tu m'avais promis quelques soins.

« Presque tous mes amis s'étaient lassés de m'en donner, hors celui que nous avons perdu et dont je venais de recevoir une lettre quelques jours avant d'en apprendre la mort. Quel souvenir amer, cher Olivier, et combien cette perte nous sera chaque jour plus sensible ! Elle se rattache à tous les plaisirs, les peines, les époques de notre jeunesse et de notre vie errante... Dans mon isolement, je n'ai que des aperçus ; je ne suis fixé que sur cette résolution : c'est de ne pas cesser

---

(1) Le duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères.

---

d'estimer, d'aimer toujours ce petit nombre d'amis au service desquels je m'étais consacré, sans concevoir ni éprouver d'autre bonheur que celui de réussir dans mon dévouement.

« Une lettre que tu m'écrirais avec intimité et qui se renouvellerait, suivant les circonstances, à peu près tous les mois, aurait une valeur que je payerais d'une reconnaissance inexprimable.

« Ce que je te manderais de ce pays serait insipide auprès des graves intérêts qui se discutent sous tes yeux...

« Quand nous reverrons-nous? Quand irai-je au Tremblay, où tant de doux souvenirs me rappellent? Tu devrais te concerter et intriguer avec l'hôtel de Luynes pour m'avoir un congé cet été après le mariage du Roi et de l'Infante. »

Si nous avons cité presque entièrement cette lettre choisie entre vingt autres, c'est qu'elle nous initie davantage aux rapports

---

qui existaient entre les deux amis et nous semble aussi montrer à quel point ils étaient dignes l'un de l'autre.

Trois mois après, le marquis Olivier partait pour Aix en Savoie, d'où il faisait quelques excursions avec le duc de Laval qui était venu l'y rejoindre. Durant ce voyage, M. de Vérac eut avec le duc de Richelieu une correspondance suivie, dont voici quelques fragments :

« Lyon, 5 juillet.

« Que de fois pendant la route, mon cher duc, nous nous sommes entretenus de vous en éprouvant le regret que vous ne puissiez vous échapper pendant quelque temps à vos importantes occupations ! Puis l'idée que cette belle France dont nous traversions les provinces avait tout à attendre de vos travaux, que vous régliez ses destinées, venait changer nos désirs et augmenter nos vœux pour vous,

et par conséquent pour elle... J'ai vu ici quelques personnes instruites, et voici ce que j'ai recueilli de leurs conversations. Lyon est en ce moment très tranquille; l'esprit y est généralement bon. La classe peu nombreuse de la noblesse y est, comme dans toute la France, dévouée au Roi par des espérances à la vérité difficiles à réaliser. Les commerçants désirent l'ordre et le maintien du gouvernement établi. La petite bourgeoisie serait encore facile à agiter; mais elle sera toujours facilement contenue par les autorités civiles et par la force militaire. Il y a à Lyon près de six mille hommes et quatre mille gardes nationaux qui font parfaitement leur service. Dans les six mille hommes sont compris dix-neuf cents artilleurs sur lesquels on peut compter entièrement. Le régiment des chasseurs d'Angoulême et le régiment suisse se conduisent très bien. La ville de Lyon ne se

---

loue pas du régiment de la garde royale qui y a séjourné. Son colonel, M. B..., lui avait communiqué un zèle déplacé et très dangereux. Les soldats insultaient et arrêtaient dans les rues les bourgeois qui ne portaient point à leurs chapeaux la cocarde blanche, et leur faisaient payer une amende selon leur fantaisie. Le préfet et le comte Roger ont très promptement mis fin à ces vexations. Toutes les personnes que j'ai vues n'ont qu'une même opinion sur Roger de Damas (1). Elles applaudissent unanimement à ses sentiments de modération et à son activité. Elles

---

(1) Voici le portrait que le prince de Ligne fait, dans ses Mémoires, du comte Roger de Damas, qui était venu le joindre au camp russe devant Élisabethgorod, en 1783 :  
« C'est un Français de trois siècles; il réunit l'esprit chevaleresque de François I<sup>er</sup> aux grâces du grand Condé et à la gaieté du maréchal de Saxe. Il est étourdi comme un hâneton, au milieu des plus vives canonnades, bruyant, chanteur impitoyable, futile en citations les plus folles au milieu des coups de fusil et jugeant néanmoins de tout à merveille. La guerre ne l'enivre pas, mais il y est ardent d'une jolie ardeur comme on l'est à la fin d'un souper. Ce n'est que lorsqu'il porte un ordre, donne son petit con-

m'ont dit qu'il marchait de bon accord avec les autorités administratives, et que les habitants commençaient à lui rendre justice et à s'attacher véritablement à lui...

« Il m'a paru que les personnes sages pensaient généralement ici que le moment que prenait M. le duc d'Angoulême pour y venir était mal choisi ; les exécutions sont à peine finies à Grenoble. La commission qui doit juger le général Mouton-Duvernét va s'assembler à Lyon. Il me semble que les princes ne peuvent se promener auprès des échafauds que pour en faire descendre les coupables. Si la ville de Lyon ne peut donner aucune inquiétude, il paraît qu'il n'en est pas ainsi du

---

« seil ou prend quelque chose sur lui qu'il met de l'eau  
« dans son vin.....

« Toujours Français dans l'âme, il est Russe pour la su-  
« bordination et pour le bon maintien. Aimable, aimé de  
« tout le monde, ce qui s'appelle un joli Français, un brave  
« garçon, un seigneur de bon goût de la cour de France ;  
« voilà ce que c'est que Roger de Damas. » Il était né en  
1765 et mourut en 1823.



---

département de l'Isère, où l'esprit de révolte est plutôt comprimé qu'anéanti, et de celui de l'Ain, où il pourrait éclater d'un moment à l'autre, si l'autorité n'y multipliait pas les moyens de surveillance. C'est toujours par des craintes sur le retour des dîmes et la restitution des biens nationaux que les malveillants cherchent à agiter les paysans de ces départements.

« Adieu, mon cher duc, excusez le peu d'intérêt de cette lettre.

« Si vous saviez l'effet que le nom de Richelieu fait à Lyon!... vous auriez un peu moins d'ennui à Paris, etc.

« OLIVIER. »

Le 14 juillet, M. de Vérac écrit d'Aix en Savoie :

« Le duc de Mortemart, qui n'a pas été décacheté à Chambéry, comme toutes les lettres qui nous arrivent de France, nous a apporté de vos nouvelles, mon cher duc...

« J'ai vu, vendredi dernier, l'arrivée du roi de Sardaigne (1) à Chambéry. Il y a fait son entrée à huit heures trois quarts ; depuis cinq heures du soir, les autorités civiles et militaires et les plus notables habitants l'attendaient à la porte de la ville. Les rues étroites de Chambéry, même celles par lesquelles le cortège ne devait pas passer, étaient métamorphosées en longs berceaux, tant il y avait de guirlandes jetées d'une croisée à l'autre et de petits sapins plantés le long de toutes les murailles. Pour aider à l'empressement des bons Savoyards, on avait tambouriné le matin que les maisons qui ne seraient pas décorées en feuillage payeraient vingt-six francs d'amende. Le Roi ne peut pas se faire illusion sur les regrets que la plus grande partie des habitants de ce pays éprouve de ne plus appartenir à la France. J'excepte de ce sentiment

---

(1) Charles-Félix.

---

la noblesse, qui espère retrouver une existence à la cour de Turin, et qui craignait d'être tout à fait inaperçue à celle de France. Les impôts fonciers sont toujours aussi élevés, les impôts indirects sont diminués, les droits de patente et de succession sont supprimés...

« J'ai été frappé de la bonne tenue des troupes. J'ai remarqué entre autres un régiment de cheveau-légers qui m'a rappelé la meilleure cavalerie de cette arme à l'armée autrichienne en 1794...

« C'est vendredi prochain que le Roi nous arrive à Aix. Il y est attiré par l'espoir que les eaux minérales ont toutes les qualités requises pour lui faire faire un garçon. Le vicomte de Lévis<sup>(1)</sup> et M. de Saluces sont ici depuis hier ; ils précèdent le duc d'Angoulême, dont ils sont les aides de camp. Son Altesse Royale doit venir voir

---

(1) Gaston, duc de Lévis, suivit les princes en exil et mourut à Venise près du comte de Chambord.

son oncle, à Aix, dans le plus grand inconnu. Notre colonie française verra avec joie ce prince chéri de tous les Français, et peut-être trop aimé ici pour ne pas y paraître avec la plus grande réserve en public, surtout auprès du Roi.

« OLIVIER. »

« Aix, le 21 juillet.

« Le roi de Sardaigne est arrivé avant-hier... Le jeune Lévis, que M. le duc d'Angoulême a envoyé à Chambéry pour exprimer au roi de Sardaigne le désir que Son Altesse Royale avait de le voir, a eu une audience de plus de deux heures. On ne peut être plus affable que le Roi. Lévis, qui d'abord en sa présence avait éprouvé cette espèce de réserve et d'embarras dont on est toujours saisi en présence des puissants de ce monde, avait fini par causer avec le Roi de pair à compagnon et n'était plus occupé qu'à repousser la familiarité qui venait le

gagner malgré lui. Le Roi, après lui avoir parlé de l'état actuel de la France et de la force de notre armée, est entré tout à coup dans les détails de ses propres affaires : « Vous verrez mes troupes, lui a-t-il dit, « elles sont *terriblement* belles (à tout moment le Roi emploie cette expression). J'ai « à présent plus de trente mille hommes, je « finirai par en avoir quatre-vingt mille, et « même cinq cent mille, en y comprenant « le *Tocsin* (le *Tocsin* est une espèce de « *Landsturm*). J'ai *terriblement* travaillé « pour cela : j'ai passé par jour trois ou « quatre heures dans mon cabinet. Si je « n'avais pas eu le malheur de perdre mon « fils, il m'aurait *terriblement* aidé ; mais « n'importe, j'en ai fait assez pour n'être « plus *pelé* par les Autrichiens. Leurs soldats me coûtaient quatre francs par jour ; « ils mangent comme trois Savoyards. *Le Roi de France ne doit plus être PELÉ par ces gens-là. S'il a des embarras, je vien-*

---

« *drai l'aider avec mon armée, et je ne le*  
« *PÈLERAI pas. J'ai vingt-deux régiments*  
« *de Cosaques qui sont TERRIBLEMENT*  
« *beaux.* »

« Lévis n'a pu voir la Reine, le Roi lui a dit « *qu'elle en serait TERRIBLEMENT fâchée* ». J'ai été plus heureux que Lévis, j'ai vu la Reine, un moment après son arrivée, se promenant avec le Roi et trois jeunes princesses. Le Roi ressemble beaucoup au duc d'Havré, il en a toute la tournure militaire; il est cependant plus petit que mon oncle. Lorsque je l'ai vu, il portait un uniforme bleu avec des brandebourgs en argent. Sa tête, qui va trop vite en diminuant jusqu'au menton, était surmontée d'un large chapeau qu'il porte très en arrière. Le reste de son habillement consistait en un pantalon de nankin et des bottes à la Souvaroff, auxquelles étaient attachés de très longs éperons. La Reine est encore belle; en se promenant avec le Roi, elle dominait de

---

toute sa tête le chapeau de Sa Majesté.

« M. le duc d'Angoulême est arrivé hier à sept heures du soir et repart demain. Il m'a dit qu'il croyait que le Roi le reconduirait jusqu'à Chambéry pour lui montrer les troupes qui sont dans cette ville. J'ai passé une heure ce matin avec M. le duc d'Angoulême. Ce prince aura parcouru le Dauphiné dans tous les sens, car il a déjà été de Lyon à Grenoble, de Grenoble à Gap, de Gap à Briançon, de Briançon il a suivi la route nouvellement tracée sur Grenoble, de Grenoble il a été à Chambéry, et il retourne encore dans le département de l'Isère pour y faire une autre tournée. Dans toutes les communes qui ont pris part à l'insurrection, il s'est montré n'ayant pour escorte que les maires, qui de village en village venaient se grouper à l'entour de lui, et trois ou quatre gendarmes qu'il a même renvoyés ensuite. Partout il a parlé avec bonté et avec fermeté. M. de Saint-

---

Priest (1) est persuadé que cette manière de se montrer avec confiance et de parler au nom du Roi a produit un très bon effet. Savoie-Rollin, qui est à Grenoble, en est également persuadé. M. le duc d'Angoulême a profité de son séjour à Grenoble pour raccommo-der le préfet Montlivault avec le général Donnadieu. Ils se sont embrassés devant Son Altesse Royale ; mais Saint-Priest m'a dit que le lendemain ils se regardaient encore avec des yeux comme des pistolets.

« M. de Saint-Priest m'a dit aussi qu'il restait encore dans les prisons de Grenoble une centaine de misérables qu'il serait désirable de renvoyer bientôt chez eux, mais qu'il s'y trouve sept ou huit individus, principaux confidants de Didier, dont les gens du pays, même les plus modérés, désiraient que la justice fît un nouvel exemple.

---

(1) Le vicomte de Saint-Priest, frère cadet du comte.



Je lui ai observé que les supplices réchauffés produisaient presque toujours un bien mauvais effet. Il m'a répondu qu'en thèse générale il le pensait comme moi, mais qu'il était cependant convaincu que le bien du service du Roi exigeait qu'on ne fit pas en ce moment l'application de ce principe aux révoltés du Dauphiné. Son opinion est celle de Son Altesse Royale. Voilà encore du rabâchage, mon cher duc, je me dédommage autant que je peux des déjeuners de la rue du Bac, etc.

« OLIVIER. »

« Aix en Savoie, 31 juillet 1816.

« J'ai reçu votre lettre du 18, mon cher duc. Votre aimable souvenir a charmé la colonie : l'amitié que vous lui témoignez lui est cent fois plus précieuse que la bienveillance du premier ministre. C'est vous que nous aimons ; et croyez bien que votre autorité, si utile à notre patrie, n'est qu'une

gêne pour notre attachement. Avec quelle peine apprenons-nous par nos correspondances que votre marche est toujours gênée par des intrigues, des passions, ou par une ignorance respectable qui ne veut pas absolument qu'on lui fasse l'opération de la cataracte ! Ce n'est pas non plus sans avoir à combattre que le cardinal de Richelieu est parvenu à sauver la France et a préparé la grandeur de Louis XIV...

« Dans mes dernières lettres, je vous ai parlé du roi de Sardaigne sur le dire d'autrui ; ce que je vous en dirai aujourd'hui sera plus exact. J'ai passé trois quarts d'heure dans le cabinet de Sa Majesté Sarde. La ressemblance que je lui avais trouvée avec le duc d'Havré m'a frappé davantage encore. Plus petit que mon oncle, il en a toutes les manières, toute la politesse, tous les mouvements. Il aime le militaire avec passion ; il y porte tous ses soins, il en fait le sujet de toutes ses conversations.

« Après m'avoir parlé de ma famille avec la plus grande bonté, il m'a demandé si j'avais vu les troupes de la garnison de Chambéry. Sur ma réponse affirmative, il s'est empressé de me dire que le régiment de cheveau-légers qui était dans cette ville était le moins bon de son armée, parce qu'il n'avait pas été à même d'en surveiller l'instruction ; et il est parti de ce régiment pour me faire successivement la revue de toutes ses troupes, qu'il m'a dit se monter en ce moment à 60,000 hommes effectifs. Il a ajouté qu'il avait en outre des bataillons de chasseurs de montagne de 1,000 hommes chacun, tous armés et équipés, et vingt autres bataillons de milice piémontaise, également de 1,000 hommes, qu'il pouvait réunir à son armée en huit jours. Le reste des habitants de ses États, m'a dit le Roi, est classé de manière à former des masses pour garder les défilés, se jeter dans les garnisons et défendre les frontières en cas

d'invasion. L'artillerie de l'armée n'a pas encore reçu une formation définitive ; composée de pièces françaises, anglaises, et d'énormes pièces piémontaises, elle sera refondue l'année prochaine ; elle recevra alors de nouveaux affûts et des équipages plus légers.

« Il était impossible de ne pas témoigner à Sa Majesté Sarde mon étonnement et mon admiration pour une création militaire aussi prodigieuse et aussi promptement exécutée.

« C'est en y mettant tout mon temps que  
« je suis parvenu à le faire, m'a-t-Elle  
« répondu. En arrivant, je ne connaissais  
« personne, j'ai été obligé d'être tout à la  
« fois souverain, ministre et commis ; mais  
« à présent, j'ai reconnu le mérite de plu-  
« sieurs de mes officiers, je leur ai donné  
« ma confiance et je me repose. »

« Pour savoir ce que c'était que les Cosaques dont le Roi avait parlé à Saint-Priest, je demandai à Sa Majesté si Elle

n'avait pas aussi formé des troupes de cavalerie légère à l'instar des Puissances du Nord. J'évitai le mot Cosaque, qui, en Savoie, me paraissait prêter au ridicule. Ce sont des régiments de cavalerie sarde, interrompit le Roi; je les appelle mes Cosaques; ils sont plus laids que ceux de l'empereur de Russie. Ils ont tous une barbe *terriblement* noire et touffue et sont armés d'un fusil à un coup très long, au bout duquel on met une baïonnette; cette arme leur sert de lance aussitôt qu'ils ont tiré. Je fais venir deux de ces régiments en Piémont. Autrefois ils ne voulaient pas venir sur le continent, à présent qu'ils me connaissent ils y arriveront volontiers.

« Le Roi, changeant ensuite de conversation, parla des pluies qui désolaient la Savoie...; passa à Gênes, et dit qu'il y avait en ce moment trois cents vaisseaux en construction sur les chantiers; que les anciens magasins de cette ville ne suffi-

saient plus, et qu'on était obligé d'en construire de nouveaux. Il ajouta qu'il s'était occupé à étudier l'art de la construction des navires pendant le temps qu'il était en Sardaigne, et qu'il faisait faire ses galères sur un nouveau modèle de son invention, dont il avait déjà reconnu l'avantage dans un engagement qu'une de ses galères avait eu avec deux bâtiments corsaires de Tunis ou d'Alger. Sa Majesté n'a pas voulu avoir de garde royale; chaque régiment est à son tour de service auprès d'Elle. Il a quatre compagnies de gardes du corps de cinquante hommes : la première est la Savoyarde; la deuxième, la Piémontaise; la troisième, la Sarde; la quatrième, la Génoise. Charles-Félix n'aime pas les Autrichiens : leur séjour dans ses États lui a coûté vingt-cinq millions; il a dû *montrer les dents pour les faire partir*.

« Voilà à peu près la conversation que le roi de Sardaigne a daigné avoir avec moi.

---

Si j'osais me permettre une opinion et émettre ma pensée, je dirais que je crois Sa Majesté un peu gasconne. Il me paraît impossible qu'Elle ait pu former en deux ans une armée de soixante mille hommes et que ses États se soient prêtés, à travers toutes les charges de la guerre de 1815, aux dépenses qu'une pareille création aurait nécessitées. Je crois plutôt l'officier supérieur avec lequel j'ai causé, qui m'a dit que l'armée sarde se montait à trente-deux mille hommes et que le reste était des cadres impossibles à remplir en ce moment. Une chose qui n'est pas indifférente à savoir, c'est que le roi de Sardaigne annonçait très hautement l'année dernière le droit et l'espoir d'avoir Grenoble et d'agrandir ses États à nos dépens.

« Nous partons demain pour aller à Rolle (1), chez M. le duc de Noailles. Je ne pourrai pas être à Paris avant la fin du

---

(1) Village sur les bords du lac de Genève.

---

mois d'août, et je trouve que cela est bien long sans vous voir.

« OLIVIER. »

A son retour de Savoie, le marquis Olivier se rendit à Paris, puis au Tremblay; de là, il correspondait avec le duc de Richelieu et lui faisait part de ses préoccupations pour la session qui allait s'ouvrir. Comme M. de Vérac l'avait prévu, la loi électorale et la loi sur les journaux étaient l'objet de vives discussions. En ouvrant les Chambres, le 3 novembre 1816, « Louis XVIII, dans un discours habile autant que conciliant et paternel, avait annoncé qu'il ne laisserait porter aucune atteinte à la Charte, qu'il voulait l'union et la confiance, et qu'il réprimerait les écarts de la malveillance ou ceux d'un zèle trop ardent (1) ». Malgré les paroles du Roi, les partisans de Monsieur, dont l'hostilité entravait la marche du gou-

---

(1) DARESTE, *Histoire de la Restauration*.



vernement, ne désarmèrent pas. Dès les premiers jours de la session ils travaillèrent à renverser le ministère. La loi électorale accordant le vote aux censitaires de trois cents francs fut l'objet d'une vive opposition à la Chambre des députés, mais passa presque sans discussion à la Chambre des pairs, où siégeait M. de Vérac. Il n'en fut pas de même pour la loi sur les journaux. Le gouvernement, qui, en présence des difficultés de la situation, demandait encore pour une année le maintien de la censure et de l'autorisation préalable, rencontra cette fois, même à la Chambre haute, un rude adversaire dans M. de Chateaubriand, plus jaloux d'assurer ses succès personnels que de faciliter la tâche des ministres; mais l'éloquence de l'orateur n'eut pas raison du sentiment patriotique qui avait inspiré la proposition.

Cette même question devait encore être l'année suivante l'objet de débats pas-

---

sionnés ; dès l'ouverture des Chambres, le ministère déposa le nouveau projet de loi sur la presse. Le gouvernement demandait que les articles ou écrits poursuivis fussent déférés soit aux tribunaux correctionnels, soit aux cours d'assises, suivant que le fait serait qualifié *crime* ou *délit*. « Ainsi, disait Pasquier dans l'exposé des motifs, la presse aura toute l'indépendance compatible avec ce grand principe qui veut que tout soit subordonné à l'intérêt commun et que toutes les libertés soient sujettes à l'empire de la loi. Mais un dernier article établissait une exception pour les journaux et autres ouvrages périodiques traitant de sujets politiques : la situation de la France, l'état des partis, l'occupation étrangère ne permettaient pas encore une discussion journalière qui, si elle était sans frein, tendrait à remettre en question tout et la société elle-même (1). »

---

(1) DARESTE, *Histoire de la Restauration*.

Après de longues discussions dans les deux enceintes, la loi fut rejetée, conformément aux prévisions de M. de Vérac. Dans ces temps difficiles, les absences fréquentes et prolongées du duc de Richelieu, retenu à l'étranger par les négociations avec les Puissances, privèrent souvent le gouvernement de son plus solide appui. Pendant que cet homme généreux travaillait avec succès à arracher quelques concessions à nos adversaires, les ennemis du dedans profitaient de son éloignement pour essayer de discréditer la monarchie. Voici quelques fragments de la correspondance échangée à cette époque entre les deux amis.

*M. de Vérac au duc de Richelieu.*

« 16 octobre 1818.

« MON CHER DUC,

« Mes affaires m'ont amené à Paris, et je ne comptais pas vous écrire, pensant que

Caraman serait après-demain près de vous ; mais j'apprends qu'il doit s'arrêter plusieurs jours en route et qu'une estafette vous sera envoyée cet après-midi. Je vais faire galoper ma plume et vous mander à la hâte tout ce qui me viendra à la pensée.

« *Le Conservateur* : Voilà d'abord ce qui se présente, parce qu'il fait en ce moment jaser toutes les pies de nos salons. Vous pensez bien que MM. de Chateaubriand, de Talaru (1), de Montmorency (2), de Polignac y trouvent des champions ardents à les défendre ; enfin, disent-ils, les sentiments des royalistes vont être connus, leur nombre sera apprécié ; on ne pourra plus donner à nos amis, aux vrais serviteurs du Roi, *la torture* en cachette, on ne nous fera plus voter pour des élections ministérielles, etc. Tout ce que j'ai entendu à ce sujet, depuis trois jours que je suis ici, est d'une

---

(1) Le marquis de Talaru, pair de France.

(2) Duc Mathieu de Montmorency.

démence qui fait réellement pitié. Ce sont les ultra-royalistes qui s'applaudissent eux-mêmes de voir leurs prétendus défenseurs aussi libéraux que les auteurs de la *Minerve*. Ils désirent ce que désiraient leurs pères avant de monter sur l'échafaud, tant l'expérience des temps passés est perdue pour eux! *voir le mal à son comble en se flattant qu'il en résultera le bien*, et ils écoutent les conseils de MM. de Castelbajac (1) et de Crignon d'Ouzouer (2), qui leur disent, dans le numéro qui a paru hier : « S'il y a ballottage aux élections entre un ministériel et un jacobin, retirez-vous; cette querelle ne vous intéresse plus. » Je conçois parfaitement que M. de Chateaubriand, qui a pour propriété son écritoire, et pour receveur l'imprimeur de ses pamphlets, puisse raisonner ainsi. Plus il y aura de ruines en

---

(1) M. de Castelbajac, député vif et animé plutôt que sage dans ses idées monarchiques.

(2) Crignon d'Ouzouer, député.

France, plus l'Homère des cimetières trouvera de sujets pour ses chants, et, comme la prévoyance de son génie politique serait compromise par la tranquillité de la France, il est tout naturel qu'il préfère les désastres qu'il a prédits à l'établissement d'une prospérité qui le ferait passer pour un rêveur politique. Mais M. de Montmorency (1), M. de Polignac... Je m'arrête à ces derniers noms, j'ai trop de peine à les trouver sur la liste.

« Voici une anecdote que ces mêmes personnes se plaisent à faire courir. Monsieur disait : « Il est bien extraordinaire que

---

(1) Mathieu, vicomte, puis duc de Montmorency, fut comme grand bailli d'épée envoyé aux États généraux par l'assemblée du bailliage de Montfort-l'Amaury. Élève de l'abbé Sieyès, Mathieu de Montmorency fut entraîné par la chaleur de son cœur et l'ardeur de son imagination aux idées de liberté et de réforme les plus avancées. Il n'en dut pas moins émigrer en 1793 et se retira à Coppet. La mort de son frère (l'abbé de Laval) sur l'échafaud amena sa conversion religieuse et monarchique. En 1814, il alla au-devant de Monsieur, prit part au congrès de Vérone, fut fait duc et pair par Louis XVIII, ministre des affaires étrangères en 1821, et gouverneur du duc de Bordeaux. Il mourut en 1826.

---

« M. Decazes se plaise à répéter à tous  
« ceux qui l'écoutent, que la marche du  
« gouvernement sera immuable, et que le  
« successeur du Roi régnera en suivant les  
« mêmes principes. — Monseigneur, vous  
« avez tort de lui en faire un reproche,  
« répondit M. Rubichon; je vous assure  
« que le ministre de la police n'avait pas  
« en vue Votre Altesse Royale. » Je sors  
des salons qui, au reste, ne font pas l'opi-  
nion publique, et je trouve alors des choses  
satisfaisantes à vous mander.

« Les succès de vos négociations à Aix-  
la-Chapelle sont le sujet d'une joie géné-  
rale (1); elle a pénétré dans tous les inté-  
rieurs, depuis les hôtels des banquiers de  
la Chaussée d'Antin jusqu'aux humbles  
boutiques du pays latin. Elle ne se montre  
pas bruyamment, mais elle fait respirer

---

(1) Le duc de Richelieu avait dû retourner à Aix-la-Chapelle en 1818, pour assurer le traité dont il avait arrêté les bases.

tout le monde avec bonheur, et l'hommage de ce bonheur ne vous est pas refusé même par vos adversaires. On nous annonce la venue prochaine de l'Empereur de Russie. Tous les habitants de la capitale le verront avec joie, avec reconnaissance, et je ne crois pas me tromper en vous disant qu'il pourra s'apercevoir lui-même des sentiments qu'il inspire. Je n'en dirai pas autant pour le Roi de Prusse; le pont d'Iéna n'est pas oublié.

« J'ai vu hier le comte Decazes : il a beaucoup d'espoir pour les élections. Il m'a dit qu'il était assuré des deux tiers ministériels. La Convention signée à Aix-la-Chapelle doit encore donner de la force au ministère dans les collèges électoraux (Dieu en soit loué, et vous, mon cher duc!). M. Decazes ne croit pouvoir obtenir Bonnay (1) pour Paris. Il est persuadé que Ma-

---

(1) Le marquis de Bonnay, né en 1750, avait été page du Roi, etc. Nommé en 1789 député suppléant de la noblesse



---

nuel sera évité; il m'a parlé de M. Ternaux comme d'un choix plus que probable. M. Ternaux est un grand manufacturier, membre du conseil général de la Seine et du conseil des manufactures; il n'est pas le drapeau d'un parti, et le commerce de Paris n'aurait pas à rougir de cette élection. Je crains que mon beau-frère Alexis (1) ne puisse éviter Bedoch pour la Corrèze; il me mande que M. d'Aubusson (2) va chez tous les électeurs leur demander leur vote, et ne les quitte qu'après avoir extorqué une

---

du Nivernais aux États généraux, il essaya de s'opposer à la vente des biens du clergé. Accusé d'avoir eu connaissance du voyage de Varennes, il répondit : « Si le Roi m'avait demandé mon avis, je ne lui aurais pas conseillé ce départ; mais s'il m'avait choisi pour le suivre, je serais mort à ses côtés, me glorifiant d'une telle mort. »

M. de Bonnay quitta l'Assemblée nationale quelque temps après pour se rendre à Coblenz, servit à l'armée de Condé, alla retrouver Louis XVIII à Vérone. Sous la Restauration, il fut envoyé comme ministre à Copenhague et à Berlin, devint ensuite ministre d'État et gouverneur de Fontainebleau. Il mourut en 1825.

(1) Alexis de Noailles.

(2) Le comte d'Aubusson La Feuillade, dernier de son nom, frère de la duchesse de Lévis, père de la princesse Marc de Beauvau et de la princesse de Bauffremont.

---

promesse... Il ajoute que Bedoch (1) se soule dans tous les marchés et qu'il a été ivre pendant trois jours à la dernière foire d'Uzerches, au su et vu de tout le monde. Benjamin Constant n'en répond pas moins de 542 voix pour Bedoch, et il n'y en a pas 700 dans la Corrèze.

« Tout à vous, mon cher duc, de cœur et d'attachement pour la vie. »

*Réponse du duc de Richelieu.*

« Aix-la-Chapelle, 20 octobre 1818.

« Je vous remercie, mon cher Olivier, d'avoir songé à me donner de vos nouvelles et de celles de Paris, où je vois que les hommes et les choses sont à peu près dans le même état qu'à mon départ. Il y a cependant un signe non équivoque de perfectionnement dans l'abnégation de leur

---

(1) Bedoch, ancien membre du Corps législatif, puis député, d'une opposition ardente et continuelle au gouvernement de la Restauration.

dignité dont quatre pairs de France viennent de donner un si noble exemple en ne dédaignant pas de descendre dans l'arène pour s'y mesurer avec les journalistes ministériels et libéraux. Le grand exemple de l'égalité constitutionnelle que ces messieurs viennent de donner est une grande preuve des progrès de l'esprit du siècle, et si après cela on persiste à dire qu'ils n'aiment pas la Charte et les principes qu'elle proclame, il faudra qu'on soit bien aveugle ou bien obstiné. Je ne me pique pas d'être à cette hauteur, je vous l'avoue, et j'aimerais autant que mes honorables collègues ne fussent pas plus libéraux que moi.

« Nos affaires ont été assez bien, et j'espère qu'elles continueront de même. Il me semble qu'on a reçu ces nouvelles à Paris avec une joie très modérée, et j'aime mieux cette manière calme que les explosions bruyantes, qui auraient pu avoir quelque inconvénient. Ce sont maintenant

les élections qui attirent toute mon attention, et il me tarde d'en apprendre le résultat. Il faut s'attendre à quelques mauvais choix. Par quel système croirait-on s'assurer de n'avoir que les hommes qu'on choisirait soi-même? L'important, c'est que la majorité soit bonne, et je l'espère. Je ne crois pas pouvoir être de retour à Paris avant un mois, mais aussi j'espère que ce ne sera pas plus tard...

« Amitiés pour la vie, mon cher Vérac. »

*Réponse de M. de Vérac.*

« 5 novembre 1818.

« Mon cher duc, Caraman nous a apporté hier de bonnes nouvelles; elles se sont répandues dans Paris avec une promptitude extrême. Le soir, au spectacle des Variétés, le comte de Forbin (1)

---

(1) Le comte de Forbin des Issarts, conservateur des musées sous la Restauration.

qui s'y trouvait, m'a dit que l'on s'em brassait dans les loges et que le public faisait répéter des couplets chantés par un Champenois qui se félicitait avec ses amis de l'abondance de la vendange et qui ajoutait qu'il avait cette fois *l'espoir de ne boire son vin qu'en famille*. L'article inséré ce matin dans le *Moniteur* apaise ce premier élan, il donne beaucoup d'espérance et laisse encore des vœux à former. Votre modestie nous permettra-t-elle cette fois de vous porter l'hommage du bonheur que vous nous faites éprouver? Comme ministre des affaires étrangères, voilà votre carrière couronnée, mais vous êtes, malheureusement pour vous, ministre président du Conseil et vous ne pouvez nous abandonner. En labourant encore un an ou deux (je vois votre front se rembrunir) vous nous ferez recueillir, par vos travaux, l'affermissement de notre dynastie et de la prospé-

rité de la France... Vous savez si je jouis de vos triomphes comme de vos succès. Le plus sincère attachement m'en fait partager l'honneur et la joie. »

*M. de Vérac au duc de Richelieu.*

« 5 novembre 1818.

« Je vous avais écrit, mon cher duc, un recueil d'anecdotes se rattachant à notre situation actuelle, je l'ai déchiré, j'aime mieux vous faire voir en masse. La *Minerve* et le *Conservateur* sont deux thermomètres exacts des opinions extrêmes. Ces deux partis déploient plus que jamais leurs forces, et ils font feu de chaque côté sur le ministère. Toutes les armes sont bonnes, et la violence de leurs passions se montre avec la plus grande fureur; le parti ministériel ne leur oppose que la justice et la modération; ce combat peut-il être égal? Je ne suis point effrayé, car la monarchie fait

partie de la voûte européenne et ne peut s'en détacher. D'ailleurs, la masse des Français veut essentiellement le repos, et il ne peut point exister sans le Roi. Enfin tous les hommes modérés semblent vouloir se réunir pour assurer le salut de la chose publique. Une transaction est-elle possible? Elle pourrait du moins s'opérer plus facilement que l'année dernière, car les alarmes croissent de jour en jour. Des ouvertures m'ont même été faites pour un rapprochement. Les royalistes de l'opposition assurent qu'ils n'y mettent aujourd'hui qu'une condition : la modification de la loi sur les élections, et ils justifient leur vœu par le triste résultat de cette loi. Vous croyez bien que je me suis tenu dans la plus grande réserve, car c'est à vous seul qu'il appartient de résoudre ce problème lorsque vous serez sur les lieux. Toute cette agitation tient aussi pour quelque chose à votre absence, et j'ai la certitude

que vous dissiperez ces nuages. Le Français n'a pas conservé son ancien caractère, et son estime pour le vôtre n'en est que plus prononcée. Lorsque je vous reverrai, mon cher duc, j'entrerai dans plus de détails; en attendant, je vous embrasse et fais des vœux pour votre retour.

« OLIVIER. »



## CHAPITRE VI

CORRESPONDANCE DE M. DE VÉRAC ET DU DUC  
DE RICHELIEU EN 1819.

Les serviteurs dévoués de la monarchie étaient inquiets et supplièrent le duc de Richelieu de venir reprendre le gouvernail. Il quitta Aix-la-Chapelle, laissant les bases du traité arrêtées (1). Les passions étaient déchaînées sur la question électorale, et le duc, croyant voir exposées à de nouveaux hasards la liberté et l'indépendance que la France avait achetées au prix de si grands désastres, revint à son projet de retraite ; mais les autres membres du ministère pensèrent que c'était lui seul dont la présence

---

(1) Il ne fut signé que le 2 février 1819, alors que le duc de Richelieu avait quitté le ministère.

au Conseil était indispensable, et, dans leur empressement de faire cesser ces dissentiments, ils donnèrent tous leur démission. « Le duc, resté seul sous le poids immense de la résolution à prendre dans une matière aussi hérissée de difficultés que le système électoral dans un pays de trente et un millions d'hommes, livrés depuis trente ans à des vicissitudes inouïes, hésitait dans la crainte que ses lumières ne trahissent ses intentions. L'anxiété, la fatigue d'une telle contention d'esprit aggravèrent les souffrances physiques qu'il éprouvait depuis quelque temps. D'un autre côté, le cabinet était dissous; il en résultait une absence de gouvernement dont la prolongation serait devenue funeste. Le 29 décembre, il supplia le Roi d'accepter sa démission qui, cette fois, fut agréée (1). » Il partit presque aussitôt et se dirigea vers le midi de la France.

---

(1) *Biographie universelle.*

---

Le 2 février 1819, il adressait de Bordeaux à M. de Vérac la lettre suivante :

« Comment se fait-il, mon cher Olivier, que vous, qui m'avez donné tant et tant de marques d'amitié dans ces derniers temps, vous ne m'avez pas donné signe de vie depuis mon départ ? Je serais presque tenté d'être fâché contre vous et de vous gronder comme le marquis de Bonnay a coutume de le faire. Dans le fait, vous n'êtes pas encore surchargé de besogne ; et ce n'est ni la fréquence, ni la longueur, ni l'importance des séances de la Chambre des pairs qui absorbent tout votre temps. Vous êtes restés, messieurs, jusqu'ici aussi oisifs que moi, qui le suis complètement ; et j'en jouis avec délices. Je suis si heureux et si content que je ne m'en fais presque aucun reproche. Je trouve qu'il y a dans cette sensation un fond d'égoïsme qui me déplaît ; mais cependant cela est ainsi, et je ne puis faire autre-

ment. Je refais tout doucement connaissance avec le beau pays de France et j'y prends un très grand plaisir. Une tranquillité générale et parfaite règne partout; il me semble, au total, qu'on est plus occupé de ses affaires que de la politique. Néanmoins la *Minerve* et le *Conservateur* sont fort répandus; le dernier fait beaucoup de mal à ceux par qui et en faveur de qui il est écrit : le premier pervertit partout l'esprit public, et produit un mal affreux. Bordeaux même, cette ville si royaliste, se ressent elle-même de cette corruption. Il est bien vrai que s'il y avait aujourd'hui des élections, MM. Lainé et Ravez seraient encore bien sûrement élus; mais cette disposition sera-t-elle constante? C'est là ce qu'il est impossible de prévoir. Il me paraît bien douteux que des institutions naissantes et que de profondes racines n'ont pas encore affermies, puissent résister aux tempêtes que ne peut manquer d'élever la liberté de

---

la presse, qu'aucune loi ne peut empêcher de devenir licence. C'est, au reste, une expérience que nous sommes encore appelés à faire; car avec la Charte, il sera impossible que cette liberté de la presse ne nous arrive pas pleine et entière; il n'y aura aucun moyen de la restreindre. Nous verrons comment on parviendra à résoudre le problème, et la manière dont il le sera me paraît devoir décider toute l'existence de l'ordre social en France. J'ai, toutefois, peine à croire que des excès révolutionnaires viennent encore souiller le sol de notre pays. Le peuple paraît fort loin de l'état où il était dans les premières années de la Révolution, et je doute qu'il soit possible de l'émouvoir aujourd'hui comme alors.

« J'ai reçu du marquis de Bonnay la lettre la plus aimable : nous avons tous obtenu grâce devant lui, même Rayneval (1) dont

---

(1) Comte de Rayneval, secrétaire général au ministère des affaires étrangères.

---

il fait un éloge pompeux parce qu'il lui a écrit deux fois, quand j'étais malade véritablement. C'est un excellent homme, malgré ses petits inconvénients, et je lui dois en particulier bien de l'attachement pour tout celui qu'il me porte. J'ai eu aussi plusieurs lettres de Caraman, qui accompagne l'Empereur (1) en Italie. Il n'y a que vous, mon cher Olivier, qui ne m'écriviez pas; mais j'espère que vous allez vous corriger de cette paresse et que je recevrai une lettre bien longue en réponse à celle-ci. Croyez, mon cher ami, à ma bien sincère amitié, et continuez-moi la vôtre.

« RICHELIEU. »

« Bordeaux, 9 février.

« Vos deux aimables lettres me sont exactement parvenues, mon cher Olivier, je vous en sais bien bon gré, et comme une preuve de votre amitié pour moi, à laquelle

---

(1) L'empereur d'Autriche.

---

j'attache bien du prix, et comme deux intéressantes gazettes qu'un provincial comme moi lit aujourd'hui avec avidité quand elles viennent de la capitale. Me voilà donc en possession de cette récompense nationale viagère (1). Vous sentez bien, mon cher ami, que d'après les principes que j'avais énoncés dans mes lettres au président, la manière dont a été voté l'amendement de Courvoisier (2) (adopté à l'unanimité) n'est pas propre à me faire changer d'opinion; aussi suis-je bien décidé à ne pas accepter ce bienfait; mais, comme je n'aime pas le scandale, que je ne veux pas faire de bruit, ni entretenir le public de ma personne, je

---

(1) Aussitôt après la retraite du duc de Richelieu, le marquis de Lally-Tollendal, pair de France (fils du gouverneur de Pondichéry), demanda à la Chambre de supplier le Roi d'accorder au duc de Richelieu « une récompense proportionnée à l'immensité de ses services et de son dévouement ».

(2) Courvoisier, nommé avocat général à Besançon en 1815, élu député en 1817. L'amendement qu'il proposa était qu'en cas d'extinction de la ligne masculine, la dotation retournât au domaine de l'État.

---

ne ferai aucune démarche ostensible et je me contenterai de ne pas m'approprier les nombreuses parcelles de domaine éparses peut-être dans trente départements. Quand j'aurai vu, après mon tour de France, à quel établissement public je pourrai les consacrer utilement, je les lui abandonnerai, et tout sera fini sans éclat (1). Je n'ai pas grand mérite à ce petit sacrifice puisqu'on m'avait ôté la faculté de doter mon neveu, qui seule pouvait donner du prix à ce bienfait. Pourquoi, mon cher ami, ne s'est-on pas contenté de me voter par acclamation un petit bout de remerciement? Cela m'eût fait un plaisir immense, et cent fois plus que tout l'argent du monde accordé par une faible majorité. Mais laissons ce triste sujet, qui vraiment me donne des impatiences. Ce que le Roi vous a fait dire est très aimable et me fait d'autant plus de plaisir

---

(1) Le duc de Richelieu fit don de cette dotation aux hospices de Bordeaux.



---

que j'en espère un succès favorable (1).....

« Je partage votre opinion sur ce que vous dites du Conseil d'État. Cette épuration m'a fait bien de la peine, et peut-être ne suis-je pas le seul, car, comme vous dites, on ne fait pas tout ce que l'on veut. Quant à ce que l'on pense des opérations et du système du maréchal Gouvion (2), aux bons sentiments duquel personne ne rend plus de justice que moi, tout éloigné que je suis de l'approuver, je trouve qu'on va un peu loin et un peu vite dans les alarmes que l'on conçoit. Il s'en faut de beaucoup que toutes les places et tous les emplois soient entre les mains des officiers et généraux des armées de la Loire. Ici (à Bordeaux)

---

(1) Nomination de M. de Vérac au gouvernement du château de Versailles.

(2) Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, nommé ministre de la guerre en 1815, ensuite de la marine, employa toute son activité à l'application de la loi militaire, réorganisa les écoles militaires, créa le corps d'état-major, fit des réformes dans la garde nationale, attribua au pouvoir la nomination des officiers, etc.

---

M. d'Autichamp (1), à Tours le général Loverdo (2), Jumilhac à Lille (3), le baron de Damas à Marseille (4), le général Partouneaux (5) à Toulouse, le général de Briche à Montpellier, le général Coutard à Rennes, le général Dubreton à Strasbourg, Villate à Nancy, et tant d'autres qui ne me viennent pas dans le moment à la mémoire, sont des hommes parfaitement sûrs et desquels la monarchie n'a rien à redouter. L'esprit des légions est très bon, quoi qu'on

---

(1) M. d'Autichamp, d'une famille vendéenne (son frère aîné est mort gouverneur du Louvre).

(2) Le général de Loverdo, né en 1773, avait été aide de camp de Kléber; il se soumit franchement au gouvernement du Roi, exécuta avec fermeté les ordres du duc d'Angoulême dans le Midi, en 1815, commanda la 11<sup>e</sup> division militaire à Bordeaux.

(3) Jumilhac (La Chapelle, marquis de), beau-frère du duc de Richelieu. Il avait fait la campagne de Russie, fut nommé lieutenant général de la 10<sup>e</sup> division militaire à Lille.

(4) Baron de Damas, qui fut plus tard gouverneur du duc de Bordeaux.

(5) Général Partouneaux, né en 1771, s'était distingué au siège de Toulon où il fut blessé, servit sous Rey et Joubert, fit la campagne de Russie où il fut fait prisonnier. Tombé en disgrâce auprès de Napoléon, il resta en non-activité jusqu'à la Restauration, qui, rendant justice à son mérite, le désigna pour commander à Toulouse.

---

en dise, et la très grande majorité des colonels sont les mêmes que le duc de Feltre (1) y a placés, il n'y en a pas eu dix de changés; néanmoins, encore une fois je n'approuve pas ce système et j'en ai écrit au comte Decazes dans les lettres que j'ai répondues à celles, entièrement amicales, que j'ai reçues de lui. Mais je dirai encore que je crois qu'on ne fait pas tout ce qu'on veut.

« Quant à nos chers ultras, s'ils n'étaient pas si bêtes et si absurdes, il faudrait se mettre en colère contre eux. Vous avez raison, ils ont toujours peur d'être trop de monde et ils ne sont occupés qu'à éclaircir leurs rangs, comme à Coblantz, où on craignait d'être trop en force pour conquérir la France. Comme à Coblantz aussi on crie,

---

(1) Clarke, fait duc de Feltre par Napoléon en 1809, fut sous l'empire gouverneur de Berlin, ministre de la guerre, etc. Il envoya en 1814 son adhésion à Louis XVIII et reçut le portefeuille de la guerre le 4 mars 1815. Le Roi le nomma maréchal de France et ministre de la guerre. Il mourut en 1818.

lorsque cela va mal : « Tant mieux. » Cela ne peut pas durer. *Gravis sed brevis*, écrit M. de Chateaubriand dans le dernier *Conservateur*. Quelle démence, et qu'il est déplorable et presque désespérant de voir la tête des propriétaires de France dans cette route ! Convenez que je suis bien heureux de ne m'être pas attelé à la voiture avec ces braves gens-là pour appui. Ceux d'ici vous disent encore que M. Lainé est un républicain, ennemi de Dieu, des rois et de toute distinction sociale. Je crains bien que mes pauvres sœurs n'aient eu beaucoup à souffrir de leur aigreur dans ces dernières circonstances, et cela par rapport à moi, qui ne suis pas destiné à être bon à grand'chose aux miens. Je m'arrache à Bordeaux et à son hospitalité, à sa bonne chère, à son bon vin, dont j'ai fait un fort grand usage, et je pars dimanche, après avoir fait une petite excursion dans les Landes, si le temps ne s'y oppose pas abso-

---

lument. Si vous voulez m'écrire, adressez à Montpellier poste restante.....

« RICHELIEU. »

« Nîmes, 5 mars 1819.

« J'ai trouvé à Montpellier, mon cher Vêrac, votre aimable lettre qui m'y attendait depuis quelques jours; je ne vais pas vite et je voyage à mon aise, ce qui fait que je suis un peu en retard des époques que j'avais indiquées. Je vous remercie, mon cher ami, de tout ce que vous me dites d'aimable, et, quelque part que je doive faire dans tout cela à votre prévention en ma faveur, comme cette prévention même est une preuve de votre amitié, elle ne peut m'être que très agréable. Soyez assuré que les impressions qui, après avoir traversé mon écorce, un peu rude à la vérité, ont pénétré jusqu'à mon cœur, sont ineffaçables... Vous avez dit de fort bonnes choses en l'hon-

---

neur de ce pauvre prince de Poix, à la mémoire duquel j'ai donné de sincères regrets.

« Il me semble que nous voilà dans une nouvelle crise; la proposition de M. Barthélemy (1), que vous m'annonciez, n'a pas tardé à suivre votre assurance. Dieu veuille qu'elle ait un heureux résultat. Je croyais que vous m'aviez dit que le gouvernement se proposait de la faire; et certes il aurait mille fois mieux valu qu'elle vînt de lui, ou au moins de la Chambre des députés que de celle des pairs; mais notre impatience française n'a pas pu attendre, et je crains bien qu'elle n'ait encore une fois tout gâté à force de précipitation. La passion de l'esprit de parti dirigeant toutes nos démarches, que pouvons-nous espérer d'heureux? Cette nouvelle n'a pas laissé que de répandre beaucoup d'inquiétude, même parmi les

---

(1) Le marquis de Barthélemy avait été nommé sénateur par Bonaparte et fut fait pair de France en 1814. Il proposa à la Chambre, en 1819, de supplier le Roi de modifier la loi électorale.

gens les mieux intentionnés, dont vous savez que ces provinces abondent. Cependant, je crois pouvoir vous assurer que, dans tous les lieux que j'ai parcourus depuis Bordeaux inclusivement, la fermentation ne sera pas dangereuse de quelque manière que la question soit résolue. J'ignore ce qui arrivera dans le reste de la France; mais, malgré les pétitions toutes faites qui arrivent de Paris pour recevoir les signatures, malgré le bruit que feront certains journaux, c'est à Paris uniquement et de Paris qu'on pourrait craindre quelque chose de sérieux, au moins pour le moment. Lorsque la *Minerve* et autres journaux se servent de l'expression de « France entière », quand ils veulent parler de « l'universalité de leurs opinions », ils emploient une hyperbole un peu bien forte, et ces messieurs parlent d'une espérance qui ne s'est pas encore réalisée. Il est vrai qu'ils gagnent du terrain d'un côté, mais aussi ils en perdent un peu de

l'autre; et les employés, par exemple, tant civils que militaires, s'impatientent très fort contre ces libelles auxquels bien peu d'entre eux peuvent se flatter d'échapper. Ils maudissent à l'envi la liberté de la presse, sans la répression de laquelle ce serait bien vainement, à mon avis, que l'on essayerait de modifier la loi des élections. Au reste, je puis parfaitement me tromper, car certes rien ne fut jamais plus difficile que de démêler dans de pareilles circonstances ce qu'il conviendrait de faire et ce qu'il faudrait éviter. Il n'y a au monde que M. de Chateaubriand pour faire imprimer ce que j'ai lu dans l'un des derniers *Conservateur* : « Et pourtant, dit-il, il était si facile de tout arranger ! » Vivent les gens qui ont confiance en eux-mêmes et qui ne doutent jamais de rien ! Ma répugnance pour retourner à Paris augmente d'un jour à l'autre, et surtout depuis que j'ai appris toutes les tracasseries et les tribulations auxquelles



---

mes pauvres sœurs ont été en butte à cause de cette sottise affaire de ma dotation, et cela d'un côté d'où certes elles n'auraient pas dû l'attendre. Aussi suis-je si profondément dégoûté de la capitale que je ne sais pas encore quel parti je prendrai. Celui auquel je suis fixé irrévocablement et d'une manière inébranlable, c'est de n'y revenir et de n'y être jamais que comme homme privé : *dussent toutes les chambres et tous les rois du monde se réunir pour m'appeler aux affaires, je me refuserai à leur appel* ; car, moi qui me connais mieux que personne, je sens combien je serais peu propre à y faire le bien ; aussi aucune puissance sur la terre n'est-elle capable de me faire changer de résolution ; je m'en irais plutôt jusqu'à ses extrémités. J'ai voulu vous dire cela une bonne fois, mon cher Olivier, afin que vous puissiez le répéter en temps et lieu, à ceux qui pourraient vous en parler. Je ne suis plus un enfant, et la chose est trop grave

pour que je voulusse m'avancer de la sorte si je n'étais pas parfaitement décidé. J'ai passé trois jours à Montpellier, me voilà à Nîmes, et demain j'irai par Avignon, Beaucaire, et peut-être Arles à Marseille. On me reçoit dans le Midi avec des honneurs qui m'inspirent beaucoup de reconnaissance, mais qui, soit dit entre nous, commencent un peu à m'ennuyer. Je ne puis mettre le nez dehors sans que les petits polissons courent après moi; et puis il me semble remarquer aussi que beaucoup de gens s'imaginent que je vais être un de ces jours premier ministre. Cependant, je ne veux pas dire que ce soit à cela que j'attribue le bon accueil que je reçois, car, en vérité, je ne puis que me louer beaucoup (sauf l'ennui) de la cordialité de la réception qu'on me fait partout.

« Adieu, mon cher Vérac, vous connaissez mon *inaltérable amitié* pour vous.

« RICHELIEU. »

« Marseille, 21 mars 1819.

« Je crains, mon cher Olivier, que quelques-unes des lettres que vous m'avez écrites n'aient été perdues, car je n'ai jamais vu la liste des pairs dont vous me parlez dans votre dernière; ou peut-être cette liste aura été oubliée et vous ne l'avez pas mise dans la lettre que j'ai reçue de vous à Montpellier. Il serait un peu triste qu'on supprimât les lettres qu'on m'adresse, et je ne veux pas croire à cette infamie. Il ne m'est pas difficile de concevoir ce que vous devez souffrir à Paris, d'où il me paraît que la raison est bannie tant d'un camp que de l'autre. Jugez un peu la belle figure que j'y ferais, moi qui déteste par-dessus tout les excès de l'esprit de parti; aussi, mon cher ami, je me trouve si bien du parti que j'ai pris que je compte prolonger cette agréable existence, et j'irai devant moi, sans projet fixe, jusqu'à ce que j'en aie assez.

« L'empereur de Russie, qui m'a écrit une lettre très aimable, me laisse mon petit compagnon de voyage (1) jusqu'à la fin de l'été, ce qui rend cette manière d'être beaucoup plus douce pour moi. Il me faisait une espèce d'invitation de venir dans les lieux que j'ai administrés si longtemps avec l'espérance de le voir; mais je n'en profiterai pas encore, ne voulant pas avoir l'air de désertir la France dans ces circonstances; plus tard, c'est autre chose.

« Il me semble que la France, représentée comme si agitée par M. Dessolles (2), se plaît à lui donner un démenti en étant d'une tranquillité parfaite; vous ne pouvez croire combien toutes ces discussions qui ont tant agité les salons de Paris font peu d'impression ici. Changez ou ne changez pas la loi d'élection, je vous réponds que

---

(1) Stempkowski, officier russe, ancien aide de camp du duc à Odessa.

(2) Le marquis Dessolles, officier distingué sous l'empire,

---

cela est parfaitement égal à l'immense majorité des Français. Mais ne persécutez pas, ne destituez pas et gardez-vous surtout d'humilier les amours-propres. C'est ce qu'il aurait été difficile d'éviter ayant le côté droit pour appui. M. Decazes l'aurait pu, plutôt que moi, s'il avait eu la force de se vaincre dans la répugnance, bien naturelle, qu'il avait à se rapprocher d'hommes qui l'avaient si injustement abreuvé des outrages les plus atroces : quel beau rôle n'eût-il pas joué, s'il leur eût tendu une main généreuse ; et qu'il eût été grand, s'il eût lui-même aidé à relever *les vaincus* ! Il n'eût pas eu à craindre d'en être dominé, lui, parce qu'il aurait éprouvé peu de défections et qu'au lieu d'être reçu par un parti qui eût pu faire la loi, c'est lui qui aurait ouvert les bras et reçu dans les siens le parti

---

pair de France et ministre d'État sous la Restauration, fut, à la retraite du duc de Richelieu, nommé ministre des affaires étrangères et président du Conseil des ministres.

royaliste. Je ne conçois pas que, maître du souverain, il n'ait pas choisi ce rôle; je pense qu'il l'eût fait sans les liens dont il est enlacé et les détestables agents qui l'entourent. Au lieu de cette conduite, si belle et même si facile pour lui, voilà que tout se passe à coups d'humeur et de colère, et sans plan ni système que celui de marcher au jour le jour.

« Probablement la proposition de M. de Barthélemy ne sera pas agréée à la Chambre des députés, parce qu'elle est trop vague et que le ministère fera tous ses efforts pour qu'elle soit repoussée; car, au fond, je crois que la grande majorité de la Chambre des députés, comme les ministres, désirent apporter quelques modifications à cette loi et éviter, s'il est possible, les dangers des prochaines élections. Au reste, c'est moins au mécanisme de la loi qu'est dû le danger qu'à la multitude de pamphlets qui pervertissent l'esprit public; et, si l'on ne parvient

---

pas à réprimer cette licence, tout ce qu'on fera pour se préserver des mauvais choix sera inutile... J'ignore le sujet de la proposition faite à la Chambre des pairs par Christian de Lamoignon (1) et dont le *Moniteur* a parlé si mystérieusement ; j'ai bien compris qu'il avait été poussé à cela par quelqu'un. Si vous voulez m'écrire, adressez à Gênes...

« Vous connaissez, mon cher Olivier, etc.

« RICHELIEU. »

« Gênes, 15 avril 1819.

« J'ai trouvé ici, mon cher Olivier, votre lettre du 25 mars, que Rayneval m'a envoyée... Vous vous affectez plus que de raison des petits désagréments que la sagesse et la modération de vos opinions vous attirent de la part des personnes avec lesquelles vous avez l'habitude de vivre. C'est un

---

(1) Le vicomte de Lamoignon, pair de France, fit un rapport sur l'abolition du divorce.

malheur inévitable, dans les temps où nous sommes, et sur lequel je vous conseille bien de prendre une bonne fois votre parti. Je sais bien que le conseil est plus facile à donner qu'à exécuter, mais, cependant, quand on n'a rien à se reprocher, il ne doit pas être impossible à prendre. J'espère donc que votre prochaine lettre m'annoncera que votre imagination est un peu calmée : je le désire bien vivement, je vous assure. Il ne le sera pas autant, je le crains, de vous étourdir sur les événements dont notre pays semble encore menacé, et que le peu d'influence que le gouvernement paraît exercer dans les élections peut faire craindre, sans qu'on passe pour alarmiste. On assure qu'on met les derniers choix sur le compte de la proposition Barthélemy, véritable bouc émissaire, qu'on rend responsable de tout le mal qui peut arriver. Il n'y a pourtant pas trois mois que j'écrivais à M. Decazes, après avoir traversé le département de la



Sarthe, que Benjamin Constant était inévitable. Il est vrai qu'on en trouvera peut-être aussi la cause dans la conduite de ce ministère antinational, dont j'étais le chef. N'a-t-on pas déjà dit, aux tribunes des deux Chambres, que le changement de la loi d'élection était une condition imposée à Aix-la-Chapelle? et personne n'a imaginé de réfuter cette platitude. Il y aurait de quoi s'impatienter, si je n'étais bien décidé à ne m'affecter en aucune manière des injustices dont je pourrais être l'objet; faites de même, mon cher Olivier, et je crois que vous vous en trouverez bien.

« Je viens de faire un voyage charmant le long de la rivière de Gênes, entre Nice et cette ville. C'est grand dommage que le chemin commencé sous Bonaparte ne soit pas achevé, il n'y aurait personne qui ne préférât entrer par ici en Italie, et nos provinces méridionales y gagneraient beaucoup aussi. Mais la politique et les idées militaires,

fausses à mon avis, s'opposent à la confection de ce grand ouvrage qui, dans les parties qui sont achevées, porte un caractère de grandeur extraordinaire. Rien ne peut vous donner idée de la magnificence de cette ville (Gênes), qui est un véritable magasin de palais. Quand on pense aux capitaux immenses qui sont enterrés ici, et aux grandes choses qu'a exécutées ce petit peuple dont j'ai si souvent admiré les ouvrages en Crimée, on est frappé d'étonnement et d'admiration, et on trouve assez naturel qu'il éprouve quelque répugnance à n'être plus qu'une province du Piémont. Il finira par s'y accoutumer cependant, et le mécontentement qu'on peut apercevoir n'est pas de nature à inspirer la moindre inquiétude. Les masses sont tranquilles et se rassurent, sans affection néanmoins. Ce sentiment mutuel d'attachement qui unissait les rois aux peuples, et réciproquement, a disparu, et il est inutile de le chercher dans les pays

qui ont été bouleversés par les suites de notre Révolution.

« Je m'en vais d'ici à Milan, que je prendrai pour centre des excursions que je compte faire de là dans les environs, en attendant le moment d'entrer en Suisse. Ma santé n'est pas mauvaise, cependant mon estomac se détraque, malgré un régime austère, et je crois que je serai obligé d'aller à Spa, prendre les eaux, dont je me suis déjà parfaitement trouvé il y a de longues années. Je ne suis pas fort pressé de retourner à Paris; cependant, il se pourrait que j'y passasse avant d'aller à Spa. Vous avez dans les Chambres de la besogne au moins pour trois mois, et il me semble que j'ai le temps de me bien promener.

« Adieu, mon cher Olivier, j'ai une grande lettre de Bonnay; il a le nez très fin, car, avant que d'avoir pu en être informé, il prédisait la création d'une soixantaine de pairs. Il a, ma foi, bien deviné. Je n'ai pas

besoin de vous renouveler l'assurance de mon tendre attachement.

« RICHELIEU. »

« Milan, 4 juin 1819.

« Votre lettre du 29 avril m'a attendu ici, mon cher Olivier, et je l'ai trouvée, il y a deux jours, à mon retour de Toscane et de Venise. Je viens de faire un voyage charmant, qui m'a rendu toute mon humeur voyageuse. Je trouve l'Europe si petite et les communications si rapides, que je ne sais pas pourquoi on ne se donnerait pas le plaisir de la parcourir, surtout quand on a sur plusieurs points des personnes auxquelles on tient par d'anciennes affections. Il faut avoir un point central où établir son nid (et ce sera pour moi à Paris), puis de là prendre son vol, tant au nord qu'au midi. C'est ce que je compte faire. Ma charge (1)

---

(1) Le Roi l'avait nommé grand veneur, avec un traitement de 50,000 francs.

---

ne me donnera pas beaucoup d'occupations, j'en laisserai remplir les principales fonctions à M. de Girardin (1), qui s'en acquittera beaucoup mieux que moi. Rien ne s'opposera donc à ce que je suive mon humeur vagabonde encore quelque temps, d'autant que cette vie convient beaucoup à ma santé. J'espère, mon cher Olivier, que pour commencer mes courses, vous voudrez bien trouver bon que je me dirige vers le Tremblay, où je vous demanderai l'hospitalité en allant à Courteille (2), et pas seulement pour dîner, comme la dernière fois, mais aussi pour un plus long temps. Je m'en fais une vraie fête, je vous assure. Je pars ces jours-ci pour faire la tournée du lac de Côme, du lac Majeur et des îles Borromées; de là, je passerai le Simplon et j'irai à Genève. Si vous voulez me donner encore

---

(1) Comte Alexandre de Girardin, veneur, fort occupé des fonctions de sa charge, ce qui lui valut la faveur de Charles X.

(2) Château de Courteille, dans Eure-et-Loir, qu'habitait la duchesse de Richelieu née Rochechouart.

une fois de vos nouvelles avant mon retour, en m'écrivant tout de suite, je pourrai encore recevoir votre lettre à Genève, et cela me ferait grand plaisir. J'en aurai un bien plus vif à vous embrasser, cher Olivier, n'en doutez pas plus que de mon bien tendre attachement pour la vie.

« RICHELIEU. »

Le duc de Richelieu rentra à Paris, et, après un séjour au Tremblay, une visite à Courteille, se rendit à Spa. Le 18 septembre, il écrivait à M. de Vérac :

« J'avais espéré, mon cher Olivier, que vous me donneriez de vos nouvelles et des nouvelles, mais je vois que si je veux en avoir il faut vous en demander. Je m'y décide donc avec d'autant moins de peine que je conçois fort bien que vous n'avez probablement pas grand'chose à me dire. Moi, je ne vous puis parler que des eaux que je bois, qui me font assez de bien, moins

---

pourtant que je ne l'aurais cru d'abord. Je continuerai avec la même régularité jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre. Les plaisirs que l'on goûte ici ne sont pas de nature à me distraire : il n'y a quasi plus personne, et, à dater de lundi prochain, je serai au régime d'une solitude complète. Je ne m'en effraye pas beaucoup, mais elle contribue pourtant à me faire sentir plus vivement la séparation d'avec mon cher Stempkowski. Je ne peux pas encore m'y accoutumer, et il a fallu toute ma tendresse pour lui pour le presser moi-même de m'abandonner ; il faut aimer les gens pour eux, et non pour soi, mais cela ne laisse pas de coûter.

« Les élections de Rouen promettent pour les autres. Si cela va de même partout, il me paraît assez inutile de déranger tant de braves gens pour réunir les collèges électoraux ; il n'y a tout bonnement qu'à appeler à la Chambre les candidats désignés par la *Minerve* ou le *Constitutionnel*. Nous pou-

vons nous attendre au vertueux Grégoire (1) à Grenoble : n'a-t-il pas le mérite d'avoir adhéré si loyalement à la mort de Louis XVI? J'imagine que M. Étienne (2) ne peut nous échapper non plus dans la Haute-Marne; il a fait de si belles campagnes à la police et dans les antichambres de Savary (3), qu'il est bien digne de venir défendre à Paris le camp de la liberté. Il sera toujours bon pour aider à détruire ce qui est; ensuite, on verra. Il semble que ce soit une gageure à qui fera le mieux pour renverser l'édifice.

« Avez-vous pu retenir votre indignation en lisant l'extrait du pamphlet de Donnadiéu (4) dans le *Journal des Débats*? Ce

---

(1) A l'occasion de l'élection de l'abbé Grégoire à la Chambre, la *Quotidienne*, dans un long article, soutenait que si tout homme flétri d'une peine infamante ne pouvait siéger à la Chambre, les régicides devraient en être bannis.

(2) Étienne, journaliste et auteur dramatique.

(3) Le duc de Rovigo, ministre de la police sous l'Empire.

(4) Général Donnadiéu, député de l'opposition, fut plus tard mis en disponibilité pour avoir prononcé à la Chambre,



---

journal avait peur, apparemment, qu'il n'y eût pas assez de gens qui apprissent que le Roi avait fermé son cœur à la clémence quand le général Donnadieu l'avait sollicité en faveur de sept misérables. Et ce sont ces gens qui se disent royalistes, qui s'en vont colportant et admirant, je le parie, une pareille horreur ! Voilà encore un bel argument en faveur de la liberté illimitée de la presse, expédient admirable dans des temps de parti pour éteindre les haines, calmer les passions et consolider les institutions nouvelles. Je ne puis m'empêcher de penser tout cela un peu trop vivement peut-être, ce qui ne convient guère à la cure que je fais ; mais ce n'est pas ma faute si Dieu m'a fait ainsi. Chaque journal qui m'apportera des noms tels que ceux que j'ai lus hier, me donne autant de coups de poignard.

« Je ne sais pas trop où cette lettre vous

---

en janvier 1821, une philippique des plus violentes contre les ministres.

trouvera : si je ne me trompe, vous devez être à Mouchy. Moi, je m'en vais d'ici, le 1<sup>er</sup> ou le 2 d'octobre, visiter la rive gauche du Rhin jusqu'à Mayence, d'où je pousserai jusqu'à Francfort. De là, je reviendrai par la rive droite à la Haye, que je ne connais pas et que je visiterai, ainsi qu'Amsterdam et Rotterdam, et ensuite par Bruxelles et Lille à Paris. Pendant ce temps, on arrangera mon habitation, et je ferai un peu d'économie pour avoir de quoi me mettre à mon ménage. Adieu, mon cher ami, portez-vous bien, aimez-moi un peu et croyez à mon tendre attachement pour vous.

« RICHELIEU. »

## CHAPITRE VII

1819 A 1824

M. DE VÉRAC GOUVERNEUR DE VERSAILLES. —  
SECOND MINISTÈRE DU DUC DE RICHELIEU. —  
MORT DU DUC DE RICHELIEU. — MORT DE  
LOUIS XVIII.

Le prince de Poix ayant succombé, le 15 février 1819, aux suites d'une douloureuse opération, M. de Vérac fut chargé de prononcer son éloge à la Chambre des pairs; nous en détachons ce qui suit :

« Dès ses plus jeunes années, nommé capitaine des gardes, le bonheur d'avoir à répondre à la France de la personne de son Roi remplissait son âme tout entière et la pénétrait de ce dévouement dont sa vie a multiplié les exemples. A chacune de ces

époques désastreuses, au milieu des premiers orages de la Révolution, M. de Poix parut toujours près du Roi avec cette ardeur qui cherche encore le danger quand elle a perdu l'espérance. Dans la déplorable journée du 10 août, M. de Poix, à qui la Révolution avait depuis longtemps arraché la défense du prince et du trône qui n'auraient pas péri au milieu de leurs fidèles gardiens, surmonte tous les obstacles, se rend en habit de maréchal de camp au château des Tuileries, partage tous les dangers du Roi, s'élance dans cette Assemblée où Louis XVI cherchait un asile et trouve la prison. Plus jaloux que jamais de la place que ses anciens honneurs lui marquaient auprès de son maître : « Au moins, s'écriait-il, je recevrai les premiers coups... » Son courage ne l'abandonna pas dans sa dernière maladie... Dès que son état devint grave, M. de Poix, de son propre mouvement, appela les secours de la religion ;

devoirs faciles à remplir pour celui qui a rempli tous les autres... Le souvenir de M. de Poix, dit-il en finissant, vous sera toujours cher ; vous n'oublierez jamais ce courage, ce dévouement à son maître et à ses devoirs, toutes ces vertus dont il a ambitionné d'être le martyr. »

Un an avant la mort du prince de Poix, le duc de Mouchy, son fils, l'avait remplacé dans le commandement de la compagnie de Noailles. M. de Vérac lui succéda comme gouverneur des châteaux de Versailles et Trianon. A la fin de cette même année, le duc de Richelieu rentrait en France, décidé à ne plus jamais sortir de la vie privée, et heureux de retrouver celui dont l'affectueux dévouement avait adouci ses épreuves. Au mois de février 1820, Louis XVIII lui demandait d'aller, au nom de la France, féliciter George IV de son avènement au trône d'Angleterre. M. de Richelieu n'était pas encore parti quand le

duc de Berry fut assassiné. La rumeur publique accusa le duc Decazes, dont la faveur irritait les serviteurs de la monarchie, et cette parole injuste circula : « Ses pieds ont glissé dans le sang. » Il dut donner sa démission de chef du cabinet.

Louis XVIII, écrasé par la mort de son neveu et la chute de son favori, se tourna vers M. de Richelieu et lui offrit de composer un ministère. Ainsi, les honneurs venaient en quelque sorte au-devant de celui qui les redoutait. Croyant avoir déjà acquitté sa dette envers sa patrie, le duc résista à toutes les instances de son Roi. Les choses en étaient là le 20 février, lorsque le comte d'Artois fit mander M. de Vérac. Introduit près du prince, dont le visage était inondé de larmes, il fut par lui conjuré, au nom de sa douleur de père, au nom du salut de la France, d'user de son extrême influence auprès de M. de Richelieu pour le décider à former un ministère.

Monsieur ajouta que le nouveau cabinet pourrait compter sur son appui le plus sincère. M. de Vêrac, profondément ému, courut chez son ami ; il dut lutter longtemps pour surmonter une répulsion que nous avons vue qualifiée d'invincible dans ses lettres : « Quand tous les rois de la terre... » Elle dut être belle, la lutte entre ces deux cœurs toujours pris d'assaut par l'amour du devoir : l'un, tout remué du spectacle auquel il venait d'assister, trouvant de ces accents que le plus ardent patriotisme sait seul inspirer ; l'autre, arrêté, non par l'ingratitude des hommes, non par la difficulté de la tâche, mais par le doute, se demandant s'il était bien l'homme de la situation, et si l'émotion du moment n'avait pas sa part dans les promesses de l'avenir. « Ils veulent ma mort ! s'écria enfin le duc de Richelieu, ils l'auront ; dites à Monsieur que je me sou mets à ses désirs. » M. de Vêrac, malgré l'heure avancée de la nuit, péné-

tra chez le comte d'Artois pour lui dire que le duc, vaincu par la douleur du père et confiant dans les promesses du prince, acceptait la présidence du Conseil.

Les rênes du gouvernement ne pouvaient lui être remises sous de plus fâcheux auspices. Au dedans, l'assassinat du duc de Berry avait affolé le pays dont il était l'idole et poussé aux dernières limites l'irritation des partis; au dehors, l'Europe, se souvenant, frémissait de crainte à la vue de cette nouvelle et innocente victime. Le duc de Richelieu s'efforça de réunir les hommes fidèles au Roi et d'affermir son autorité. Au milieu des difficultés dont cette tâche était hérissée, M. de Vérac aidait son ami de ses conseils et le soutenait par sa chaleureuse amitié. Dès le début de la session, les députés de droite qui avaient toujours repoussé les lois d'exception montrèrent une grande répugnance à se déjuger. La lutte ne fut pas moins vive à la Chambre



des pairs : « Je consens, dit Lally, à soumettre les journaux à la censure pendant qu'on va retremper pour eux le frein de la loi. » Le projet ainsi amendé finit par être voté, après un discours énergique de Pasquier, qui représenta que « les livres servaient à éclairer le monde et les journaux à déchaîner les passions ; qu'inhabiles à conserver, ils ne savaient que détruire... »

De tout temps, la liberté de la presse a été le sujet de vives discussions et de magnifiques discours. Pour les uns, la plume est le fer libérateur de la pensée ; pour les autres, elle en est le poison. Il est certain qu'on ne doit pas plus avoir le droit de tout dire que celui de tout faire ; dans l'un et l'autre cas, la justice doit avoir la liberté de défendre la société contre les excès, enfants de la licence.

Après la loi sur la presse, ce fut la nouvelle loi électorale qui vint remuer les pas-

sions et faire descendre l'émeute dans la rue. La loi de 1817, en réunissant les censitaires au chef-lieu, avait favorisé les intrigues de parti; la nouvelle loi, en admettant le principe du double collège et du renouvellement par cinquièmes, devait organiser la hiérarchie des intérêts. Toutes les propositions qui amenaient dans les lois existantes des modifications nécessitées par la situation exaspéraient l'opposition; cependant, comme le disait fort justement Pasquier, « on essayait des lois bien plus qu'on ne les fondait; ce qu'il fallait représenter, ce n'était pas des opinions nécessairement mobiles, mais les intérêts permanents et réels de la société ». Villèle, de son côté, disait que si la Charte n'avait pas fait la loi électorale, c'était pour que cette loi pût être appliquée aux nécessités constatées. Tout l'esprit de cette discussion se trouve résumé dans cette phrase de Pasquier : « En supposant que le gouvernement repré-

sentatif permette de jouer aux ministères, il est trop grand pour souffrir qu'on joue aux dynasties. » Les Chambres se séparèrent le 22 juillet, et Richelieu, adoptant l'idée de son collègue de Serre, de gouverner raisonnablement en s'appuyant sur la droite, chercha à lui donner des représentants dans le cabinet. M. de Véraç s'offrit à lui amener M. de Villèle.

« Mon cher Véraç, lui écrivait le président du conseil, si vous voulez m'amener demain M. de Villèle, vers trois heures, je serai charmé de l'entretenir. Quoiqu'il n'y ait à peu près rien à espérer de cette entrevue, il ne faut pas avoir à se reprocher de n'avoir pas tout tenté.

« Mille et mille amitiés.

« RICHELIEU. »

Bien que cette première tentative n'ait pas été couronnée de succès, la lettre qu'on

---

vient de lire prouve la part active que prit M. de Vérac au rapprochement du duc de Richelieu et de M. de Villèle, dont M. de Chateaubriand se montre, dans ses Mémoires, comme l'unique négociateur. Avant l'ouverture de la période électorale, deux événements de nature bien diverse, la triste découverte du complot Nantil et l'heureuse naissance du duc de Bordeaux, occupèrent l'attention générale. Nommé président du collège électoral de Versailles, M. de Vérac ouvrit la session par le discours suivant :

« Messieurs, nous sommes au moment d'exercer les droits les plus importants que puisse conférer le gouvernement représentatif sous lequel nous avons le bonheur de vivre; mais les droits sont inséparables des devoirs, et malheur à nous si nous étions jamais tentés de les séparer ! Le Roi, en donnant une Charte à la France, a voulu

que des députés librement élus fussent investis du pouvoir de concourir avec lui à la formation des lois, à la fixation des impôts, à leur équitable répartition, à toutes ces grandes mesures d'ordre qui fondent et conservent la prospérité des empires. Une loi émanée de sa sagesse a confié à l'élite des propriétaires le droit de choisir ces députés appelés à de si hautes fonctions. Mais de ce droit si glorieux, de cette haute prérogative, ne résulte-t-il pas pour nous le devoir de ne pas tromper les espérances du fondateur de la Charte? Et cependant, messieurs, comment ne seraient-elles pas trompées, ces espérances, si nous permettions aux passions haineuses et perturbatrices de violer l'enceinte de cette Assemblée pour y dicter des choix manifestement en opposition avec les intentions paternelles du Roi?

*« Une liberté forte et légitime nous est acquise, c'est le Roi qui se rend à lui-même*

ce glorieux témoignage dans sa dernière proclamation ; et quelle voix impie, en méconnaissant le bienfait, oserait donner un démenti au bienfaiteur ? La liberté est forte, elle est désormais au-dessus de toute atteinte, parce qu'elle a fait alliance avec la légitimité, principe de toute force et de toute durée, parce qu'elle a cessé de maudire le passé, parce qu'elle s'appuie sur la gloire des siècles antérieurs comme sur la gloire contemporaine ; elle est forte, elle est impérissable, parce qu'elle repose sur l'amour du Roi, sur les serments des princes de sa famille, parce qu'elle est entourée de toutes les institutions propres à la garantir, parce qu'un jour vous confierez le soin de la défendre à des mandataires dignes d'une aussi belle cause, et qui mettront leur gloire à justifier votre confiance, et ils la justifieront s'ils n'oublient jamais que la liberté n'est pas la licence, que la religion n'est pas le fanatisme, que la liberté des cultes n'est pas

le dédain de tous les cultes ; ils la justifieront s'ils ferment leurs cœurs à ces défiances injurieuses qui proscrivent en masse des classes entières de citoyens dont tout le crime est d'avoir été longtemps proscrits et malheureux.

« Oui, messieurs, j'aime à le croire, ces nouveaux députés du département dont Versailles, cette ville toute royale, est le chef-lieu, ne mêleront jamais leurs voix aux clameurs séditieuses qui trop souvent ont consterné la France. Conserver ce qui est, telle sera leur noble devise ; je n'ai qu'un regret, c'est que ce soit une voix aussi faible que la mienne qui ait été chargée de vous faire entendre d'aussi graves, d'aussi importantes vérités. Quand je considère cette imposante assemblée, dans laquelle se trouvent tant d'hommes distingués, soit dans la carrière civile par de longs et utiles travaux, soit dans la carrière militaire par de brillants faits d'armes et même par d'éclatantes

victoires, je fais un retour involontaire sur moi-même et j'ai peine à m'expliquer la bienveillance du Roi. Mais alors je me dis que c'est sans doute au président de votre conseil général que cet honneur a été déferé (1). Vos suffrages et votre confiance ont préparé la confiance du Roi, honorable et douce récompense d'un zèle obscur sans doute, mais ardent et sans bornes pour les intérêts d'un département au sein duquel j'ai le bonheur de résider. »

La session qui suivit fut laborieuse et le ministère en butte à de fréquentes attaques. L'entrée de Villèle et de Corbière (22 décembre 1820) ne sembla pas suffisante à la droite pour donner un appui sérieux au gouvernement. Depuis leurs succès électoraux, les ultras voulaient des hommes nouveaux, un ministère à leur dévotion; ils

---

(1) M. de Vérac était membre du conseil général depuis 1815 et président du même conseil depuis 1817.



reprochaient au cabinet de ne pouvoir gouverner qu'avec des lois d'exception, de ne pas avoir d'unité. A la Chambre des pairs, le jugement rendu dans le complot Nantil fut empreint de la faiblesse la plus coupable ; à la Chambre des députés, le général Donnadieu ayant demandé à la tribune que le Roi fût supplié de changer son ministère, qui était incapable et antifrançais, un membre de la droite en prit occasion pour réclamer la responsabilité ministérielle et pour déclarer que les royalistes pouvaient voter pour le ministère, mais qu'ils ne lui accordaient pas leur confiance. Villèle et Corbière, peu contents de leurs situations, qu'ils ne trouvaient pas assez prépondérantes, et voulant se réserver un avenir plus en rapport avec leurs ambitions, ne tardèrent pas à quitter le ministère. Les intrigues se donnèrent alors libre carrière. Ce fut dans de semblables conditions que s'ouvrit la session de 1821.

Dès les premières séances, l'adresse des députés dut être considérée comme un blâme pour le cabinet que les amis de Monsieur ne soutenaient pas. « Le duc de Richelieu, dit M. Guizot dans ses Mémoires, qui n'était entré aux affaires qu'après avoir reçu du comte d'Artois, en personne, la promesse d'un appui durable, se plaignit, avec sa rudesse de grand seigneur honnête homme, qu'on ne lui tint pas la parole de gentilhomme qu'on lui avait donnée. » Le duc de Richelieu donna sa démission. L'ingratitude de la France, qu'il avait sauvée de tant de périls et dont il avait maintenu si haut le drapeau, l'indignait. Les âmes froides n'ont que de la mémoire, les âmes tendres ont des souvenirs ; le passé pour elles n'est point mort, il n'est qu'absent. « La parole du duc de Richelieu vaut un traité », avait dit Wellington ; et c'est la capacité d'un tel homme qu'on méconnaissait, son dévouement à la patrie dont on

semblait douter. N'étant plus soutenu par les ailes de l'espérance, qui empêchent les événements de peser sur la vie, cet homme de cœur et de devoir se sentit mortellement frappé.

Tous les ans, le duc se rendait à Courteilles, pour voir sa femme. On sait qu'à la veille de l'émigration, le duc de Richelieu, qui alors portait le titre de comte de Chinon, avait épousé mademoiselle de Rochechouart ; pendant les années de séparation qui suivirent, la duchesse était devenue bossue ; aussi, au retour de son mari en France, se rendant compte de la répulsion que lui inspirait sa difformité, elle se retira dans sa terre de Courteilles, près Chartres. M. de Richelieu, profondément touché d'un procédé si délicat, s'arrachait chaque année à ses occupations pour aller rendre visite à sa femme ; presque toujours il s'arrêtait au Tremblay pour emmener son ami à Courteilles. En quittant le ministère, le duc vou-

lut se rendre seul auprès de sa femme. M. de Vérac, frappé de l'altération de ses traits et d'autres symptômes alarmants, insista pour qu'il différât son voyage, et fit même venir un médecin; ses représentations furent inutiles. Les deux amis ne devaient plus se revoir : le surlendemain, dès l'aube (1), lorsque M. de Vérac arriva chez M. de Richelieu, il le trouva étendu sans vie sur son lit.

Ce même jour, le marquis de Castelnau (2) écrivait à M. de Vérac :

« Monsieur le marquis, renfermé chez moi, tout entier à ma douleur, votre billet m'a rendu à moi-même puisque je retrouvais un ami partageant la situation où je suis. Mais que ce coup m'a été terrible ! On ne m'avait point instruit de son état ; j'arrive au haut de l'escalier, on me dit : *Il*

---

(1) Le duc était rentré la veille au soir.

(2) Ancien secrétaire du duc de Richelieu à Odessa.

*est mort!* Je crois avoir perdu la tête au moment même...

« Je ne puis, ainsi que vous, croire à ce malheur éternel. On n'a jamais connu ce qu'on vient de perdre : vous et moi lui rendrons une justice bien méritée, mais tant d'autres !

« Tout à vous, mon cher marquis, vous me devenez plus cher, si cela est possible, car vous êtes le premier qui m'avez entretenu de lui... Eh bien ! nous avons pleuré en même temps... Est-il bien vrai ? il n'est plus !... Ah ! Monsieur le marquis, comme il vous aimait ! Je vous aime de tout mon cœur.

« Vendredi, 4 heures.

« Marquis DE CASTELNAU. »

L'année suivante, le marquis de Castelnau écrivait à M. de Vérac :

« Saint-Pétersbourg, 10 août 1822.

« MONSIEUR LE MARQUIS,

« Je crois, je dis plus, je suis bien sûr de vous faire plaisir en vous communiquant les propres expressions dont l'empereur Alexandre s'est servi après avoir appris la mort de notre ami commun, paroles adressées par Sa Majesté à M. de La Ferronnays sur la mort du duc de Richelieu : « Je pleure le duc de Richelieu comme le seul ami qui m'ait fait entendre la vérité. C'était le modèle de l'honneur et de la loyauté. Les services qu'il m'a rendus éternisent en Russie la reconnaissance de tout ce qui est honnête. Je le regrette pour le Roi, qui ne trouvera dans aucun autre un dévouement si désintéressé. Je le regrette pour la France, où il fut mal apprécié, et à laquelle cependant il a rendu et devait rendre encore de si grands services. » Connaissez-vous de plus belle

---

oraison funèbre ? Il n'en fut jamais de mieux méritée, et sortie d'une aussi noble bouche. On lit ici, on commente ces paroles, on trouve qu'elles renferment un grand texte. Oui, bien certainement, et peu de gens en ont la clef. Celle de mes sentiments et de mon inviolable attachement est dans vos mains.

« MARQUIS DE CASTELNAU (1). »

Après la mort du duc de Richelieu, M. de

---

(1) Le marquis de Castelnau avait pour le duc de Richelieu un véritable culte. Sa conversation abondait en anecdotes sur lui.

Il tenait de son chef que celui-ci, se promenant sur les remparts d'une ville d'Allemagne, rencontra un officier auquel il adressa la parole en allemand, aucune réponse; il essaye de l'italien, sans plus de succès; de l'anglais, du russe, toujours même silence (le duc parlait si facilement toutes les langues qu'on ne pouvait deviner sa nationalité). « Ne sauriez-vous pas quelques mots de français ? » lui dit enfin son interlocuteur avec un accent gascon épouvantable.

L'ancien secrétaire du gouverneur d'Odessa racontait aussi que, déjeunant tous les jours avec le duc, il se permit de lui dire une fois : Monsieur le duc, vous serait-il indifférent qu'on servît autre chose que des côtelettes ? Je ne puis plus les avaler. — Comment, mon cher, reprit le gouverneur, est-il possible que depuis trois ans j'en mange chaque matin ? Vraiment, je ne m'en étais pas aperçu.

Vérac prit une part moins considérable aux affaires publiques. Il suivait cependant assez assidûment les séances de la Chambre des pairs; et souvent aussi il était en rapport avec le Roi pour le gouvernement de Versailles. On a généralement attribué à Louis-Philippe l'idée d'établir un musée dans le château de Versailles. Les lignes suivantes, extraites de la correspondance échangée en 1822 entre le comte de Forbin et M. de Vérac, prouvent que ce projet existait dès cette époque.

*Le comte de Forbin, directeur général des musées royaux, à Monsieur le marquis de Vérac, pair de France, gouverneur des palais de Versailles et de Trianon.*

« 27 juillet 1822.

« MONSIEUR LE MARQUIS,

« J'ai l'honneur de vous prévenir que la collection des tableaux de Sa Majesté deve-



nant chaque jour plus considérable, il me paraîtrait nécessaire, si vous n'y trouviez point d'inconvénient, de former, dans les appartements du palais de Versailles, un musée qui serait placé sous la conservation et la surveillance de M. Lauzan et se composerait des ouvrages des artistes modernes qui ne peuvent trouver place dans le musée du Luxembourg, complet depuis longtemps.

« Veuillez bien, je vous prie, Monsieur le marquis, me faire connaître vos vues à cet égard le plus promptement possible, etc.

« Comte DE FORBIN. »

M. de Vérac répondit par une longue lettre, disant qu'il accepterait des tableaux pour décorer les appartements, mais que, comme gouverneur, il repoussait toute idée tendant à faire un musée qui rendrait le château inhabitable pour le Roi. Il ajouta que « parmi les tableaux désignés il s'en

trouvait de fort peu convenables à exposer aux regards du public dans les appartements royaux, entre autres une *Athalie* qui montre un derrière aussi effrayant que le songe qui l'agite ».

Le 29 octobre, M. de Forbin répondait au gouverneur que, se rendant à ses justes observations, il ne serait plus question de musée, mais que des tableaux seraient placés à Versailles comme dans les autres résidences royales.

Le marquis de Champcenetz, gouverneur des Tuileries, étant mort en 1823, le roi Louis XVIII nomma pour le remplacer le comte de Lardennois, gouverneur de l'île Bourbon, et désigna M. de Vérac pour remplir l'intérim. Celui-ci, sans pour cela abandonner son commandement, vint s'établir aux Tuileries. Chaque jour, M. de Vérac déjeunait avec Louis XVIII et les grands officiers de sa maison. Le Roi se faisait rouler à table dans son fauteuil mé-

canique. La Faculté lui ayant recommandé de ne prendre qu'un œuf frais à son déjeuner, on avait soin de lui en choisir un d'une taille exceptionnelle, et le Roi, faisant placer en face de lui les mets qu'il préférait, mettait un peu de chacun dans la coquille de son œuf; aussi les courtisans disaient-ils en souriant : « L'Éternel est son nom. » Bien des années après, le marquis Olivier, ne pouvant plus être accusé de courtisanerie, commençait son repas par un œuf à la Louis XVIII. Ce prince avait une mémoire prodigieuse et infiniment d'esprit; aussi, pendant ces déjeuners intimes, la conversation était-elle pleine d'entrain et de gaieté; souvent la bonhomie y détrônait l'étiquette. A l'arrivée de M. de Lardennois, M. de Vérac retourna à Versailles.

La Chambre ayant été dissoute à la fin de 1823, les nouvelles élections furent fixées aux 20 février et 6 mars de l'année suivante. Le résultat était peu douteux,

l'issue favorable de la guerre d'Espagne et la bonne situation des affaires ralliaient au gouvernement toutes les opinions flottantes et les forces conservatrices. Voici le discours que M. de Vérac prononça à l'ouverture du collège électoral de Seine-et-Oise :

« MESSIEURS,

« Deux années se sont à peine écoulées depuis que, réunis dans cette enceinte, nous étions appelés à exercer des droits politiques, désormais inséparables des intérêts du trône. Le Roi a usé de sa prérogative souveraine; il a dissous la Chambre des députés. Ne cherchons ni à juger ni à pénétrer ces motifs. Tout ce que la France lui doit de grandeur et de prospérité nous en garantit la sagesse; contentons-nous de remarquer avec reconnaissance combien ces deux années ont été fécondes pour le bonheur et pour la gloire de notre patrie.

« La religion de nos pères a repris sur les

cœurs cet empire qu'elle n'aurait jamais dû perdre, sans qu'aucun sacrifice ait été demandé à l'esprit de tolérance qui caractérise notre siècle, sans qu'aucune atteinte ait été portée à la liberté des cultes consacrée par la Charte.

« Le crédit public dépasse toutes les espérances. Louis XVIII voit se réaliser sous son règne ce qui avait échappé aux yeux de ses plus illustres, de ses plus sages prédécesseurs : les obligations du Trésor royal élevées au-dessus du pair par la confiance publique. L'industrie, partout encouragée, a partout multiplié ses prodiges ; elle a couvert notre sol de richesses nouvelles, que le commerce, également protégé, se chargera de répandre dans toutes les parties du globe.

« L'agriculture n'a point été oubliée. L'impôt foncier a été diminué de trente-quatre millions ; et si les cultivateurs ont fait entendre quelques plaintes, qui peu-

vent-ils'accuser, sinon la trop grande bonté du ciel qui a accordé à leurs travaux des récoltes trop abondantes?

« Enfin, est-il aujourd'hui un peuple plus heureux que le peuple français? Libre sous la protection des lois, toutes les carrières sont ouvertes à ses talents et à son courage. Assuré de jouir en paix du fruit de ses travaux, une protection égale maintient dans la même sécurité la chaumière du pauvre et la maison du riche. Quelles que soient les nuances de nos opinions, il faut en convenir, Messieurs, il n'est aucun de nous qui, dans son cœur, ne rende à la légitimité cette justice de conscience, que c'est à elle seule que nous devons tous ces avantages.

« C'est en vain que quelques esprits inquiets, que de pauvres ambitieux nous les présentent comme passagers et, ne pouvant accuser le présent, affectent de désespérer de l'avenir. Nos libertés sont hors de

tout péril. La Charte est naturalisée française, elle est, après l'auguste famille des Bourbons, la plus belle propriété de notre patrie. Le Roi, qui nous l'a donnée, saura la maintenir. Le serment de ce prince, héritier du trône, le plus parfait modèle de l'honneur français, en a également consacré la garantie, et n'avons-nous pas entendu sortir de la bouche de ce guerrier illustre, de ce fils adoptif de notre Roi, ces paroles mémorables, adressées au chef de l'instruction publique : « Inspirez à vos élèves l'amour du Roi et des institutions qu'il nous a données »? Paroles d'autant plus dignes de notre admiration, que le Prince rentrait alors en France à la tête d'une armée victorieuse, qui lui devait un nouveau genre de gloire, les bénédictions de ceux-là même qu'il avait soumis, les louanges d'un peuple jaloux de nos succès.

« En parlant du bonheur de notre patrie

et de la reconnaissance que nous devons tous au gouvernement de Sa Majesté, ne refusons pas à la Chambre qui vient de finir le tribut d'hommages qui lui est dû; et d'ailleurs le Roi, par la nomination d'une grande partie de ses membres à la présidence des collèges électoraux, n'a-t-il pas exprimé sa satisfaction de leurs services? et ne vous les montre-t-il pas comme ayant conservé les mêmes droits à notre confiance et à la sienne? »

Les Chambres se réunirent le 23 mars. Dans cette nouvelle session, l'attitude de M. de Chateaubriand, ministre des affaires étrangères, parut à diverses reprises suspecte aux autres membres du Conseil. Aussi Villèle, poussé par le Roi, prit-il le parti de se séparer d'un collègue aussi nuisible qu'embarrassant. Nous trouvons dans les notes de M. de Vérac, à la date du 5 juin 1824, les lignes suivantes, relatives au remplacement de M. de Chateaubriand



---

comme ministre des affaires étrangères par M. de Villèle :

« Je tiens les détails qui vont suivre de M. le duc de Rauzan, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères et ami de M. de Chateaubriand. Trois jours avant le 5, en revenant du conseil des ministres, M. de Chateaubriand me confia qu'il était très mécontent d'une conversation qu'il venait d'avoir avec M. de Villèle. En finissant cette conversation, M. de Chateaubriand dit à M. de Villèle : « Enfin, monsieur, si votre proposition aux Chambres y est reçue de manière que vous vous croyiez obligé de vous retirer, je n'hésiterai pas une minute à joindre ma démission à la vôtre. » M. de Villèle s'est borné à me répondre : « Le Roi ne veut pas absolument que je me retire. » « Le dimanche 5 juin, M. de Chateaubriand sortit à dix heures du matin de l'hôtel des affaires étrangères pour aller chez madame la duchesse

de Duras, et de là aux Tuileries, afin d'y assister à la messe du Roi et ensuite au conseil. Le ministre venait de partir lorsqu'on apporta au duc de Rauzan une lettre adressée par le président du conseil à M. de Chateaubriand, pour l'informer que le Roi venait de le charger, lui Villèle, du département des affaires étrangères. — M. de Rauzan, ne se doutant nullement du contenu du pli qui venait de lui être remis, le jeta sur son bureau en attendant la rentrée de son chef. Quelques moments après arrivait tout troublé, chez le duc de Rauzan, le secrétaire particulier de M. de Chateaubriand, pour lui demander s'il n'avait pas reçu une lettre de M. de Villèle, ajoutant que M. de Chateaubriand l'avait autorisé à l'ouvrir. Après la lecture faite, le secrétaire, bouleversé, ne perdit pas un moment pour courir aux Tuileries joindre M. de Chateaubriand et le mettre en peu de mots au courant de ce qui se passait. M. de

Chateaubriand se jeta dans sa voiture et se rendit sur-le-champ au ministère, où il entassa pêle-mêle ses papiers; à deux heures de l'après-midi, il était parti du ministère pour retourner chez lui. C'était un dimanche, il ne se trouvait dans les bureaux, au moment du départ de M. de Chateaubriand, que le chef du cabinet des chiffres, qui s'empressa de venir lui témoigner la douleur qu'il éprouvait de ce qu'il allait cesser de servir sous ses ordres. — « Combien, lui dit M. de Chateaubriand, *avez-vous fait de semblables compliments de condoléance?* — Je suis à mon trente-troisième, lui répondit celui-ci. — Eh bien! vous en aurez bientôt un trente-quatrième à faire », lui dit M. de Chateaubriand. Aux affaires étrangères comme aux finances, paraît-il, si les ministres passent, les chiffres restent. « M. de Villèle, dans sa lettre à M. de Chateaubriand, lui demandait le jour et l'heure où il pourrait se présenter pour

---

avoir la remise des papiers importants et secrets du ministère. M. de Chateaubriand borna sa réponse à ce peu de mots : « Dans une demi-heure, si vous voulez. »

Pendant que toutes ces modifications ministérielles se produisaient, les infirmités du Roi s'aggravaient sensiblement. Il les supportait avec énergie, suivant les progrès du mal et l'affaiblissement de ses forces avec un calme extraordinaire. Il ne se faisait nulle illusion et demandait avec autorité à son médecin de lui répondre en toute franchise sur la proximité de sa fin. Chaque semaine M. de Vérac allait faire sa cour. Dans les premiers jours de septembre, il trouva le Roi courbé en cercle, son menton touchant presque ses genoux ; il se rendit compte qu'il le voyait pour la dernière fois. Le Roi lutta jusqu'au 12 septembre, jour où il se coucha pour ne plus se relever. La fermeté ne l'abandonna pas ; il reçut les secours de la religion, mais l'accès de sa

chambre était interdit à tous ceux qui n'y étaient pas appelés par leurs fonctions. Le 16 septembre, le Roi expirait. A cette nouvelle, M. de Vérac part sur-le-champ, court aux Tuileries, traverse la galerie, les appartements, sans rencontrer un officier, un membre de la maison civile ou militaire du Roi. La porte de la chambre royale est ouverte, il y pénètre avec un respect mêlé d'émotion : Louis XVIII était étendu sur son lit; ni un prêtre, ni un serviteur ne priait à ses côtés; le tapissier qui décorait la chambre de deuil avait jeté sa veste sur le lit du roi de France. On ne saurait trouver une plus navrante application du vieil adage : « Le Roi est mort; vive le Roi! » S'il est triste de voir quelquefois la mémoire tenir lieu de cœur, il est encore plus pénible de voir l'intérêt effacer le souvenir.

## CHAPITRE VIII

AVÈNEMENT DE CHARLES X. — PREMIÈRE AMBAS-  
SADE DU DUC DE MORTEMART. — LE COMTE  
DE LANGERON. — M. DE VÉRAC PRÉSIDE LES  
COLLÈGES ÉLECTORAUX. — VOYAGE DE M. DE  
VÉRAC EN ITALIE.

Rempli d'estime et de bienveillance pour le marquis de Vérac, Charles X ne le traita cependant jamais avec cette sorte de confiance familière dont Louis XVIII l'avait honoré. En 1824, M. de Vérac, en qualité de grand officier de la couronne, accompagna le Roi à Reims, et reçut, à l'occasion du sacre, la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Au retour, le gouverneur de Versailles donna à Trianon une fête splendide. Chaque année, Charles X venait une fois solennellement à Versailles. Tous ceux des habitants qui désiraient le

voir étaient alors rangés dans la galerie et dans les salons que le Roi devait traverser pour se rendre à la chapelle, où il assistait au salut. M. de Vérac recevait le Roi au bas de l'escalier de marbre, le suivait dans les salons et se tenait à cheval à la portière lorsque, accompagné de la famille royale, il parcourait le parc en calèche découverte. Vers quatre heures, Charles X passait en revue les troupes de la garnison, puis revenait à Trianon, où un dîner de cinquante couverts était donné aux autorités de la ville et du département. Le Roi dressait lui-même la liste des convives. Après le dîner, la société était admise à défiler devant le Roi et les princes en les saluant. M. de Vérac, placé à côté de Charles X, lui nommait chacun. Qu'on juge de son embarras en apercevant un soir son valet de chambre (1), dans la tenue la plus correcte, s'in-

---

(1) Pierre Petit, mort en 1856 au service de M. de Vérac.

cliner devant le Roi. M. de Vérac marmotta un nom quelconque et se garda de trahir le fidèle serviteur, dont, l'incartade connue, il lui eût fallu se séparer.

En 1827, le ministère Villèle, se trouvant aux prises avec des difficultés de toute nature et se voyant en butte aux attaques des partis extrêmes, résolut de dissoudre la Chambre et de procéder à des élections générales. Le gouverneur de Versailles fut encore choisi par le Roi pour présider le collège électoral de Seine-et-Oise. Faisant allusion aux derniers événements, M. de Vérac prononça les paroles suivantes :

« MESSIEURS,

« Nous savons tous par cœur ces belles paroles de Henri IV avant la bataille d'Ivry :  
« Mes amis, mes compagnons d'armes, il  
« faut vaincre ou périr aujourd'hui ; gardez  
« bien vos rangs ; si par la chaleur du com-  
« bat il y survenait quelque confusion, quel-



---

« que désordre, ne perdez pas de vue mon  
« panache blanc ; vous le trouverez tou-  
« jours au chemin de l'honneur et de la vic-  
« toire. »

« Nous sommes contraints de l'avouer, la confusion, le désordre, ont pénétré dans nos rangs. La division la plus funeste trouble, affaiblit une armée autrefois si unie ; faisons comme nos pères, ne perdons pas de vue, au milieu de cette mêlée politique, le panache blanc du nouvel Henri, aussi loyal, aussi fidèle à ses paroles que le premier.

« Rangeons-nous autour du Roi : là, l'honneur est en sûreté, la conscience en repos ; là aussi, tout est garanti : nos intérêts véritables, nos libertés, tout ce que le Roi, le plus sincère de cette race qui ne trompe jamais, a promis, a juré, tout ce qu'il conservera jusqu'au dernier jour d'une vie jamais assez longue au gré de nos vœux. Que la pensée du Roi supplée, parmi nous, sa présence, qui rallie partout les esprits et les

cœurs ; témoin ces heureuses provinces que Charles X vient de parcourir au bruit des transports unanimes de deux millions de Français qui représentent l'amour de tous ; répondons à cette auguste confiance, qui nous réunit avant le temps, comme pressée de renouveler plus tôt, entre la Royauté et les députés de la France, un pacte d'union et de communs efforts pour la prospérité publique. Toutes les destinées de notre belle patrie sortiront de cette urne électorale que j'ai l'honorable mission de vous présenter, pour recueillir, et non, vous me rendez cette justice, Messieurs, pour diriger vos suffrages.

« Si les circonstances sont graves, si nos devoirs sont grands, ils sont faciles à remplir ; demandons seulement à nos consciences quels véritables maux sont à craindre, quels véritables biens sont en péril !... Mais je m'arrête, et je veux puiser plus haut ce que j'ai encore à vous dire. Ce n'est plus

---

moi qui parle ; votre respect le reconnaîtra facilement à la dignité du langage de l'auguste auteur de la Charte, que je me permets de vous faire entendre pour la seconde fois :

« La liberté ne se conserve que par la  
« sagesse et la loyauté ; écarterez des nobles  
« fonctions de député les fauteurs de trou-  
« bles, les artisans de discorde, les propa-  
« gateurs d'injustes défiances contre mon  
« gouvernement, ma famille et moi ; et s'ils  
« vous demandaient pourquoi vous les re-  
« poussez, montrez-leur cette carte de la  
« France, si accablée il y a cinq ans, si mi-  
« raculeusement restaurée depuis, touchant  
« enfin au moment de recevoir le prix de  
« tant de sacrifices, de voir les impôts dimi-  
« nués, toutes les charges publiques allé-  
« gées ; dites-leur que ce n'est pas quand  
« tout fleurit, tout prospère, tout grandit  
« dans votre patrie, que vous entendez  
« mettre au hasard de leurs rêves insensés

« ou livrer à leurs desseins pervers vos arts,  
« votre industrie, les moissons de vos  
« champs, la vie de vos enfants, la paix de  
« vos familles, une félicité enfin que tous les  
« peuples de la terre envie. De toutes parts  
« s'offrent à vos suffrages une foule de  
« citoyens, amis sincères et zélés de la Charte,  
« également dévoués au trône et à la patrie,  
« également ennemis du despotisme et de  
« l'anarchie. Choisis parmi eux, vos dé-  
« putés affermiront avec moi l'ordre, sans  
« lequel nulle société ne peut exister ; j'af-  
« fermirai avec eux ces libertés, qui toujours  
« ont eu pour asile le trône de mes aïeux. »

« Ces prophéties de bonheur, vous le savez maintenant, Messieurs, ont été accomplies. On aime à citer les Rois quand l'histoire, qui depuis a commencé pour eux, est un témoignage de la sincérité de leurs discours. Appelé pour la quatrième fois par le Roi à l'honneur de remplir les mêmes fonctions près de vous, je suis autorisé, Mes-

---

sieurs, à répéter en son nom ce qu'avait dit son prédécesseur ; ces phrases nobles et touchantes sont encore aujourd'hui, seront toujours le langage du trône, sans cesse répétées par la bonté, sans cesse trouvées vraies par la reconnaissance. »

A la suite des élections, Villèle, se rendant compte qu'il était désormais sans autorité et sans crédit près des Chambres, crut de son devoir de se retirer. Charles X donna alors la présidence du conseil à M. de Martignac, et le portefeuille des affaires étrangères à M. de La Ferronnays. Sur la proposition de ce dernier, le Roi ne tarda pas à faire choix du duc de Mortemart pour le représenter à Saint-Pétersbourg. Le nouvel ambassadeur, passionné pour tout ce qui concernait le métier des armes, se trouvait bien en situation pour suivre de près la lutte engagée entre la Russie et la Turquie. Ami et parent de M. de Vérac, M. de Mortemart entretint à cette époque avec lui une cor-

respondance dont nous sommes heureux de pouvoir reproduire quelques fragments :

« Odessa, 29 septembre 1828.

« Je vous remercie de tout mon cœur, mon cher Olivier, de votre lettre du 31 août et des nouvelles qu'elle contenait. Elle m'est parvenue avant-hier ; depuis cinquante-huit jours j'étais sans la moindre nouvelle directe ; au milieu de nos courses, les courriers ne savent où aller nous trouver. Que d'événements, mon cher ami, depuis que nous ne nous sommes vus ! Que de prévisions déçues ! que de projets écroulés ! que de vérités divulguées ! Avec quel plaisir je m'entretiendrais avec vous de tout cela !...

« Mon peu d'expérience m'a bien servi, car j'ai vu d'avance et prédit tout ce qui est arrivé, et je vous assure qu'il ne fallait pas être Grec pour cela. Comme notre réunion à la Chambre a bien tourné ! comme cette campagne singulière peut amener d'heureux

résultats ! Comme la loyauté de Charles X, les grandes et admirables qualités de Nicolas I<sup>er</sup> se sont heureusement combinées pour nous mettre dans une situation favorable au retour de la tranquillité générale ! Peut-être ne sentez-vous pas tout cela bien comme moi, et me trouvez-vous même fort obscur. Je suis fâché, mon cher, de donner de la peine à votre esprit ; mais c'est que je veux donner la torture à celui de la poste ou des courriers autres que les miens, qui lisent les lettres d'une manière si scandaleuse qu'on les reçoit souvent avec le cachet d'ouverture. L'Empereur est toujours devant Varna sur le vaisseau *le Paris*, et nous, avec nos équipages sur les bords de la mer, à Cavama, prêts à nous embarquer ici au premier signal. Les nouvelles de Bucharest sont moins bonnes ; la peste reparaît dans la Valachie, et le ravage des maladies est désolant. Jusqu'à présent j'ai sauvé tout mon monde, non sans inquiétude pour

---

Charles de Fitz-James (1) et surtout La Ferronnays (2). Tous les autres gens de ma suite ont été ou sont plus ou moins malades, le dur et vigoureux Vaugien (3) paye son tribut. Le mien a été fort modéré, et il ne m'a coûté que du thé, du riz, du bon vin et « force *vieux journaux* ». En tout j'ai été bien heureux, bien traité, bien vu ; j'ai ramassé de précieux matériaux, que d'autres ou moi mettront en ordre ; j'ai acquis une expérience et constaté des vérités militaires qui m'attachent de plus en plus à ce métier, qui élève l'âme, ennoblit le cœur et est le seul que je veuille suivre quand on m'arrachera du milieu de mes choux. J'ai vu les plus belles armées du monde, assisté aux plus grandes victoires comme aux plus grands désastres, vécu près des grands capitaines, près d'usurpateurs, près de bons rois, près

---

(1) Deuxième fils du duc de Fitz-James.

(2) Charles de La Ferronnays, fils de l'ambassadeur.

(3) Son valet de chambre.



de généreux princes, habité les palais et les chaumières, et je dis et je redis : « Mes choux  
« et ceux de mes bons voisins, ou la tente.  
« Vive la tente, même dans les déserts de  
« la Bulgarie ! Vive le bivouac, même sur  
« les rochers arides de la Morée ! ou vivent  
« mes choux !... »

« J'ai trouvé les preuves de l'existence  
d'une population d'anciens croisés chrétiens  
perdue dans une affreuse gorge de ces mon-  
tagnes gigantesques. Les épées, religieuse-  
ment conservées, portent encore les devises :  
*A mon Dieu, — Pour ma mie, — Ne me  
tire sans raison, ne me remets sans hon-  
neur*, † signe des croisés allemands incrusté  
en or dans la lame, etc. Ces gens se disent  
*Francis* ou « braves »...

« Croyez, mon cher Olivier, à une amitié  
dont vous connaissez l'origine et qui finira  
avec moi. Adieu.

« CASIMIR. »

---

Vers la même époque, le comte de Langeron, qui guerroyait pour la troisième fois avec les Russes contre les Turcs (1), adressait à son ancien compagnon d'armes (2) les deux lettres suivantes :

« Au camp de Satokkow, sur les bords du Danube,  
ce 1/13 juin 1828.

« Cher Olivier, le duc de Mortemart m'a remis votre lettre. Vous avez fait là un excellent choix; il est déjà bien apprécié ici; il y a parfaitement réussi. Du reste,

---

(1) Campagne 1828-1829, terminée par le traité d'Andrinople (14 septembre 1829).

(2) Comme nous l'avons vu, M. de Vérac et M. de Langeron s'étaient connus en 96, en Italie. Cet homme charmant exerçait une autorité souveraine dans toute l'étendue de son gouvernement. Il était d'une simplicité et d'une gaieté à nulle autre pareille. Une fois, en arrivant à Paris, il fit une chute de voiture; aussitôt il écrivit à son ami :

« Cher Olivier, si un pair de France peut s'abaisser jusqu'à venir voir une tête fracassée, je vous prie de me donner un petit moment ce matin aussi tard que vous voudrez; je ne puis sortir, n'ayant pas figure humaine.

« LANGERON. »

nous marchons de même pied avec vous ; nous avons pour ennemis ceux du genre humain... Notre campagne ne fait que commencer, et elle est déjà brillante : le Rubicon est passé moralement et physiquement. Le passage du Danube a été forcé sous les yeux de l'Empereur, en plein jour, en bateaux, sous le nez de trois camps turcs, de trois batteries de vingt et un canons, qui ont été enlevées. La forteresse d'Isaktchy s'est rendue, Braïlow est aux abois et va se rendre, après une défense acharnée de cinq semaines.

« Notre armée est enthousiasmée, et ce ne peut être autrement avec un souverain beau, jeune, brave, brillant, infatigable, et qui donne l'exemple à tous. Et moi, vieux bon invalide, je cours avec lui ; je recommence ma carrière ; je ne m'en repens pas, et serai très heureux d'avoir fait cette campagne. Et qu'ai-je à regretter en France ? Cher Olivier, votre sécurité m'étonne ; vous

renouvelez 89, et Dieu vous préserve de 92 ! Mais, hélas ! que ne doit-on pas craindre avec votre Convention déjà factieuse et qui brûle d'être régicide ! Je suis loin, je ne vais ni à l'Opéra ni au Panorama, et je vois juste. Je ne demande pas mieux que de me tromper ; mais l'expérience m'éclaire, et c'est un guide qu'on ne suit guère à Paris...

« LANGERON. »

« A Bucharest, ce 14/26 décembre 1828.

« Me voici, mon cher Olivier, relancé de nouveau par le désir et les bontés de l'Empereur dans une carrière que je croyais ne plus parcourir. Nous sommes engagés dans une lutte terrible, et la campagne prochaine amènera de grands événements. Les Turcs se défendent dans leurs forteresses comme les Espagnols à Saragosse et les Grecs à Missolonghi.

« J'avais été destiné à prendre encore Silistrie, et je l'aurais prise, mais un ouragan et un chasse-neige comme je n'en ai jamais vu, comme ce pays n'en fournit pas d'exemple, et qui a duré six jours, nous a ensevelis, hommes et chevaux. Six degrés de froid sont venus compléter l'épisode, et nous nous sommes retirés, à notre grand regret. Nous sommes en quartier d'hiver. Je commande toutes les troupes qui sont en Valachie et en Moldavie. Quand nous serons complétés, cela fera cent vingt mille hommes. Il y en aura près de quatre-vingt mille sur la rive droite, et puis la réserve. Je suis dans cette immense *villasse* de Bucharest, où nous avons la peste, qu'on ne peut détruire avec une population immonde, plus turque que le Turc même, et qu'on ne peut forcer à prendre des précautions. On va en société, on joue au whist, on danse même; et en rentrant chez soi, deux ou trois morts dans les rues. Cinquante-trois

villages ainsi attaqués de ce fléau, qui a aussi malheureusement exercé sa funeste influence sur deux régiments. On parfume, on purifie, on entoure les villages, on brûle les maisons, et nous n'avons pu encore détruire les germes. Ceci me gêne beaucoup et me donne beaucoup de travail.

« Au revoir, cher Olivier ; si j'échappe aux Turcs, à la peste, à la famine et à la fièvre, je serai heureux de vous revoir, cher et excellent ami.

« LANGERON.

« *P. S.* — Nous recevons ici tous les journaux en vingt jours. Leur audace n'a plus de bornes. Cette insolente dictature et la composition de l'Assemblée conduiront peu à peu au gouvernement bon marché, au président Lafayette et au protestantisme, si vous autres, pairs, n'arrêtez pas le torrent. »

Le comte de Langeron vécut de manière à voir l'accomplissement d'une partie de ses prévisions. Il résista aux Turcs, surmonta la peste, la famine, mais fut victime du choléra à Saint-Pétersbourg, en juillet 1831. Son énergie le soutenant au milieu des tortures de la maladie, il eut encore le courage d'écrire à l'ambassadeur de Russie à Paris :

« MONSIEUR LE COMTE,

« Je suis attaqué du choléra et n'ai plus que quelques heures à vivre ; j'ai fait quelques dispositions, etc... Adieu, mon cher comte, recevez mes vœux pour votre bonheur et pour une fin moins cruelle que la mienne.

« Le comte DE LANGERON. »

On fit autographier cette lettre, où la contraction de l'écriture trahit l'excès de la souffrance, et on en adressa un exemplaire

à M. de Vérac. Richelieu, Langeron, Castelnau, voilà les hommes que la France a méconnus et qui, poussés au dehors par les tourmentes et les passions du dedans, surent, loin de leur patrie, faire estimer et chérir le nom français. Se séparer de tout ce qui pourrait devenir la force, la lumière et même le salut ne semble-t-il pas être le propre des périodes de trouble et d'agitation ?

De retour à Pétersbourg, M. de Mortemart écrivait à M. de Vérac le 28 mars 1829 :

« Je suis très content de la tournure des affaires générales; pour ce qui me regarde, je suis comblé. La campagne aura probablement lieu, les dispositions sont bonnes, sages, et peuvent être vigoureuses au besoin. La prise de Sizobolis, que je regarde comme une chose très heureuse, nous démontre mieux que les raisonnements et la croissante ineptie des Turcs et leur découragement. Sans la fatale influence qui aveugle



---

Mahmoud, la paix serait déjà faite; au reste, les intrigues qui l'ont retardée tourneront à notre profit. Je suis plus convaincu que jamais, mon cher ami, que toujours, à la longue, la loyauté triomphe. Les conférences de Londres me donnent d'autant plus d'espoir, qu'outre la raison, toutes les circonstances indépendantes des hommes semblent se réunir pour les faire tourner à bien. En tout cas, il faut de la fermeté dans cette affaire de la Grèce; de graves intérêts y sont en question; mais ce qui vous décidera encore plus avec nos amis à la soutenir, c'est que l'honneur de la couronne de France y est intéressé.

« Je crois que Fiquelmont (1) est une de vos connaissances de l'armée autrichienne; c'est un homme aimable, de charmantes manières, et qui n'est peut-être pas toujours enchanté de la marche de son gouverne-

---

(1) Comte Fiquelmont.

ment, *dit-on*. Quant à moi, je suis plus heureux : le mien, sans arrière - pensées, sans vues ambitieuses, veut la paix de l'Europe. Il fait franchement tout ce qu'il peut pour l'obtenir et, dans cette marche loyale, renverse, presque sans s'en douter, les basses intrigues et les pièges qu'on lui dresse. J'en ai vu de si contents des filets qu'ils dressaient, que le sourire s'échappait de leurs lèvres, et qui maintenant font la grimace parce qu'ils se trouvent pris dessous.

« J'ai peu vu la société très agréable de cette capitale ; le temps me manque, et quand j'en aurai, ce sera pour m'occuper utilement. Vous croyez peut-être que mes idées se modifient ; non, mon cher Olivier ; plus que jamais je désire, quand mon pays n'aura plus besoin de ma faible expérience de la guerre, cultiver Neauphle, suivre les progrès de Grignon (1) et aller beaucoup

---

(1) Grignon, ferme-école d'agriculture renommée, est située dans le département de Seine-et-Oise. Voici en deux

---

au Tremblay rire avec ses habitants, leur conter mes aventures et parler tous ensemble de notre jeune temps, exercer mes jambes à Beyne (1).

« Mille amitiés à nos amis, et pour vous et les vôtres ces sentiments si vrais et si connus de cet individu que vous voulez bien appeler le *vieil oncle* : oncle que je

---

mots son historique : Le domaine de Grignon fut acquis en 1827 des héritiers du maréchal Berthier pour la liste civile, sur l'ordre de Charles X. Le Roi, pour manifester le haut intérêt qu'il portait aux progrès de l'agriculture et à ses succès, abandonna à l'Institut royal agronomique le produit du domaine, sous la seule condition que cette société laisserait à la liste civile toutes les améliorations foncières qu'elle y aurait faites pendant les trente années de son bail. Les conditions furent très exactement remplies et l'école très florissante sous le patronage et l'administration constitués à la fondation de la Société ainsi qu'il suit :

*Président d'honneur* : Baron de la Bouillerie, ministre de la maison du Roi.

*Président du conseil d'administration* : Le comte Mollien, puis le duc de Doudeauville.

*Vice-présidents* : Le marquis de Vérac et le duc de Trévisé.

*Trésorier* : Baron Ternaux.

*Membres du conseil* : Duc de Mortemart, duc Decazes, maréchal marquis de Grouchy, baron Mallet, Darblay, etc.

Commencée en 1827, la concession fut prorogée avec certaines modifications peu importantes jusqu'en 1867, époque à laquelle le domaine fit retour à l'État.

(1) Beyne, forêt du duc de Mortemart.

crois de l'âge du neveu, en compensant la jeunesse physique et morale. Adieu.

« CASIMIR. »

Au mois de septembre de cette même année (1829), M. de Vérac, que le Roi avait nommé quelque temps auparavant grand officier de la Légion d'honneur, prenait congé de Sa Majesté et partait pour l'Italie, où il devait passer l'hiver. Ayant l'intention d'aller à Naples, il crut devoir écrire à madame la duchesse d'Orléans, qui se trouvait alors à *Randan*, pour se mettre à ses ordres. Son Altesse Royale daigna lui répondre :

« Je regrette beaucoup, Monsieur, de ne pas vous voir avant votre départ, mais j'espère que vous voudrez bien agréer tous mes souhaits. Je vous envie le plaisir de voir ma belle patrie. Vous y retrouverez des

---

amis de votre respectable sœur (1), et vous verrez quels souvenirs elle a laissés dans tous les cœurs de ceux qui ont eu le bonheur de la connaître. Le mien la regrette chaque jour davantage. Je suis peinée que vous entrepreniez ce voyage justement cette année, où vous ne trouverez pas à Naples mes frères (2), lesquels, je suis sûre, eussent été empressés de vous rendre ce séjour agréable...

« MARIE-AMÉLIE. »

Nous citons cette lettre pour faire apprécier les rapports qui existaient entre les

---

(1) Eustochie de Vintimille *Belmonte*, femme de César de Vérac, chevalier des ordres du Roi, dame d'honneur de madame la duchesse d'Orléans. Appartenant à une des premières familles de la noblesse napolitaine, elle était l'amie de Marie-Amélie, et lorsque, à la Restauration, la duchesse d'Angoulême voulut s'attacher madame de Vérac, elle refusa par affection pour la duchesse d'Orléans. Quelques années après, madame de Vérac mourut au Palais-Royal, soignée par la princesse comme si elle eût été sa sœur.

(2) Le roi de Naples avait été conduit en Espagne sa fille Christine, deuxième femme de Ferdinand VII.

princes d'Orléans et M. de Vérac. Ils furent complètement rompus à partir de l'élévation du duc d'Orléans au trône : et le pair de France qui prêta en 1830 un serment qu'il regardait comme un devoir, mourut vingt-huit ans après, sans être rentré aux Tuileries.

Revenons en 1829. La France avait alors un tel prestige que rien ne devait manquer à l'agrément du voyage de M. de Vérac. A Naples, particulièrement, il fut comblé d'honneurs. S'il assistait aux débats d'une affaire, on plaçait pour lui un fauteuil en avant des juges; s'il allait à Caserte, le gouverneur de la province et celui du palais lui faisaient tous deux servir un dîner somptueux. A Rome, M. de Vérac eut le chagrin de ne plus retrouver le duc de Laval, qui, après y avoir longtemps représenté la France, était alors ambassadeur à Londres. D'Angleterre, celui-ci écrivait à son ami :

---

« Je suis bien vraiment touché, mon cher Olivier, de l'accent amical avec lequel tu m'entretiens de mes peines (1). Elles sont profondes, elles le sont à un tel point que je n' imagine plus comment je pourrai les surmonter. Mon cœur est dévoré de chagrin, de quelque chose d'invincible dont le temps ne me guérira pas. Il y a trois ans qu'il m'eût été bien agréable de vous donner à Rome l'hospitalité que j'ai reçue si souvent et toujours si amicalement au Tremblay ou rue de Varennes. Non seulement tu t'intéresses aux monuments à Rome, mais les gazettes, qui sont possédées d'une fièvre ardente, ont cependant encore assez de place pour entretenir le public de tes courses d'antiquaire. Si les La Ferronnays étaient arrivés, tu voudrais bien leur offrir mes meilleurs sentiments.

---

(1) Allusion à la mort de son fils, enlevé à Naples par une angine.

Ils se feront adorer dans ce nouveau règne, car c'est régner que d'être dans le poste qu'ils vont occuper.

« Avec tes dispositions sages, réservées, philosophiques, tu as bien choisi ton époque pour le voyage d'Italie. Tu iras à Naples, où ta mémoire d'ami pourra encore te rappeler un malheur unique dont j'ai été frappé et dont on ne guérit jamais. Ici je vis seul, absolument tout seul, et je ne pense pas que cette horreur pour le monde me quitte de longtemps. »

Au mois de mars, M. de Vérac vit arriver à Rome le comte de La Ferronnays. Ces deux fidèles serviteurs de la monarchie s'entretenaient souvent de leurs communes inquiétudes, et le prisme de gloire qui fascinait alors les étrangers ne les empêchait pas de voir les nuages s'amonceler à l'horizon.

Dès les premiers jours de mai 1830, le marquis Olivier rentra à Versailles, pour



---

y recevoir le roi et la reine de Naples, à leur retour d'Espagne. Le 31 mai, le duc d'Orléans donnait en leur honneur, au Palais-Royal, une fête resplendissante, à laquelle Charles X, toujours rempli de confiance, consentait à assister ; mais, comme M. de Vérac l'écrivait au duc de Richelieu en 1816 : « Il y a des aveugles qui ne veulent pas subir l'opération de la cataracte. » A cette même époque, notre flotte voguait vers la côte africaine, conduisant à la conquête d'Alger une armée éprouvée et fidèle qui, quelques jours plus tard, aurait servi de rempart à la vieille monarchie française.

## CHAPITRE IX

1830

LES ORDONNANCES. — LA MISSION DE M. LE DUC  
DE MORTEMART. — DÉPART DE LA FAMILLE  
ROYALE.

Les Ordonnances parurent le 26 juillet, et le 27 M. de Vérac recevait une lettre du duc de Caraman, disant : « Le Roi a parlé; nous sommes dans la joie »; tandis qu'un autre ami lui écrivait : « Paris est en fermentation; a-t-on prévu les conséquences et préparé la résistance? »

Les quelques lignes qui précèdent, éloquentes dans leur simplicité comme dans leur laconisme, font comprendre quelle était alors la division des esprits. Monsieur

et les ultras n'avaient jamais pu admettre la politique suivie par Louis XVIII ; ils avaient combattu et renversé le duc de Richelieu qu'ils s'étaient engagés à soutenir. En politique, les promesses sont nécessaires, mais souvent elles cessent d'exister le jour où elles deviennent gênantes. Les amis de Charles X étaient de l'école des gens qui sont heureux et fiers de leur petit nombre ; ils ne voulaient pas admettre que le gouvernement dût compter avec une autre opinion que la leur. L'opinion est cependant un courant que l'orage peut rapidement transformer en torrent dévastateur ; la monarchie légitime est tombée pour n'avoir pas voulu écouter ses grondements précurseurs et n'avoir pris aucune précaution contre le débordement des passions.

Le 27 juillet, M. de Vérac, jugeant que dans des circonstances aussi graves chacun devait être à son poste, quitta le Tremblay

et se rendit à Versailles. En arrivant au château, il apprit qu'il y avait eu la veille des troubles assez sérieux à Paris. Chacun semblait avoir perdu la tête. Le marquis de Crux, gouverneur des pages du Roi (1), avait, à la première nouvelle des troubles de la capitale, opéré sa retraite et donné aux pages l'ordre de retourner dans leurs familles. La plupart de ces jeunes gens se trouvaient sans argent et dépourvus de vêtements civils; un grand nombre d'entre eux se rendirent au château. M. de Vérac, consultant leur situation et leurs sentiments, envoya près du Roi ceux qui en exprimaient le désir, partagea sa bourse entre ceux qui voulaient regagner leurs foyers, et enfin garda près de lui ceux qui préféraient rester. Vers six heures du soir, un officier vint annoncer au château que l'émeute était vaincue, que le Dauphin était entré à Paris

---

(1) On passait trois années à l'école des pages, les deux premières à Versailles, la troisième à Paris.

à la tête des troupes, et que Casimir Périer avait été nommé président du conseil des ministres (1). Sur ces assurances, le marquis Olivier partit pour le Tremblay (2) afin de calmer l'anxiété des siens. Il ramenait avec lui deux pages dont les parents habitaient le Midi. MM. de Barbançois et de Gironde arrivaient vêtus d'habits de damas destinés à jouer la comédie; car ils n'avaient osé circuler avec leur uniforme portant sur chaque bouton : « Pages du Roi. » La soirée se passa à changer ces boutons, et le 28, dès l'aube, laissant ces jeunes gens en sûreté, M. de Vérac regagna son gouvernement. Quelques heures après, le billet suivant arrivait au Tremblay :

« Neauphle (3), le 28 juillet.

« Les événements, cher ami, devancent nos prévisions; je pars pour Saint-Cloud,

---

(1) Cet épisode est rapporté dans les Mémoires de M. Guizot et dans ceux du duc de Raguse.

(2) Le Tremblay est à cinq lieues de Versailles.

(3) Terre du duc de Mortemart, voisine du Tremblay.

où ma compagnie (1) sera rassemblée ce soir. Que Dieu nous protège ! Quant à moi, soyez sûr que votre ami sera toujours digne de votre estime. Je monte en voiture.

« 6 heures, ce mercredi.

« CASIMIR (2). »

Le 28, dès le matin, le mouvement insurrectionnel avait pris un caractère menaçant. Le drapeau tricolore avait été hissé au haut des tours de Notre-Dame; le maréchal Marmont écrivit au Roi pour le prévenir que les groupes se reformaient plus nombreux et plus menaçants. « Ce n'est plus, « disait-il, une émeute, c'est une révolution; il est urgent que Votre Majesté « prenne des mesures de pacification, l'honneur de la couronne peut encore être « sauvé, demain il ne serait plus temps. »

---

(1) Le duc de Mortemart était capitaine-colonel de la compagnie des Cent-Suisses.

(2) Prénom du duc de Mortemart.

Ne doutant pas de l'issue de la crise, le prince de Polignac, qui seul était en correspondance avec le souverain pendant la journée du 27, avait laissé ignorer à Saint-Cloud la gravité des événements survenus dans la capitale. Aussi les mauvaises nouvelles du 28 furent-elles accueillies avec doute par le Roi, qui pensait que, pour obtenir le retrait des Ordonnances, on exagérerait la situation.

Le duc de Mortemart, arrivé à Saint-Cloud à dix heures du soir, ne put voir Charles X que le lendemain vers onze heures. Le Roi accueillit très bien son ancien ambassadeur; mais quand celui-ci déclara sans ambages que soutenir le prince de Polignac et les Ordonnances n'était plus possible : « Mortemart, dit le  
« Roi, vous êtes un honnête et loyal servi-  
« teur, je sais ce que vous valez, mais vous  
« êtes jeune encore : né au milieu de la  
« Révolution, vous en avez pris, sans vous

---

« en apercevoir, les préjugés et les fausses  
« idées. Ma vieille expérience est au-dessus  
« de ces illusions..... Je sais où me mène-  
« raient les concessions qu'on me demande,  
« et je ne veux pas, comme mon frère,  
« monter en charrette. J'aime mieux mon-  
« ter à cheval. — Je crois, Sire, répondit le  
« duc de Mortemart, que le temps n'est pas  
« éloigné où vous serez obligé d'y monter.  
« — Nous verrons, nous verrons », reprit  
le Roi; puis il congédia le duc (1). Quel-  
ques heures après, MM. de Sémonville,  
d'Argout et de Vitrolles arrivèrent à Saint-  
Cloud et rendirent compte au Roi de ce qui  
se passait, le suppliant à leur tour de rap-  
porter les fatales Ordonnances. Après une  
vive discussion, qui eut lieu en conseil des  
ministres, Charles X se décida à céder, les  
Ordonnances furent rapportées et le minis-  
tère dissous. Le Roi fit ensuite appeler le

---

(1) *La duchesse de Berry*, par IMBERT DE SAINT-AMAND.



---

duc de Mortemart, dont le nom exerçait alors un certain prestige, et lui proposa la présidence du conseil. Le duc refusa, « alléguant son éloignement naturel pour les affaires, son incapacité, l'amour du repos, une fièvre rapportée des bords du Danube ». Charles X insista : « Vous refusez donc de « sauver ma vie et celle de mes ministres? « — Si c'est là ce que Votre Majesté me « demande..... — Oui, c'est cela même », interrompit le Roi, et, par un mouvement involontaire de défiance, il ajouta : « Heu- « reux encore qu'ils ne m'imposent que « vous (1). »

Le ministère accepté, le duc de Mortemart fit à plusieurs reprises des instances pour être autorisé à partir et pour obtenir du Roi une signature qui donnât autorité à sa mission.

---

(1) Si, en parlant des journées de Juillet, nous faisons de fréquents emprunts à l'*Histoire de dix ans*, c'est que M. de Mortemart a souvent répété à M. de Vérac que le récit de Louis Blanc était conforme à la vérité.

---

Charles X, voulant espérer contre toute espérance, ne pouvait se résoudre à laisser son nouveau ministre se diriger vers Paris, et le duc se retira sans avoir pu faire lever, même pour lui, la consigne qui coupait toute communication entre Saint-Cloud et Paris. « Rentré dans son appartement, plus affligé que surpris, il sentait peser sur son cœur ces paroles de Charles X : « Heureux « qu'ils ne m'imposent que vous », paroles bien amères, adressées à un homme qui croyait jouer sa tête pour le salut du Roi » (1).

Pendant la nuit, M. de Vitrolles, venu de Paris à Saint-Cloud, eut les plus grandes difficultés à pénétrer près du Roi; lui ayant fait comprendre enfin qu'il y allait de sa couronne, les nouvelles Ordonnances furent signées et le duc de Mortemart reçut l'autorisation de partir.

---

(1) *Histoire de dix ans.*

Le jour commençait à poindre lorsque le nouveau président du conseil se mit en route pour Paris, avec MM. d'Argout et Mazas. Arrivés en calèche au bois de Boulogne, on refusa de les laisser aller plus loin. « Le Dauphin qui, la veille, avait pris le commandement des troupes, et qui voulait, à tout prix, empêcher les concessions, avait écrit aux chefs des avant-postes pour leur défendre, sous peine de vie, d'ouvrir passage à quiconque viendrait de Saint-Cloud. Après une discussion fort vive, M. de Mortemart obtint de continuer sa route; mais il dut tourner à pied le bois de Boulogne. Craignant d'être arrêté à la barrière de Passy, il fit un long détour pour gagner la capitale..... Il entra dans Paris en escaladant un mur dans lequel avait été pratiquée une brèche pour faire entrer des vins en contrebande. Sans cravate et sa redingote sur le bras, il marchait mêlé à quelques hommes du peuple, dont il déjouait

---

la surveillance par des propos militaires, et arriva sur la place Louis XV à huit heures du matin (1). »

Si la journée du 29 avait été pénible pour M. de Mortemart, elle avait été terrible pour son ami. Versailles était en pleine effervescence, les gardes nationaux avaient arboré la cocarde tricolore et tenaient sur la place d'Armes les propos les plus hostiles. Le gouverneur, n'ayant, pour résister à une émeute, que quelques surveillants, avait revêtu son uniforme de général et, avec l'adjudant du château, M. Magon de La Giclais, se promenait derrière la grille d'entrée, prêt à haranguer cette multitude affolée et à la laisser passer sur son corps plutôt que de lui ouvrir les portes du palais. Dans la nuit du 30, le Dauphin, sur les instances de la duchesse de Berry, fit prier le Roi de quitter Saint-Cloud. L'émeute

---

(1) Louis BLANC.

trionphante pouvant se porter sur le palais et faire prisonnière toute la famille royale, Charles X se résigna à donner l'ordre du départ; il remit au maréchal Marmont le commandement des quatre compagnies des gardes du corps qui allaient lui servir d'escorte et se dirigea sur Versailles avec tous les siens. L'approche de quelques troupes sorties de Paris avait dispersé les émeutiers qui se tenaient sur la place d'Armes. Lorsque Charles X envoya demander à M. de Vérac s'il voulait le recevoir à Versailles ou à Trianon, le gouverneur fit répondre : « A Versailles si c'est une halte, mais à Trianon si c'est un séjour, Versailles n'étant pas meublé. »

Le Roi et sa famille arrivèrent à Trianon le 31 juillet, à cinq heures du matin. Les troupes et les gardes du corps campèrent dans l'avenue. En jetant un regard sur le petit Trianon, Charles X dut s'attendrir au souvenir de son infortunée belle-sœur et

méditer sur les cruelles destinées réservées aux princes de sa maison. M. de Vérac trouva à Trianon le prince de Polignac et lui demanda avec empressement quelles nouvelles il avait des provinces : « Excellentes », répondit celui-ci. — Et comme le gouverneur ajoutait : « Par quelle voie ? — Par le télégraphe », répliqua l'ancien ministre. M. de Vérac, sachant que les insurgés s'étaient emparés du ministère de la marine où alors était le télégraphe aérien, comprit que rien n'avait été prévu et jugea dès lors la cause royale perdue. Pendant la journée du 31, Charles X fit appeler le gouverneur, lui exprima son inquiétude d'être sans nouvelles du duc de Mortemart (1) et lui demanda d'aller à Paris essayer de le rejoindre. M. de Vérac, ayant distribué tout l'argent dont il disposait aux pages, s'adressa au comte de La Bouillerie,

---

(1) On sait que les messagers envoyés par le duc de Mortemart avaient été arrêtés dans leur mission par les insurgés.

intendant de la maison du Roi, pour avoir les subsides nécessaires en une semblable occurrence; de ce côté aussi l'on n'avait nullement songé à prendre des mesures, et la caisse royale se trouvant à peu près vide, celui qui allait entreprendre une pareille mission ne put emporter sur lui que deux cents francs.

Tous les moyens ordinaires de communication n'existant plus, M. de Vérac partit à pied et arriva à la nuit aux portes de Paris; comme elles étaient gardées et qu'il se trouvait sans passeport, il dut faire un long circuit pour entrer dans la ville. Sans aucun renseignement sur le lieu où il pourrait trouver le duc de Mortemart, il prit le parti d'aller au Luxembourg, où il fut assez heureux pour le rejoindre. Mais les événements marchaient avec une rapidité qui devait rendre inutile la démarche de M. de Vérac. Dès ses premiers pas dans Paris, il avait pu se convaincre que la

révolution était faite. — « La victoire est à nous, disait le *Moniteur*; de tous côtés on arbore le drapeau tricolore... » Et ce même jour (1<sup>er</sup> août), le lieutenant général du royaume, tout en protestant encore de sa fidélité à la branche aînée, ne nommait-il pas MM. Dupont de l'Eure, le général Gérard, le baron Louis et M. Chizot, commissaires aux départements de la justice, de la guerre, des finances, de l'intérieur? ne décrétait-il pas l'adoption du drapeau et de la cocarde tricolores?...

Quelques années plus tard (le 12<sup>e</sup> août 1850), le duc de Mortemart parla avec abandon à son ami de ces tristes moments : aussi croyons-nous intéressant de reproduire ici la note suivante écrite de la main de M. de Véric :

« *Récit qui vient de m'être fait par le duc de Mortemart de ses rapports avec M. le duc d'Orléans (Louis-Philippe), lorsqu'il*



---

*fut envoyé par le Roi de Saint-Cloud à Paris, le 30 juillet 1830.*

« Louis-Philippe, pendant la nuit qui avait suivi son arrivée à Paris, avait envoyé une personne de sa maison prier le duc de Mortemart de se rendre au Palais-Royal pour s'entretenir avec lui. Cette personne s'était chargée de faire pénétrer le duc de Mortemart, sans qu'il fût reconnu, dans la petite chambre où le duc d'Orléans avait passé la nuit. Le duc avait accepté; ils étaient partis à la pointe du jour. Une foule immense entourait le Palais-Royal. C'est par une maison d'une des galeries du jardin, en passant sur les toits, et ensuite par des corridors où brûlaient encore des lampes, qu'ils arrivèrent dans la chambre où était le duc d'Orléans, étendu sur un mauvais lit, n'étant pas habillé, la poitrine découverte et sans perruque. Le duc d'Orléans, après avoir déploré l'état de Paris et

fait l'exposé de tous les dangers du moment, finit par demander au duc de Mortemart quels étaient les pouvoirs que le Roi venait de lui donner et s'ils étaient assez étendus pour qu'ils pussent l'autoriser à accepter la lieutenance générale du royaume. M. de Mortemart répondit qu'il n'était autorisé qu'à former un ministère; qu'il n'avait reçu du Roi que des ordonnances à ce sujet; qu'on avait refusé à la Chambre des députés, à l'Hôtel de ville, de reconnaître ces ordonnances, et qu'on avait également refusé de les insérer au *Moniteur*.

« Pendant cette conversation, le tumulte était devenu si grand dans les cours du Palais-Royal que le duc d'Orléans et le duc de Mortemart étaient obligés de forcer leurs voix pour se faire entendre l'un de l'autre. Un aide de camp entra et dit au duc d'Orléans que le vacarme venait de la foule qui remplissait les cours et les abords du palais, et qui criait : « Vive le roi Louis-

Philippe ! » Le duc d'Orléans se leva avec vivacité sur son séant et s'écria : « *Ils peuvent me mettre en morceaux, mais ils ne me feront jamais prendre la couronne.* » Et il répéta ces mêmes paroles au duc de Mortemart avec la plus grande animation. Ensuite il lui dit qu'il allait lui remettre une lettre qu'il venait d'écrire à Charles X et lui demanda de la lui faire parvenir sur-le-champ. Le duc de Mortemart lui répondit qu'il n'avait aucun moyen de correspondre avec le Roi. Il prit néanmoins la lettre qui était cachetée et dont le duc d'Orléans lui dit mot à mot le contenu. Le duc de Mortemart sortit de la chambre par le chemin qu'il avait suivi pour y pénétrer, réfléchissant à trouver un moyen de faire parvenir la lettre à Saint-Cloud, et s'arrêta à l'idée d'en charger l'officier payeur de sa compagnie des Cent-Suisses. Il se rendit chez lui rue Saint-Honoré, près de l'Assomption, et ne le trouva pas. Il alla de là chez M. Mazas, qu'il

ne trouva pas non plus; enfin il se dirigea sur le Luxembourg; M. Mazas l'y attendait, et après beaucoup d'hésitation il le décida à porter la lettre au Roi. M. Mazas lui demanda seulement la permission d'aller jusque chez lui dire deux mots à sa femme. Il revint promptement et dit qu'il ne pouvait se charger de la lettre. Le duc de Mortemart le détermina alors à se rendre auprès du Roi sans la lettre, lui en inculqua autant qu'il put le contenu et lui remit un mot écrit et signé par lui (sur un morceau de papier qu'il déchira d'un *Moniteur*), afin que le Roi ait toute confiance en la personne qu'il lui envoyait. Ce mot fut d'abord placé dans la cravate de M. Mazas et ensuite, pour plus de sûreté, caché dans un petit morceau de fromage de gruyère. M. Mazas partit, fut arrêté, mangea le fromage et revint au Luxembourg. Pendant que cela se passait, le duc d'Orléans avait envoyé redemander au duc de Mortemart la lettre

qu'il lui avait remise pour le Roi, parce qu'il voulait encore y ajouter. Le duc de Mortemart, ne voulant confier cette lettre à personne, prit le parti de retourner au Palais-Royal, et il remit lui-même la lettre au duc d'Orléans. Il ignore ce que celui-ci en a fait, si elle a été envoyée, si elle a été reçue par le Roi, enfin comment on a pu prendre la copie qui se trouve dans l'ouvrage que M. de Valmy vient de publier (1). »

Lorsque M. de Vérac avait quitté Ver-

---

(1) Nous extrayons de l'ouvrage de M. de Valmy, *Du droit de la force et de la force du droit*, le passage suivant (page 184) :

« Dans la nuit du 31 juillet, vers une heure après minuit, ... M. le duc d'Orléans fit appeler au Palais-Royal un personnage investi de toute la confiance du roi Charles X et momentanément retiré au palais du Luxembourg... L'entrevue fut longue, elle dura plusieurs heures : l'avenir de la monarchie y fut examiné, la responsabilité de la maison d'Orléans, les éventualités d'un couronnement, tout fut prévu et discuté; et, en dernière analyse, M. le duc d'Orléans exprima ses résolutions dans une lettre qu'il adressa au roi Charles X, et qu'il confia au personnage qu'il avait fait appeler. Celui-ci, de retour au palais du Luxembourg, remit la lettre à un serviteur fidèle, et le chargea de la porter secrètement à Trianon, où le Roi s'était retiré en quittant Saint-Cloud, avec

---

sailles, les troupes étaient campées sur la place d'Armes et devant la grille du Dragon; bientôt elles reçurent l'ordre de se remettre

---

recommandation expresse d'anéantir cette dépêche à tout prix, en cas d'arrestation pendant le trajet. La lettre portait pour suscription : Au Roi; plus bas : le duc d'Orléans.

« Au moment d'emporter ce précieux document à travers des lignes ennemies, le fidèle serviteur en demanda une copie, afin de la transmettre au Roi, si les circonstances l'obligeaient à faire disparaître l'original. Cette précaution était justifiée par les circonstances, et on se mit en mesure de lui dicter le contenu de la lettre. Cependant, la chambre où on se trouvait était située dans les combles du Luxembourg et dénuée de tout; une plume fichée dans un vieil encrier de verre formait le mobilier du bureau; le papier manquait absolument; toutefois la Providence, qui se plaît souvent à montrer son intervention dans ces grandes péripéties, avait permis qu'un ancien traité des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel, égaré dans ce grenier, se trouvât là pour recevoir la copie des engagements de la maison d'Orléans et la rendre plus sacrée : le feuillet le plus blanc du livre, celui qui portait la table des matières, en fut arraché, et la copie de la lettre du lieutenant général du royaume y fut écrite sous la dictée de celui qui l'avait apportée du Palais-Royal. Ce feuillet, gardé pendant quinze ans dans une boîte de fer-blanc par celui qui l'a écrit, nous a été confié en 1845, dans l'espoir que nous en ferions l'usage le plus loyal et le plus profitable. »

L'ouvrage de M. de Valmy reproduit le fac-simile de la lettre du duc d'Orléans; nous nous contentons de la reproduire en respectant l'orthographe.

« M. de... dira à votre Majesté comment l'on m'a amené ici par force; j'ignore jusqu'à quel point ces gens-ci pourront user de violence à mon égard, mais si dans cet affreux désordre, il arrivait que l'on m'imposât un titre auquel je n'ai

---

en marche sur Trappes (1). Une partie, découragée par des ordres et des contre-ordres successifs, se débanda, et trois officiers de la garde royale, MM. de l'Aigle, de Sainte-Aldegonde et d'Épinay Saint-Luc, après avoir erré de divers côtés, arrivèrent au Tremblay le 1<sup>er</sup> août, à dix heures du matin; ils étaient harassés de fatigue et n'avaient pas mangé depuis quarante-huit heures; cependant ils ne voulurent pas s'arrêter et demandèrent seulement du pain et un guide afin de regagner au plus vite Rambouillet par des chemins détournés.

« Le 31, avant de quitter Trianon, le Roi y entendit la messe dans une grande pièce où se trouvait une chapelle contenue dans une armoire. Quand on vint l'avertir de

---

jamais aspiré, que votre Majesté soit bien persuadée que je n'exercerai tout espece de pouvoir que temporairement et dans le seul intérêt de votre maison.

« J'en prends ici l'engagement formel envers votre Majesté.

« Ma famille partage mes sentiments à cet égard.

« Palais-Royal, juillet 31 1830.

« Fidelle sujet. »

(1) Village sur la route de Paris à Rambouillet.

---

l'heure du départ, on le trouva plongé dans un recueillement pieux et mélancolique. Il traversa les salles solitaires de ce palais de Louis XIV, marchant avec beaucoup de lenteur et se retournant de distance en distance comme attendri par quelques souvenirs (1). » Murs de Trianon, vous êtes éloquents dans votre silence; témoins impassibles des splendeurs de la royauté, vous avez assisté au départ de la vieille monarchie française, sans vous douter qu'un jour, un nouvel apprenti de l'exil, le fils même du prince qui renversait alors le trône, ferait retentir dans votre enceinte la voix du devoir et de la justice (2). Il était minuit, lorsque la famille royale arriva au château de Rambouillet; là encore les pierres étaient fraîches de souvenirs (3). En apercevant madame la Dauphine, dont

---

(1) LOUIS BLANC.

(2) Le duc d'Aumale, président du conseil de guerre qui a jugé le maréchal Bazaine.

(3) Marie-Louise, fuyant son père, avait été à Rambouillet.



les yeux avaient renfermé tant de larmes, Charles X s'avança les bras étendus vers la fille de Louis XVI et lui dit : « Ma fille, me pardonnez-vous? » Inquiète de la marche des affaires et des idées du prince de Polignac, la duchesse d'Angoulême avait supplié le Roi de ne prendre aucune mesure grave, en l'absence du maréchal de Bourmont.

Le 1<sup>er</sup> août, après avoir reçu l'ordonnance royale qui lui confiait la lieutenance générale, le duc d'Orléans adressa au Roi un message rempli de déférence et de protestations de fidélité. Charles X fut touché de la lettre de son cousin; mais ayant appris ce qui se passait à Paris et les défections qui se produisaient dans la troupe, il se rendit aux conseils du duc de Raguse, et prit le parti d'abdiquer. « Que Votre Ma-  
« jesté ne se laisse pas arracher sa couronne  
« qui tombe, qu'elle sache s'en dépouiller  
« elle-même et la mettre sur la tête de son  
« petit-fils », lui dit le maréchal Marmont.

Le général Latour-Foissac, envoyé de Rambouillet le 2 août, porteur de l'abdication de Charles X et de celle du Dauphin, se rendit le même soir au Palais-Royal, où le caractère même de sa mission l'empêcha sans doute d'être reçu par le prince. Le général se rendit alors chez le duc de Mortemart, « tous deux montèrent en voiture et se dirigèrent vers le Palais-Royal. Le fiacre s'étant arrêté, le duc de Mortemart en descendit seul, reçut la dépêche des mains de M. Latour-Foissac et promit de ne la remettre au prince qu'après avoir fait tous ses efforts pour amener l'entrevue désirée. Il reparut quelques instants après. Le duc d'Orléans avait pris la dépêche, et refusait formellement de recevoir celui auquel Charles X l'avait confiée. »

Le 3 août, des bandes presque sans armes furent placées sous les ordres du général Pajol et lancées sur la route de Rambouillet pour impressionner le Roi et faciliter l'œu-

---

vre des commissaires envoyés par les soins du duc d'Orléans (1). « A ce moment, dit le secrétaire du duc de Laval, la position de Charles X rappelait plutôt à ceux qui arrivaient Henri IV à Ivry que Louis XVI au Temple (2). » D'un côté se trouvait l'armée de la Fidélité, forte de dix mille hommes prêts à sacrifier leurs vies; de l'autre, une foule avinée qui se faisait traîner dans huit cents voitures. La première représentait bien le devoir dans ce qu'il a de plus noble, le dévouement désintéressé; l'autre, la révolution dans ce qu'elle a de plus abject, la jalousie cupide. Arrivés à Rambouillet, les commissaires s'empressèrent de parler « de l'exaspération qui, disaient-ils, était au comble à Paris et ne permettait plus aucun accommodement avec la branche aînée des Bourbons ». Le duc de Laval les interrompit en disant : « Si j'arrivais demain

---

(1) MM. le maréchal Maison, Schonen et Odilon Barrot.

(2) *Souvenirs du duc de Laval*, par le comte de Couronnel.

---

au milieu de vous, avec le duc de Bordeaux dans mes bras, réclamant la couronne au nom de ses droits et de son innocence, que feriez-vous? — Ma foi, nous serions bien embarrassés, répondit l'envoyé de la Chambre des députés, M. de Schonen. La conversation en était là, quand on vint chercher les commissaires (1). » Charles X, ne voulant point les laisser arriver jusqu'à lui, accepta cependant de recevoir le maréchal Maison. Celui-ci, poussé par la plus insigne mauvaise foi, présenta au Roi la situation comme perdue, lui fit envisager la sécurité de sa famille comme compromise s'il différât son départ, et le conjura de ne pas laisser répandre inutilement le sang de ses plus fidèles serviteurs. Charles X résigné donna l'ordre du départ. En quittant Rambouillet, le Roi se dirigea sur Maintenon, et de là gagna Cherbourg, où devaient

---

(1) *Souvenirs du duc de Laval*, par le comte de Couronneil.

---

s'embarquer avec lui le duc et la duchesse d'Angoulême, ainsi que la duchesse de Berry accompagnée du jeune prince qui personnifiait alors l'espoir de tous les royalistes. Fut-il jamais plus émouvant tableau que celui de ces deux princesses quittant cette terre de France arrosée du sang d'un père et d'un époux ? l'une s'éloignant avec la résignation du souvenir, l'autre avec la plus noble des espérances. « Fut-il jamais plus saisissante image des destinées humaines que le départ de ce roi héritier sans patrie de soixante rois ? Charles X resta le dernier sur la plage comme pour couvrir la retraite de toute sa maison..... Un silence de deuil régnait sur la côte de France; bien des gémissements et pas une insulte le suivirent sur les flots (1). »

« M. de Vérac vit avec d'amers regrets la destruction de tout l'avenir qu'il s'était

---

(1) LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*.

---

promis pour la France dans l'union, qu'il regardait comme indispensable, du trône antique et des institutions nouvelles. Mais, quelque attaché qu'il fût à la royale famille si soudainement renversée, il l'était davantage encore à son pays, et professait la maxime qu'il ne faut jamais s'en séparer (1). »

Le 7 août, ne voulant pas abandonner les ministres qui allaient peut-être cruellement expier leur incapacité, le marquis de Vérac se rendit à la Chambre des pairs. Ce même jour, M. de Barante ayant soutenu que la Chambre ne pouvait délibérer sur l'exclusion des pairs nommés par Charles X et devait s'en remettre à la sagesse du lieutenant général, M. de Vérac déclara qu'il adhérerait de toutes les forces de son honneur et de sa conscience à la proposition qui venait d'être faite, ajoutant que, quant

---

(1) Éloge de M. de Vérac par le duc de Noailles.

à lui, il ne voterait jamais l'exclusion de ses collègues.

Les pairs prêtèrent serment le 10 août; voici ce que nous trouvons dans les *Mémoires de Guizot* sur ce sujet diversement apprécié : « Il est peu sensé et peu honorable de méconnaître, quand on n'en sent plus le pressant aiguillon, les vraies causes des événements. La nécessité, une nécessité qui pesait également sur tous, sur les royalistes comme sur les libéraux, sur M. le duc d'Orléans comme sur la France, la nécessité d'opter entre la nouvelle monarchie et l'anarchie, telle fut en 1830, pour les honnêtes gens, et indépendamment du rôle qu'y jouèrent les passions révolutionnaires, la cause déterminante du changement de dynastie. Au moment de la crise, cette nécessité était sentie par tout le monde, par les plus intimes amis du roi Charles X comme par les plus ardents esprits de l'opposition. Quelle autre force que le senti-

---

ment d'une situation si pressante eût pu décider l'adhésion si prompte de tant d'hommes qui déploraient l'événement? Comment expliquer autrement les paroles prononcées dans la Chambre des pairs par le duc de Fitz-James, le duc de Mortemart, le marquis de Vérac en prêtant serment au régime nouveau? Que d'autres, par affection ou par honneur, se retirassent de la vie publique, leur retraite, aussi inactive que libre, constatait elle-même le grand et vrai caractère de l'événement qui s'accomplissait; une même conviction dominait, ce jour-là, tous les hommes sérieux; par la monarchie seule la France pouvait échapper à l'abîme entr'ouvert, et une seule monarchie était possible (1). » En outre de ces considérations, un autre motif portait les serviteurs de Charles X à la prestation du serment. La Chambre des pairs, comme

---

(1) *Mémoires de M. Guizot.*



Cour de justice, allait être appelée à prononcer sur le sort des ministres. Le comte de Noailles écrivait dans les premiers jours d'août à sa sœur, madame de Vérac : « Le prince de Polignac est arrêté, il montera sur l'échafaud »; et nous lisons dans l'*Histoire* de Louis Blanc : « Un drame terrible se préparait »; et au sujet du 18 octobre : « Des bandes parcourent Paris agitant un drapeau sur lequel on lit ce vœu : Mort aux ministres. » M. Guizot rapporte dans ses *Mémoires* que le 9 novembre, se rendant à la tribune, comme il passait devant Casimir Périer, celui-ci lui dit à voix basse : « Vous ferez d'inutiles efforts, vous ne sauverez pas la tête de M. de Polignac. » — « Heureusement, et grâce surtout à la fermeté habile du président de la Cour des pairs et de la Cour elle-même, l'épreuve fut courte et dégagée de tout ce qui aurait pu l'aggraver..... » « Juges, accusés et défenseurs gardèrent dans ces débats une égale

dignité, un même sentiment de leurs devoirs et de leurs droits. » Le jugement des ministres fut rendu le 21 décembre ; aussitôt après M. de Vérac se retira à la campagne, où quelques menaces contre les juges des ministres l'avaient décidé à laisser sa famille. Pendant deux ans il vécut dans une retraite absolue, portant le deuil des souverains auxquels il avait voué son existence.

## CHAPITRE X

1830 A 1848

CORRESPONDANCE AVEC M. DE MORTEMART A SAINT-PÉTERSBOURG. — M. DE VÉRAC A LA CHAMBRE DES PAIRS. — M. DE VÉRAC CHEZ MADAME RÉCAMIER. — ABROGATION DE LA LOI DU 19 JANVIER 1816. — ADRESSE DE 1844.

La révolution de 1830 avait brisé la carrière de la plupart des amis de M. de Vérac. Le duc de Laval avait quitté l'ambassade de Londres, le duc de Caraman celle de Vienne, etc.

Le Czar, qui honorait le duc de Mortemart d'une bienveillance toute particulière, mit à la continuation de ses rapports avec le nouveau gouvernement la condition expresse que celui-ci serait envoyé à Saint-Pétersbourg. M. de Mortemart crut ne pouvoir

se soustraire à ce qu'il considérait comme un devoir. Sa conduite fut généralement blâmée. Quelle que fût à cet égard l'opinion de M. de Vérac, il n'abandonna pas son ami, et leurs relations n'en souffrirent aucun refroidissement. Aussi voyons-nous M. de Mortemart lui adresser, peu après son arrivée à Saint-Pétersbourg, la lettre suivante :

« Je n'ai pas de courrier pour répondre aujourd'hui à votre bon souvenir, mon cher Olivier ; c'est donc la poste qui vous portera l'expression de tout le plaisir que m'a causé cette nouvelle preuve de votre amitié. J'ai beaucoup souffert de toutes les manières depuis notre séparation ; mais je ne me sens découragé ni à la vue des malheurs des temps, ni à celle des fautes des hommes. J'en recueille en partie les fruits, car je puis vous annoncer les plus sages et les meilleures dispositions de cette cour à

---

notre égard. Aucune guerre n'est à craindre maintenant de ce côté, mais au contraire nous y trouverions au besoin des secours contre l'anarchie. Rien ne peut vous donner idée de l'animadversion qu'inspire le nouvel Érostrate européen; s'il était à même de recevoir des cordons, ici où l'on en donne beaucoup, chacun lui en enverrait un pour l'étrangler. La nouvelle modification de notre ministère inspire beaucoup d'espoir; c'est maintenant aux gens sages à lui donner les moyens de repousser la Constituante et la Convention, etc... »

Le 29 juin 1831, M. de Mortemart écrivait à M. de Vérac :

« Votre bonne et intéressante lettre du 27 mai m'est parvenue un peu tard, mon cher Olivier, et cependant le porteur (1)

---

(1) Arthur de Mortemart, son fils.

n'est pas encore avec moi, il fait sa quarantaine à Narva. Je l'attends après-demain; jugez de mon bonheur de revoir ce cher enfant. Ma satisfaction sera un peu troublée par l'état sanitaire de cette capitale; elle n'a pu échapper à la contagion qui l'entourait de tous les côtés. Obligé par devoir de le mander officiellement et de le faire publier pour le commerce, je ne cherche plus à le cacher à mes amis. Nous avons le choléra, mais pas d'une manière intense, et la latitude comme la situation topographique de cette ville nous assurent qu'il n'y exercera pas de grands ravages. Toutes mes précautions sont prises; je n'ai pas la plus légère inquiétude, et même je veux observer attentivement cette maladie pour vous indiquer plus tard les mesures à prendre contre elle si, comme je n'en doute pas, elle fait le tour de l'Europe; en cela encore mon voyage aura été utile à mon pays.

« Quoique vous écrivant par un courrier,

je ne vous parlerai pas politique, car le temps me manque. Mais je dois vous dire, et vous savez que je ne me fais pas beaucoup d'illusions, que plus j'examine, et plus je regarde la France comme le pays le moins malade de l'Europe. Un médecin ordinaire peut lui conserver la paix et la prospérité. Je ne crois pas qu'il y ait de médecins au monde capables de sauver le reste de l'Europe de la maladie qui la menace; un peu plus tôt, un peu plus tard, elle la subira; la réforme politique s'effectuera comme la réforme religieuse. Je ne reviens pas de ce que vous me dites des personnes qui par leur position sociale sont appelées à agir sur la société et semblent l'abandonner. Si le péril est imminent, c'est le moment de redoubler d'énergie, d'abandonner tout intérêt personnel pour se lier aux intérêts généraux de la nation et la sauver, car une nation comme la nôtre ne périt pas. Si des souvenirs nous retiennent,

que la perspective du bien à faire et des maux à éviter nous stimule. Tout a changé, et la France vit toujours; si la pairie tombe, cette France reste debout; il faut la soutenir par d'autres moyens, les chercher, les inventer, ne jamais désespérer et, en définitive, trouver la dernière ressource au milieu des camps. C'est ce que des âmes qui ne tiennent pas plus à la vie que moi sont déterminées à faire. Que cette volonté se propage, et l'ordre ne périra pas en France; c'est tout ce qu'on peut exiger du siècle.

« Je vous remercie des détails de votre lettre, de votre bienveillance pour mon fils, de votre amitié, mon cher Olivier; c'est une partie de nos richesses, je suis heureux de m'exposer avec ce que j'ai de plus cher pour les mériter. Adieu.

« CASIMIR. »

Constant et fidèle dans ses amitiés, M. de Vérac fut aussi le meilleur des parents. Sa



---

famille trouva en lui un centre et un appui; il avait réuni sous son toit son père, sa sœur la marquise de la Coste, et son frère cadet Gabriel.

Le vieux marquis de Vérac s'était éteint en 1828, sans que son fils Olivier eût pu obtenir de Louis XVIII et de Charles X le cordon bleu promis par Louis XVI à son ambassadeur (1).

En 1823, M. de Vérac avait perdu sa sœur; le duc de Laval lui avait écrit en cette circonstance :

« Cher Olivier, mon vieil ami, encore de nouvelles douleurs, encore à pleurer et à m'affliger avec toi de la perte de celle qui a trouvé en toi toute sa vie le plus tendre de tous les frères... Tous les souvenirs de notre jeunesse, de notre émigration se lient à la mémoire de ta pauvre sœur, que

---

(1) César de Vérac, frère aîné d'Olivier, fut créé chevalier des ordres du Roi en 1832.

j'aimais fraternellement... Et toi-même, mon cher Olivier, tu as été bien souffrant ; tu as fait un voyage au Rœulx (1) pour partager les plus déchirantes afflictions (2). La Ferronnays reste à Naples. Les déplorables mystères de Blacas font notre supplice depuis trois semaines ; la vérité tout entière ne sera révélée qu'après la fin de la captivité : jusqu'alors tous les doutes sont permis. »

Depuis 1830, M. de Vérac ne paraissait à la Chambre des pairs que quand l'intérêt du pays l'exigeait ou que, froissé dans ses convictions, il éprouvait le besoin de protester. M. Auguste Portalis ayant proposé en 1831 l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, prescrivant le deuil national du 21 janvier, M. de Vérac, au moment où

---

(1) Château de la famille de Cröy, dans le Hainaut.

(2) La princesse de Ligne, petite-fille du duc, était morte d'une fièvre typhoïde pendant un voyage en Italie.

---

l'appel nominal allait commencer, s'élança à la tribune et prononça avec véhémence les paroles suivantes :

« Messieurs, avant de déposer vos votes, je vous supplie de considérer qu'en supprimant tout témoignage de deuil, de douleur ou de regrets pour la mort du meilleur et du plus juste de nos Rois, nous allons en quelque sorte donner notre sanction au régicide, et que nous ferons participer la France à un crime qu'elle n'a pas commis et dont elle a toujours eu horreur. Il est des attentats dont on ne peut s'approcher à telle distance que ce soit (et c'est s'en approcher que de ne pas les flétrir), sans s'exposer à prendre sa part de l'indignation qu'ils inspirent et des remords qui les suivent.

« Quant à moi, voulant m'éviter de faire de ces remords les compagnons rongeurs du peu d'années qui me restent encore à vivre, je vote pour l'amendement proposé par M. le comte de Malleville. »

---

A peine l'orateur était-il descendu de la tribune que M. Lanjuinais « interpelle M. Pasquier, président de la Chambre, pour rappeler le marquis de Vérac à l'ordre, parce que, disait-il, il venait de renouveler des souvenirs que la Charte et le Roi avaient voulu éteindre. M. Pasquier s'y refuse en motivant son refus. La Chambre se borna à déclarer, par son vote, que le 21 janvier serait pour la France un jour à jamais néfaste (1). »

Quelques années plus tard, en 1836, lors du procès Meunier (2), M. de Vérac s'opposa à la condamnation de Lavau et s'exprima en ces termes :

« Messieurs, il n'y a qu'un seul témoin contre Lavau, et ce témoin est Meunier. Je ne puis pas mettre de côté, comme un de mes collègues, cet axiome de jurisprudence :

---

(1) Annales de la Chambre des pairs.

(2) Meunier, sellier, était le patron de Lavau. Quand ce dernier tira sur le Roi, le cheval de Meunier, garde national de service, se cabra.

*Testis unus, testis nullus.* Il y a bien, je le reconnais, une foule de demi-preuves; mais en les réunissant elles ne pourront jamais devenir une preuve positive... Le crime ne m'étant pas démontré, je prononce : non coupable. Un de nos honorables collègues nous a dit que si le jugement de la cour était trop sévère, le condamné trouverait un refuge assuré dans la clémence royale. Voici la réponse que je lui adresse : On pressait un des juges du général Moreau de prononcer la peine capitale, en l'assurant que l'Empereur ferait grâce à cet illustre guerrier. Le juge répondit ce peu de mots : « Et moi, qui me fera grâce?... »

On rapporte qu'un jour, à la Chambre des pairs, M. de Vérac ayant les yeux dirigés sur le prince de Talleyrand, celui-ci lui aurait dit vivement : « Monsieur le marquis, qu'avez-vous à me considérer ainsi? — Pardon, prince, répondit M. de

---

Vérac, je ne vous considère pas, je vous regarde. »

Le 8 janvier 1844, M. de Vérac assista à la discussion de l'Adresse et prit la parole pour demander la suppression du premier paragraphe conçu dans les termes suivants :

*Adresse au Roi.*

§ 1<sup>er</sup>

« Sire, les paroles que Votre Majesté a fait entendre, du haut du trône, ont porté la joie dans tous les cœurs. En les recueillant avec respect, nous rendons grâces au Roi de la prospérité du pays. Notre loyal concours ne lui manquera jamais. Que la France se livre à son activité féconde, à ses paisibles travaux; qu'elle croisse, entre toutes les nations, en puissance, en lumières, en richesse; son avenir est assuré; l'empire des lois est établi; les factions sont vaincues, et les pouvoirs de l'État, en dédaignant

---

leurs vaines démonstrations, auront l'œil ouvert sur leurs manœuvres criminelles (1). »

« Messieurs, dit M. de Vérac, les dernières phrases du paragraphe de l'Adresse qui est soumise en ce moment à votre délibération me paraissent opposées à la dignité de la Chambre, à la liberté individuelle de chacun de ses membres et aux sentiments de générosité et de grandeur qui, dans tous les temps, ont caractérisé notre nation.

« Y a-t-il, en effet, dans les circonstances auxquelles on a fait allusion, rien qui doive exciter ce dédain que la commission a voulu exprimer? (*Mouvement.*) En 1830, un royal enfant, héritier du trône par sa naissance et par la Charte que son illustre aïeul avait donnée aux Français (Charte pour le maintien de laquelle on venait de combattre), s'est trouvé tout à coup enveloppé dans

---

(1) Cette phrase visait la démarche qu'avaient faite à Londres auprès du duc de Bordeaux les représentants du parti royaliste.

l'exil de sa famille et jeté sur la terre étrangère. Quel était le crime de cet enfant? Quels reproches pouvait-on lui adresser? Première victime des fatales Ordonnances, son âge et son innocence semblaient devoir assurer à l'orphelin un appui et une protection générale. Il en a été autrement.

« Pour sauver la patrie des maux dont l'anarchie la menaçait, il a été privé de ses droits, et la couronne a été transportée dans une autre famille. La Providence a conservé ce royal enfant; elle en a fait un homme qui veut étendre le cercle de ses lumières en voyageant dans les différents États de l'Europe.

« Depuis deux ans, il les parcourt, ayant auprès de lui quelques fidèles serviteurs de l'adversité; il est arrivé en Angleterre. A-t-il cherché à réunir autour de lui ces aventuriers, toujours prêts à servir toutes les causes? A-t-il attiré près de sa personne des partisans armés?



---

« Non, Messieurs. Il est un homme placé si haut dans l'opinion, non seulement par son génie, mais par sa constance à défendre dans tous les temps les libertés publiques et l'honneur national, que tous les partis s'accordent à le considérer comme une des premières gloires de la France. (*Nouveau mouvement.*)

« Eh bien, c'est le seul homme que M. le duc de Bordeaux ait appelé près de lui. Après M. de Chateaubriand, sont accourus, dit-on, deux ou trois mille Français de toutes les conditions sociales. (*Dénégation.*) Le nombre n'y fait rien. Ils sont accourus, dis-je, pour présenter leurs hommages au jeune exilé; peut-on voir dans cette réunion une manœuvre criminelle? — Il n'y a point de lois, et les progrès de la civilisation empêcheront qu'il y en ait jamais, pour punir la réunion des plus nobles sentiments auprès de la plus majestueuse infortune. Et quant au serment, je

ne comprends pas que vous puissiez trouver que, par cette démarche, il ait été violé.

« Si la vérité n'est pas bannie de cette tribune comme le prince dont je viens de parler l'est de sa patrie, mes paroles ne doivent pas vous déplaire; elles me sont dictées par mes devoirs de pair de France; ils m'obligent, Messieurs, à vous demander la suppression du paragraphe que nous discutons. »

M. le comte de Chambord, ayant lu les paroles prononcées par M. de Vérac dans la séance du 8 janvier, lui adressa aussitôt la lettre suivante :

« Londres, 12 janvier 1844.

« MONSIEUR LE MARQUIS DE VÉRAC,

« J'ai été vivement touché des paroles que vous venez de prononcer. Dans ces temps de malheur, vous avez noblement et courageusement exprimé des sentiments que je savais depuis longtemps être dans

---

votre cœur. Je désire que vous trouviez dans ces lignes la seule preuve de reconnaissance que je puisse vous donner.

« Je saisis cette occasion pour vous dire tout le plaisir que j'ai eu à voir vos deux gendres (1). Vous leur donnez de nobles exemples à suivre. Faites mes compliments affectueux à madame la marquise de Vêrac et comptez sur toute mon estime et mon affection.

« HENRI. »

Le fidèle serviteur, heureux et fier de l'assentiment du prince, lui exprima sa reconnaissance dans les termes suivants :

« MONSEIGNEUR,

« En reconnaissant l'écriture de Votre Altesse Royale et en lisant la lettre dont Elle a bien voulu m'honorer, mes yeux se sont remplis de larmes; son approbation m'a

---

(1) MM. le comte de Rougé et le comte de Castries.

comblé de joie. J'étais bien loin de penser que le peu de paroles que j'ai prononcées me mériterait une telle récompense.

« Monseigneur, je n'avais que vingt ans, lorsque Louis Seize, au mois de janvier 1791, me donna l'ordre de me rendre auprès du baron de Breteuil. Depuis ce moment jusqu'à l'époque de la captivité du Temple, je fus toujours admis à la connaissance des plus importants secrets du meilleur et du plus infortuné des monarques. Souvent j'ai lu, écrit de sa main, qu'il était content de moi. Aujourd'hui, j'ai soixante-quinze ans, et Votre Altesse Royale daigne m'écrire des paroles semblables. Mes plus précieux souvenirs vont s'attacher ainsi au commencement et à la fin de ma vie. Je n'ai plus rien à désirer pour moi en ce monde; cependant jamais je n'ai adressé au ciel de vœux plus ardents que ceux qui s'élancent aujourd'hui de mon âme pour l'avenir de Votre Altesse Royale, si intime-

---

ment uni à la gloire et à la prospérité de la France.

« Je suis, Monseigneur, de Votre Altesse Royale le très humble et dévoué serviteur.

« MARQUIS DE VÉRAC. »

Comme on le verra à la fin de ce récit, M. le comte de Chambord garda la lettre que l'on vient de lire « comme un témoignage écrit de la fidélité qui a été l'âme de la vie entière » de son serviteur.

En dehors de ces graves circonstances, M. de Vérac, comme nous l'avons dit, ne parut pas à la Chambre des pairs et ne s'occupa plus de politique. Aimé, estimé, honoré de tous ceux qui l'approchaient, il se plaisait à réunir chez lui les amis de sa jeunesse et les hommes qui, par leurs opinions ou le charme de leur conversation, avaient su y conquérir droit de cité : les ducs de Laval, de Montmorency, de Caraman, le duc et la duchesse de Noailles, MM. Ber-

ryer, Briffaut (1), Ampère (2), Hochet, Ballanche (3), Roger, de l'Académie française. « C'est comme homme privé, dit le duc de Noailles, que le mérite de M. de Vérac paraissait peut-être le plus complet, ou du moins frappait et séduisait davantage. C'est qu'il réunissait à la fois, ce qui est bien rare en ce monde, les qualités du cœur, de l'esprit et du caractère. On peut appeler en témoignage tous ceux qui l'ont connu : qui a jamais poussé plus loin la chaleur du sentiment, la vivacité de l'affection, le dévouement, la fidélité, l'empressement de l'amitié, et l'activité dans le

---

(1) Membre de l'Académie française.

(2) J.-J. Ampère, de l'Académie française, fils du célèbre physicien. Les brillantes qualités dont il était doué lui firent embrasser trop de sujets pour qu'il fût éminent dans aucun. Les sciences, les lettres le captivèrent tour à tour. Jamais on ne vit un ami plus dévoué, un esprit plus aimable et un pareil désintéressement pour tout le côté matériel de la vie.

(3) De l'Académie française; il se surnommait le Philosophe de l'Abbaye-aux-Bois. Son respectueux dévouement pour madame Récamier ne connaissait point de bornes; on rapporte que, celle-ci parlant de partir pour l'Italie, il aurait dit : « Laissez-moi le temps de prendre mon chapeau. »

bonheur qu'il trouvait à rendre service à ses amis? Tout ce qui vient d'une âme noble, généreuse et loyale lui était naturel et familier. Aussi ces rares qualités du cœur rendaient-elles son commerce infiniment précieux et attachant, d'autant plus qu'on les trouvait réunies à des qualités d'esprit qui en firent assurément un des hommes les plus aimables de notre époque. Sa conversation était ouverte et franche, dépouillée de toute recherche ou prétention, vive, animée, abondante, mettant tout en mouvement autour de lui, toujours gaie et souvent piquante, féconde en anecdotes et originale en ses récits, nourrie de tout ce qu'une longue vie et des temps si divers lui avaient fait retenir et observer, mais pleine de sens quand elle était sérieuse, affectueuse et confiante quand elle était intime. Ajoutons qu'à ces aimables dons de l'esprit il joignait ceux d'un caractère droit et plein d'honneur, une égalité d'humeur parfaite,

une bonté qui s'étendait à tout le monde, qui était affable envers les inférieurs, compatissante et généreuse envers les malheureux, une politesse naturelle et attirante, une disposition sociable et un don de plaire qu'il tenait du siècle où il était né, où l'on vivait pour la société et où la société occupait une si grande place. »

Le duc de Laval présenta son ami à madame Récamier, qui réunissait dans son salon de l'Abbaye-aux-Bois l'élite de la société et les sommités de la littérature. M. de Chateaubriand y venait chaque jour à quatre heures, s'asseyait dans un fauteuil auprès du feu, en face de madame Récamier, et son humeur bienveillante ou caustique donnait le diapason de la conversation. Parfois le duc de Noailles ou M. Ampère lisait des fragments des *Études historiques* ou des *Mémoires d'outre-tombe*, et chacun de se pâmer à chaque phrase, à chaque mot. Si M. de Chateaubriand aimait



les louanges, il ne supportait pas les contradictions. M. de Vérac ayant eu un jour une légère discussion politique avec lui, le lendemain l'auteur du *Génie du christianisme* biffait dans son récit de la bataille de Poitiers (1) qu'Olivier et Gabriel de Vérac combattaient en lions aux côtés du roi Jean : petite vengeance contre celui qui s'était permis d'avoir une autre opinion que la sienne.

Madame Delphine Gay et sa fille (2) venaient à l'Abbaye-aux-Bois. Il advint que madame Gay, entendant, au cours d'une lecture, prononcer un nom, s'écria : « Je l'ai beaucoup connu, un homme charmant, des formes herculéennes » ; et tous de dissimuler un fou rire.

M. de Lamartine allait aussi rendre ses devoirs à madame Récamier ; lors de la publication de *Jocelyn*, M. de Vérac s'étant

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Études historiques*, t. III.

(2) Madame de Girardin.

permis de faire à l'auteur une observation sur *les frissons de neige*, dans lesquels se roulait son héros, le poète chatouilleux défendit son expression comme une place forte. Parlant de son jeune temps, M. de Lamartine dit une fois : « Si vous m'aviez vu à vingt ans, j'étais le dieu de la beauté dans le temple de la jeunesse. »

M. de Vérac raconte encore que La Harpe, se trouvant placé à un concert entre madame de Staël et madame Récamier, dit à quelqu'un placé derrière lui : « Mon ami, me voilà entre l'esprit et la beauté. » — « Me prenez-vous pour une bête? » lui demanda vivement madame de Staël. Tant il est vrai que pour nombre de femmes la beauté est préférable à l'esprit. Si vous leur en demandez la raison, elles vous répondront : La beauté se présente au suffrage universel, tandis que l'esprit ne passe qu'au suffrage restreint.

L'anecdote suivante est aussi rapportée

par M. de Vérac. M. Alexandre Dumas père donnait un jour à dîner à de jeunes littérateurs romantiques passionnés pour ses ouvrages; ces jeunes littérateurs dépréciaient de la façon la plus ridicule toutes les tragédies de Corneille et de Racine. « Ah! vous allez trop loin, messieurs, s'écrie Dumas : ces deux auteurs ne sont pas sans quelque mérite, et il est probable que je n'aurais pas écrit mieux qu'eux si j'avais vécu à leur époque. »

Le temps fit le vide dans le charmant salon de l'Abbaye-aux-Bois. Le duc de Laval mourut en 1837, M. Ballanche le suivit de près, et M. Briffaut, retenu chez lui par ses infirmités, n'y vint plus. « Ah! que la vieillesse souffre, écrivait M. de Vérac, en 1844, lorsqu'elle regarde en arrière, et n'aperçoit plus sur la route les amis qui, depuis l'enfance, y marchaient avec elle se tenant par la main! » A la

---

mort de madame de Chateaubriand, arrivée en 1847, on crut un moment que M. de Chateaubriand épouserait son amie ; mais où eût-il passé ses journées ?

L'année suivante, la révolution de 1848 renversa le trône. Louis-Philippe n'essaya pas de résister à l'émeute, trouvant, comme il l'a dit lui-même à un de ses fidèles, qu'au seul roi légitime il appartient de se maintenir en faisant verser le sang de ses sujets. « La France, a dit Lamartine, a eu le droit de le laisser tomber du trône ; l'histoire, selon moi, n'aura ni le droit de le haïr, ni le droit de le dédaigner. L'homme tient une grande place par lui dans le règne, et son règne tiendra une grande place dans l'histoire (1). » Si nous trouvons, avec ce grand écrivain, que « l'exil et la vieillesse commandent aux cœurs des hommes plus de respect que la tombe », nous ne parta-

---

(1) LAMARTINE, *Révolution de 1848*.

---

geons pas son opinion, lorsqu'il dit qu'entre le trône et l'exil il y a aussi loin qu'entre la vie et la mort. Plus que personne cependant, l'auteur de *Jocelyn* aurait dû savoir compter avec l'espérance.

## CHAPITRE XI

1848 A 1858

LETTRES DE MM. BRIFFAUT ET AMPÈRE. — CORRESPONDANCE DE MM. BERRYER ET MOCQUARD AU SUJET DE LA VISITE ACADÉMIQUE. — MORT DE M. DE VÉRAC.

Quelques mois après la révolution de Février, M. Briffaut écrivait à M. de Vérac :

« Pour le coup, je reprends toutes mes indignations. M. de Lamartine est un fou pervers; le sens moral lui manque. Il fait une nouvelle jurisprudence et emploie tout ce qu'il a d'éloquence et d'habileté pour changer les notions reçues. Il absout les Ney, les La Bédoyère; il condamne Louis XVIII et le duc de Richelieu.

Ces derniers sont des monstres, les autres des victimes. Ah! quel indigne abus du talent! Désormais on pourra impunément trahir les devoirs les plus sacrés, bouleverser son pays, causer la mort de soixante mille hommes; et plus ces crimes seront énormes, plus ils rendront inviolables les criminels. M. de Lamartine veut de la clémence à tout prix; et parce que Louis XVIII a laissé agir les lois et puni la révolte, la félonie, la trahison, c'est un Roi sans entrailles; il a mérité que la royauté sortît de sa famille, il est au ban des nations. Sans doute, un acte magnanime aurait ajouté à sa gloire; mais, si la clémence est une vertu, la justice est un devoir. Le sang de tant de Français morts sur les champs de bataille criait vengeance et faisait taire toutes les voix. Louis XVIII pouvait-il résister à ces accents accusateurs? N'était-il pas entraîné par le mouvement national? Sera-t-il donc désormais d'obligation d'accorder

le brevet d'impunité à quiconque voudra déchirer le sein de la patrie? Voilà le champ ouvert à tous les crimes. Adieu les sociétés, adieu la civilisation, M. de Lamartine représente le Code de la barbarie. Encore la barbarie avait-elle des punitions, et même les punitions étaient proportionnées aux délits; dent pour dent, œil pour œil.

« O pauvre France! que tu es à plaindre! Des insensés ou des scélérats, voilà tes oracles. J'ai le cœur oppressé de cette infâme lecture. Quand donc le bon Dieu dira-t-il : *Fiat lux?*

« Mille et mille hommages.

« BRIFFAUT. »

L'impression de M. de Vérac était identique : « Qu'ils sont coupables, écrivait-il en juin 1848, ceux qui ont préparé l'horrible crise à laquelle nous venons d'échapper! M. de Lamartine, M. Ledru-Rollin; voilà les misérables qui, par leurs écrits, leurs



banquets et leurs circulaires, avaient rendu cette crise inévitable. Les Cartouche et les Mandrin n'ont fait dans la société du mal qu'à quelques-uns, tandis qu'eux en ont fait à la population, à des générations entières. Il y a plus de poison dans la plume de M. de Lamartine que dans les flèches des sauvages; aussi son éloquence, son génie comme écrivain ne m'empêchent pas de le regarder comme un monstre; et si l'on a une philosophie tant soit peu éclairée, il est impossible, en réfléchissant, de ne pas le qualifier ainsi. »

A Lamartine succédait Cavaignac, puis Louis-Napoléon. Attristé de voir toujours son pays se jeter dans de nouvelles aventures, M. de Vérac regrettait de sentir les années s'accumuler sur sa tête sans assister au triomphe de la cause si chère à son cœur. Il était devenu peu confiant dans l'avenir, et disait : « Le peuple croit tout; il n'y a que deux choses qu'on ne peut lui

---

faire croire qu'avec une extrême difficulté : la vérité, et ce qui est son intérêt. Pour moi qui ai été bien tourmenté, bien fatigué par ma propre sensibilité, je m'aperçois qu'il faut vivre au jour le jour, oublier beaucoup, enfin éponger la vie à mesure qu'elle s'écoule. Je ne pourrai cependant jamais, « comme le clergé de France, « prendre l'Élysée pour le paradis (1). »

Laissant de côté la politique, allons faire une incursion dans le domaine de l'amitié, et ramassons quelques fleurs de rhétorique échappées à une destruction aussi volontaire que regrettable (2).

« Ah! Monsieur le marquis, que je suis triste de vos tristesses! Que je gémiss avec vous, mais loin de vous, des malheurs qui vous arrivent!... Nous descendons des belles régions de la vie pour arriver à ce

---

(1) Paroles de M. Villemain.

(2) Comme nous l'avons dit, M. de Vêrac a détruit, sur la fin de sa vie, la plupart de ses papiers.

---

chemin creux où l'on ne trouve plus que des ornières et des tombes. Adieu les douces illusions ! nous voilà en présence du monstre qui nous guette pour nous dévorer, après avoir détruit d'un coup de sa baguette infernale les riantes perspectives qui nous faisaient aimer la vie. Il ne nous reste plus qu'une oasis dans le désert que nous parcourons ; c'est l'amitié, dernier refuge des âmes nobles. Il vient un temps où elle tient lieu de tout ; vous avez fait tout ce qu'il fallait pour posséder un lit dans cet hospice céleste où il vous est donné plus qu'à d'autres de respirer en attendant mieux. Que je vous désire de consolation dans votre asile ! Je ne vous en dis pas plus. Votre cœur, qui sait tout comprendre, devine le mien. »

La lettre que l'on vient de lire est de M. Briffaut, qui, comme nous allons le voir, excellait dans l'art d'écrire les petits billets.

« Est-ce que M. le marquis de Vérac est malade? Non, il me l'aurait fait dire. Est-ce qu'il m'oublie? Non, il n'oublie pas ceux qui l'aiment. Pourquoi donc n'ai-je pas de ses nouvelles? Je veux du moins lui donner des miennes. Le bulletin d'aujourd'hui est assez mauvais, mais celui de demain sera excellent, si M. de Vérac le veut... La joie, c'est la santé; c'est encore mieux. *In manus tuas commendo lætitiã meam...* »

En voici un autre : « Ce n'est pas la peine d'être fluet si l'on n'est pas audacieux; n'est-il pas vrai, Monsieur le marquis? Je suis l'un; serai-je trop l'autre en vous priant de venir lundi partager mon brouet noir avec ce Juif errant qu'on nomme Ampère?..... »

Puisque nous avons nommé Ampère, reproduisons ici la lettre qu'il écrivit à M. de Vérac pour le remercier de lui avoir fait présent d'un dessin représentant madame Récamier, d'après le célèbre tableau de Gérard; ce dessin, donné par madame Récamier au

duc de Laval, avait été légué par celui-ci à M. de Vêrac.

« Cher, bien cher Monsieur de Vêrac, je suis si touché de votre bonté, si troublé de la nouvelle que vous m'avez donnée, si accablé par mon incurable chagrin, que je crains de n'avoir pas trouvé ce que j'aurais voulu pour vous dire tout ce que j'éprouve de tendre vénération et de reconnaissance attendrie pour votre touchant et adorable bienfait. Je griffonne à la hâte l'expression bien imparfaite de ce qui est dans mon cœur. Grâce à vous, je retrouverai en mourant l'image de celle que je pleure toujours. Ah! Monsieur, que je vous serai toujours tendrement dévoué! »

Une telle lettre donnerait l'idée d'une personne mélancolique. M. Ampère était au contraire d'une gaieté, d'une égalité d'humeur incomparables. Au Tremblay, il se roulait sur une meule de foin en lisant du chinois, ou faisait la partie de billard

d'un collégien. Comme quelques seigneurs en 89, M. Ampère était enthousiaste des idées nouvelles, de république et de liberté. Un jour que M. de Vérac cherchait à le faire revenir de ses illusions : « Oui, s'écria-t-il, la République, je l'aime; et ce n'est pas qu'elle m'enrichisse; je vais vendre mon dernier couvert. » Et ce disant, il tire de sa poche un journal contenant un couvert d'argent.

Voici une autre lettre d'Ampère écrite au retour d'un petit séjour au Tremblay :

« Comment vous exprimer, Monsieur, les sentiments de reconnaissance respectueuse et affectueuse tout ensemble que j'ai emportés du Tremblay? Tout le monde y a été pour moi d'une bonté si parfaite et si gracieuse que je ne trouve pas de termes pour les rendre. Je vous ai trouvé toujours le même. Oui, quoi que vous en disiez, la jeunesse n'est pas dans les jambes, elle est dans l'esprit, dans le cœur, dans le caractère, et tout cela, chez vous, n'a pas pris un

jour depuis mon dernier voyage au Tremblay. Songez combien vous êtes plus heureux que votre prédécesseur l'*Éminence grise* (1). Vous avez été, dès votre première jeunesse, mêlé honorablement à des événements qui tiendront peut-être plus de place dans l'histoire que les menées politiques de Richelieu. Vous ne pouvez regretter de ne pas être Capucin, en voyant auprès de vous l'aimable compagne de votre vie..... »

M. Ampère était très distrait et aurait été bien digne d'être le héros de l'histoire suivante racontée à M. de Vérac par M. Roger (2).

M. Parceval de Grand-Maison, homme de lettres, et de tous les hommes le plus distrait, prié un jour à dîner chez le ministre de l'intérieur, s'aperçut au milieu du repas qu'il avait oublié *son nom* ; il fait d'inutiles efforts pour se le rappeler : son

---

(1) Le Père Joseph Leclerc du Tremblay.

(2) Membre de l'Académie française.

trouble devient extrême : à peine est-on sorti de table qu'il court dans le jardin pour reprendre ses sens, pour tâcher enfin de retrouver dans sa mémoire comment il s'appelle. M. Roger lui crie par la fenêtre : « Est-ce que vous êtes indisposé ? Pourquoi marchez-vous donc si vite, monsieur Parceval de Grand-Maison ? — Ah ! monsieur Roger, que je vous ai d'obligation ! que vous me rendez heureux ! Oui, c'est bien Parceval de Grand-Maison ; je n'oublierai jamais le service que vous venez de me rendre. » Et, plein de joie, il revient retrouver la compagnie.

M. Berryer était aussi un habitué du salon de M. de Vérac, qui par testament lui laissa un souvenir ; l'orateur le conserva comme « le monument d'une amitié qui avait honoré sa vie et était restée pour lui le sujet de fidèles regrets (1) ».

---

(1) Lettre de M. Berryer à madame la marquise de Vérac.



En 1855, à l'occasion de sa réception à l'Académie, M. Berryer avait écrit à M. de Vérac : « .... Pour vous mettre au courant de cette petite affaire de la visite académique, je joins ici la copie des lettres qui ont été écrites en cette occasion. » Nous ne résistons pas au plaisir de publier ces morceaux exquis, qui font aussi bien honneur au caractère de M. Berryer qu'à l'esprit de M. Mocquard.

*A M. Villemain, secrétaire perpétuel  
de l'Académie française.*

« Paris, jeudi soir, 22 février.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL  
ET HONORABLE AMI,

« Il vous souvient sans doute que le 2 décembre 1851, dans la réunion des membres de l'Assemblée législative forcés de se réfugier à la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement (1), j'ai provoqué et fait prononcer la

---

(1) Alors rue de Grenelle, en face de la rue des Saints-Pères.

déchéance du Président de la République et sa mise en accusation. Rien de ce qui a suivi n'a modifié à mes yeux le caractère des événements de cette journée; je ne pourrais me soumettre à faire un acte de déférence envers leur auteur. Voici la copie d'une lettre que je viens de faire remettre aux Tuileries à M. Mocquard, secrétaire du Cabinet.

« Paris, 22 février 1855.

« Je fais appel aux souvenirs de mon ancien confrère, M. Mocquard, pour réclamer de lui un bon office. Je viens d'être reçu à l'Académie française. Il est d'usage à peu près constant que chaque nouvel académicien aille présenter aux Tuileries son discours de réception. La situation particulière qui m'a été faite en décembre 1851 rend cette présentation impossible de ma part. Je crois avoir acquis il y a quinze ans le droit de m'abstenir aujourd'hui d'une formalité dont l'accomplissement ne serait

---

peut-être pas pénible pour moi seul (1). M. Mocquard sait bien que par principe comme par caractère j'ai autant de répugnance pour le bruit inutile et les vaines manifestations que pour un manque d'égards personnels ; je le prie de vouloir bien, sans retard, faire connaître la détermination qu'un sentiment honorable m'impose.

« Je prie Monsieur Mocquard de recevoir les compliments de ma vieille confraternité.

« BERRYER,

« Avocat, ancien membre de l'Assemblée législative. »

« J'ai cru, mon cher confrère, qu'il était de mon devoir de ne pas différer de vous donner cette communication.

« Veuillez recevoir mes bien sincères et très affectueux compliments.

« BERRYER,

« Membre de l'Académie française. »

---

(1) M. Berryer avait été le défenseur du prince Louis-Napoléon.

Voici la réponse de M. Mocquard :

*Cabinet de l'Empereur.*

« Palais des Tuileries, 25 février 1855.

« L'ancien confrère de M. Berryer s'est empressé de répondre à son appel, la réponse suivante en est la preuve.

« L'Empereur regrette que dans M. Berryer les inspirations de l'homme politique aient emporté sur les devoirs de l'académicien. Sa présence aux Tuileries n'aurait pas causé l'embarras qu'il semble redouter. De la hauteur où elle est placée, Sa Majesté n'aurait vu dans l'élu de l'Académie que l'orateur et l'écrivain, dans l'adversaire d'aujourd'hui que le défenseur d'autrefois. M. Berryer est parfaitement libre d'obéir ou à ce que l'usage lui prescrit ou à ce que ses répugnances lui conseillent.

« L'ancien confrère est heureux d'avoir pu rendre en cette circonstance à M. Ber-

ryer ce qu'il appelle, ce qu'il croit un bon office, et il le prie de recevoir ses compliments sincères de vieille et cordiale confraternité.

« MOCQUARD,

« Secrétaire de l'Empereur, chef de cabinet. »

Revenons maintenant à M. de Vérac.

Si la vieillesse est une couronne, elle traîne à sa suite de pénibles charges; la longévité exceptionnelle de M. de Vérac lui imposa la douleur de voir tomber successivement autour de lui tous les amis de sa jeunesse : les ducs de Mouchy, de Duras, de Montmorency, de Caraman. En 1849, la mort de madame Récamier était venue fermer à jamais ce salon où l'esprit avait longtemps tenu ses assises. A toutes ces pertes vinrent s'ajouter celles plus particulièrement pénibles du prince de Cröy-Solre, du duc de Laval et de la vicomtesse de Noailles. Chaque année apportait son contingent d'épreuves; cependant l'esprit de M. de

Vérac restait aussi jeune que son cœur. Il s'intéressait à tout. L'inauguration des chemins de fer l'enthousiasmait et l'attristait à la fois : « Ah! disait-il, si je n'avais que quatre-vingts ans, comme j'en jouirais! Jusqu'à cet âge je me suis assez bien débattu contre la vieillesse et ses misères; mais le temps a rendu la lutte trop inégale. Sans être tout à fait terrassé, je ressemble à ces boxeurs anglais qui, ne pouvant plus se tenir sur leurs jambes, se défendent encore. »

En 1857, après la mort de MM. Briffaut et Hochet, M. de Vérac, alors âgé de quatre-vingt-neuf ans, écrivait : « Je rencontrais chez eux les hommes de lettres et les personnages politiques les plus distingués des temps actuels; le reste de ma vie va s'écouler comme celle d'un vieux rat dans son trou. » En effet, depuis cette époque, sauf quelques rares visites au duc et à la duchesse de Noailles, M. de Vérac ne sortit plus. Ayant survécu à ses contemporains, il était

---

devenu un patriarche vénéré. On le consultait sur un mariage, sur une affaire délicate : on s'appuyait de son autorité, on se vantait de son assentiment. Il n'allait plus au Rœulx (1), comme il l'avait fait pendant tant d'années, mais la princesse Fernand de Cröy venait s'entretenir avec lui des années d'exil; et si parfois on tentait de se rajeunir aux souvenirs du passé, les vides creusés dans les rangs de l'amitié venaient faire sentir la main de Dieu et l'approche de l'heure dernière.

Le duc de Mortemart ne cessa de lui rendre les soins les plus affectueux : le 8 août 1858, cinq jours avant la mort de M. de Vérac, son ami passa deux heures avec lui à s'entretenir du passé et à chercher les moyens d'arracher la France au mal qui en sapait les fondements. Le lendemain, M. de Vérac ne put quitter sa cham-

---

(1) Château de la famille de Cröy, dans le Hainaut.

bre et passa les jours suivants dans son fauteuil. Parfois dans un demi-sommeil il rêvait de ses campagnes, de ses amis, des souverains auxquels il avait voué sa vie. Son gendre, le marquis de Costa, averti du danger, accourut du fond de la Savoie : « Mon ami, lui dit M. de Vérac, vous me trouvez bien bas; les forces diminuent, les facultés s'éteignent, mais le cœur est toujours le même. »

Quelques heures après, dans la nuit du 13 août 1858, cessait de battre ce cœur généreux qui n'avait jamais connu que le devoir.

A la nouvelle de la mort de son fidèle serviteur, M. le comte de Chambord daigna adresser lui-même l'expression de ses regrets à madame de Vérac.

« Frohsdorf, 16 septembre 1858.

« Je ressens bien vivement, Madame la marquise, la perte cruelle que vous venez



de faire dans la personne de M. de Vêrac, et je ne veux pas différer un moment à vous dire toute la part que je prends à votre affliction profonde. Je conserve comme un témoignage écrit de la fidélité qui a été l'âme de sa vie entière, sa réponse à ma lettre de félicitations sur les nobles paroles qu'il a prononcées dans une circonstance mémorable. Le souvenir de sa longue et honorable carrière, dignement couronnée par la mort la plus chrétienne, sera pour vous et pour toute sa famille héritière de son inviolable dévouement, une douce consolation dans une aussi grande douleur.

« Soyez, je vous prie, mon interprète auprès de vos filles et de tous les vôtres, et recevez la nouvelle assurance de mes sentiments bien sincères.

« HENRI. »



## TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS. . . . .	
CHAPITRE PREMIER	
Jeunesse de M. de Vêrac. — Voyage en Hollande. . .	1
CHAPITRE II	
Correspondance de M. de Vêrac avec le baron de Breteuil. — Campagnes de Flandre et d'Alsace. — Le major Vincent et Pichegru. . . . .	38
CHAPITRE III	
Campagne de 1796 en Italie. — M. de Vêrac à Venise. — Sa rencontre avec son père. — Son départ de l'armée autrichienne. . . . .	88
CHAPITRE IV	
M. de Vêrac en Belgique. — Sa rentrée en France. — Son mariage. . . . .	123
CHAPITRE V	
Le marquis de Vêrac et le duc de Richelieu (1816-1818). — Premier ministère du duc de Richelieu. — Voyage de M. de Vêrac en Savoie. . . . .	145
CHAPITRE VI	
Correspondance de M. de Vêrac et du duc de Richelieu en 1819. . . . .	189

## CHAPITRE VII

1819 à 1824

M. de Vêrac, gouverneur de Versailles. — Second ministère du duc de Richelieu. — Mort de Louis XVIII. 233

## CHAPITRE VIII

Avènement de Charles X. — Première ambassade du duc de Mortemart. — Le comte de Langeron. — M. de Vêrac préside les collèges électoraux. — Voyage de M. de Vêrac en Italie. . . . . 258

## CHAPITRE IX

1830

Les ordonnances. — La mission de M. le duc de Mortemart. — Départ de la famille royale. . . . . 286

## CHAPITRE X

1830 à 1848

Correspondance avec M. de Mortemart à Saint-Pétersbourg. — M. de Vêrac à la Chambre des pairs. — M. de Vêrac chez M<sup>me</sup> Récamier. — Abrogation de la loi du 19 janvier 1816. — Adresse de 1844. . . . 319

## CHAPITRE XI

1848 à 1853

Lettres de MM. Briffaut et Ampère. — Correspondance de MM. Berryer et Mocquard au sujet de la visite académique. — Mort de M. de Vêrac. . . . 346



*En vente à la même Librairie :*

- MÉMOIRES ET SOUVENIRS DU BARON HYDE DE NEUVILLE. Tome I, *La Révolution; le Consulat; l'Empire*; Tome II, *La Restauration; les Cent-Jours; Louis XVIII*. Deux vol. in-8°, avec portrait. Prix de chaque vol. 7 fr. 50
- LA JEUNESSE DU ROI CHARLES-ALBERT, par le marquis COSTA DE BEAUREGARD. Un vol. in-8° elzevir, avec portrait. Prix. . . . . 7 fr. 50
- SOUVENIRS SUR LA RÉVOLUTION, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION, par le général comte DE ROCHECHOUART, aide de camp du duc de Richelieu, aide de camp de l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>, commandant la place de Paris sous Louis XVIII. Mémoires inédits publiés par son fils. Un vol. in-8°, caractères elzeviriens, orné de deux portraits. 7 fr. 50
- HISTOIRE DE LA RESTAURATION, par C. DARESTE, recteur de l'Académie de Lyon, correspondant de l'Institut. Deux vol. in-8°. Prix. . . . . 15 fr.
- LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE. par Camille ROUSSET, de l'Académie française. Un vol. in-8°. . . 7 fr. 50
- MÉMOIRES SUR LES RÈGNES DE LOUIS XV ET LOUIS XVI, ET SUR LA RÉVOLUTION, par J.-N. DUFORT, comte DE CHEVERNY, introducteur des ambassadeurs, lieutenant général du Blaisois (1731-1802), publiés avec une introduction et des notes, par Robert DE CRÈVECŒUR. Deux vol. in-8° enrichis de deux portraits. Prix. . . . . 16 fr.
- CORRESPONDANCE INTIME DU COMTE DE VAUDREUIL ET DU COMTE D'ARTOIS PENDANT L'ÉMIGRATION (1789-1815), avec introduction, notes et appendices, par M. Léonce PINGAUD. Deux vol. in-8°, accompagnés de quatre portraits en héliogravure. Prix. . . . . 15 fr.
- PAPIERS D'UN ÉMIGRÉ (1789-1829). Lettres et notes extraites du portefeuille du baron DE GUILHERMY, député aux États généraux, conseiller du comte de Provence, attaché du Roi à Londres, mises en ordre par le colonel DE GUILHERMY. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50
- JOURNAL DES PRISONS DE MON PÈRE, DE MA MÈRE ET DES MIENNES, par madame la duchesse DE DURAS, née Noailles. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50
- LE MÊME, 2<sup>e</sup> édition. Un vol. in-18. . . . . 3 fr. 50







*En vente chez tous les Libraires*

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

LIBRAIRIE E. PLON, NOURRIT & C<sup>ie</sup>

10, rue Garancière, PARIS

---

MARS 1890

---

## DERNIÈRES PUBLICATIONS HISTORIQUES

**PALLAIN (G.).** — La Mission de Talleyrand à Londres en 1792.  
Un volume in-8°. Prix . . . . . 8 fr.

Talleyrand est mal connu encore; comme le disait M. Mignet, « il n'a été jugé que par des libellistes ou par des flatteurs; on n'a jamais approfondi son œuvre diplomatique, qui est la partie capitale et vraiment nationale de son existence ». Grâce à M. Pallain, qui a eu la bonne fortune de retrouver la correspondance diplomatique de Talleyrand, on pourra apprécier la profondeur, la pénétration, l'étendue d'esprit de cet homme d'Etat qui défendit toujours avec tant de force et souvent avec tant de succès les intérêts de la France.

**ROUSSET (Camille),** de l'Académie française. — La Conquête de l'Algérie (1841-1857). 2 volumes in-8° accompagnés d'un atlas.  
Prix. . . . . 20 fr.

L'éminent écrivain qui a déjà fait paraître : *la Conquête d'Alger et l'Algérie de 1830 à 1840*, complète aujourd'hui cette histoire de notre colonie algérienne par un récit de *la Conquête de l'Algérie*, qui embrasse la période de 1841 à 1857 et comprend par conséquent les expéditions, guerres, insurrections et campagnes dans le Sud, à la suite desquelles la possession complète du sol algérien nous a été assurée depuis la Tunisie jusqu'au Maroc. M. Camille Rousset a fait là un tableau magistral des exploits de notre vaillante armée d'Afrique.

**THUREAU-DANGIN.** — Histoire de la Monarchie de Juillet, tome V.  
Un volume in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

Ce 5<sup>e</sup> volume, l'avant-dernier de l'ouvrage complet, va du milieu de 1841 à la fin de 1845. Les questions diplomatiques si délicates, et par moment si périlleuses, alors posées entre la France et l'Angleterre, la mort du duc d'Orléans, les attaques de l'opposition contre M. Guizot, les affaires économiques, entre autres, la création des chemins de fer, les glorieuses et dramatiques campagnes du général Bugeaud en Afrique, les luttes pour la liberté d'enseignement, tels sont les sujets variés

traités dans ce volume, où l'auteur a su éclairer plus d'un point obscur de l'histoire contemporaine.

**VILLENEUVE (Marquis de). — Charles X et Louis XIX en exil.**

Un joli volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Ces Mémoires constituent ce qu'on a écrit de plus curieux et de plus intéressant sur la politique légitimiste après 1830. Mieux que personne, le marquis de Villeneuve était, par sa situation, à portée de savoir ce qui se passait dans les conseils des Bourbons, de juger l'état d'esprit du Roi et de ses ministres. Accueilli chaleureusement par Charles X exilé, M. de Villeneuve vécut quelque temps dans la presque intimité de Louis XIX (le duc d'Angoulême) et fut en faveur près de Henri V. Il a donc pu nous tracer, mêlant à ses souvenirs bien des documents inédits, un tableau très piquant et très vif de la Cour en exil, de sa politique et de ses hommes d'Etat.

**ROCHECHOUART (G<sup>ral</sup> C<sup>te</sup> de). — Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration,** par le général comte de ROCHECHOUART,

aide de camp du duc de Richelieu, aide de camp de l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>, commandant la place de Paris sous Louis XVIII.

Un volume in-8° avec deux portraits. Prix. . . . . 7 fr. 50

C'est une physionomie très originale que celle du comte de Rochechouart. Ami intime et collaborateur dévoué du duc de Richelieu à Odessa et à Paris, aide de camp et favori du tzar Alexandre I<sup>er</sup>, légitimiste ardent, il remplit les plus délicates missions politiques et militaires. Ces souvenirs expliquent clairement les relations du tzar et de Napoléon, les campagnes de 1813 et 1814, le retour des Bourbons, et toute cette période si vivante de la Restauration.

**PINGAUD (Léonce). — Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration (1789-1815),**

publiée par M. Léonce PINGAUD. Deux volumes in-8° accompagnés de 4 portraits en héliogravure. Prix. . . . . 45 fr.

Décidément l'histoire de la Révolution est à refaire; cela est évident pour qui remonte aux sources, et le critique doit procéder désormais comme dans un procès en cours d'instruction. Avec cette correspondance du comte d'Artois et du comte de Vaudreuil, on pénètre en vérité au sein des conseils de la monarchie, et, pour la première fois, on a l'explication décisive des fautes. On comprend, par exemple, que l'émigration, cette incalculable erreur, a causé la ruine de toute idée de gouvernement, et scindé la France en deux partis irréconciliables, acharnés.

**HYDE DE NEUVILLE. — Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville. *La Révolution, le Consulat, l'Empire.*** Un vol. in-8°.

Prix. . . . . 7 fr. 50

Le baron Hyde de Neuville, l'ardent royaliste mêlé à tant de conspirations pendant la Révolution et le Consulat, l'âme chevaleresque que Bonaparte ne put faire plier et qu'il poursuivit dès lors avec acharnement, l'homme de gouvernement qui, entrant aux affaires à la Restauration, exerça comme ministre et comme ambassadeur une action si importante sur la politique de notre pays, a laissé des mémoires de la plus haute valeur et du plus vif attrait. Leur saveur originale, les piquantes révéla-

tions qu'ils apportent, le caractère romanesque des aventures qu'on y rencontre, la vie et la conviction qui les animent, mettent ces souvenirs au premier rang parmi les publications les plus curieuses de notre époque.

**DURAS (M<sup>me</sup> la duchesse de).** — **Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes.** Un vol. in-18. Prix. . 3 fr. 50

Ces souvenirs, dramatiques et entraînants comme un véritable roman, sont d'autant plus saisissants qu'ils ne retracent que des aventures trop réelles, et constituent un ensemble de notes historiques de la plus grande importance. Voilà une nouvelle pièce, et non des moins séduisantes, qui s'ajoute à une série très heureusement commencée.

**MONTAGU (Marquise de).** — **Anne-Paule-Dominique de Noailles.** Un vol. in-8° accompagné d'un portrait en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50

Quelle fortune pour un livre d'être à la fois un document humain et la meilleure leçon d'histoire! Celui-ci ne fut pas écrit pour être un pamphlet ou une satire, mais bien comme un témoignage au cours du procès le plus tragique qui se vit jamais.

Madame de Montagu nous fait pénétrer, on peut dire, dans l'intimité même de la Révolution française. En femme intelligente, délicate et fine, elle ramène tout à sa juste proportion. Tribuns, généraux, princes, dépouillent leur figure légendaire pour redevenir ce qu'ils étaient : des hommes de foi ou de passion. Elle ne les regarde ni par le petit bout, ni par le gros bout de la lorgnette; elle les considère tels qu'ils sont. La Fayette, par exemple, comme elle le peint! Et tant d'autres!

**SICOTIÈRE (L. de La), sénateur de l'Orne.** — **Louis de Frotté et les Insurrections normandes (1793-1832).** Trois vol. in-8°. 20 fr.

L'histoire de l'insurrection vendéenne est aujourd'hui bien connue; il n'en est pas de même pour la chouannerie. Frotté est l'incarnation la plus éclatante de la chouannerie normande. Celle-ci est née et morte avec lui. L'auteur a profondément fouillé la figure, remarquable entre toutes, de cet officier doublé d'un politique et de ses principaux partisans, ainsi que tous les épisodes si dramatiques de l'insurrection, grâce à un grand nombre de documents inédits. L'œuvre est à la fois savante, pittoresque et pleine de vie.

**JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Vice-amiral), de l'Académie française et de l'Académie des sciences.** — **Les Ouvriers de la onzième heure : les Anglais et les Hollandais dans les mers polaires et dans la mer des Indes.** Deux volumes in-18 enrichis de deux cartes. Prix. . . . . 7 fr.

L'auteur des magistrales études que tout le monde connaît sur l'histoire de la marine a retracé ici une des phases les plus mouvementées de l'ère de colonisation qu'avaient ouverte par la conquête du nouveau monde, ouvriers de la première heure, les Espagnols et les Portugais. C'est le tableau, pittoresque et documentaire à la fois, des grandes expéditions navales des Anglais et des Hollandais, attirés à leur tour vers des régions nouvelles, explorant et envahissant peu à peu l'Amérique du Nord et les Indes.

Lutte acharnée pour l'exploitation coloniale et pour l'empire exclusif de la mer, cette histoire, qui abonde en épisodes variés, met aux prises les deux races, leurs chefs et leurs grands hommes, et elle peut encore, après trois siècles, servir de leçon aux peuples modernes, à leurs marins, à leurs hommes d'Etat et à leurs savants.

**AVENEL (Vicomte G. d').** — Richelieu et la Monarchie absolue.

Tome IV et dernier. Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Dans ce quatrième et dernier volume, M. le vicomte d'Avenel nous trace le double tableau de l'organisation judiciaire et de l'organisation communale au temps de Richelieu. Présidiaux, sénéchaussées, justices royales et seigneuriales, procédure et police; élections municipales, maires et conseils communaux, budget communal, hygiène, assistance et instruction publiques..., etc... que de matières insuffisamment connues jusqu'ici ! Etude pleine de documents nouveaux, et féconde en rapprochements, presque actuels, de ce temps au nôtre.

C'est le digne couronnement d'un ouvrage que l'Académie française a déjà consacré en décernant à l'auteur le grand prix Gobert, en 1889.

**AURIOL (Charles).** — La Défense du Var et le Passage des Alpes.

Un volume in-48, avec quatre cartes. Prix. . . . . 4 fr.

Toute une série de lettres inédites des généraux Masséna, Suchet, etc., recueillies dans les papiers du lieutenant général de Campredon, qui commanda en chef le génie du corps de Suchet, tels sont les documents publiés aujourd'hui par M. Ch. Aurioi. Il en a rapproché les lettres correspondantes du Premier Consul, et y a ajouté ses observations et ses notes. On assiste à l'éclosion même du plan de Bonaparte, accouru d'Egypte, et on le suit jusqu'à sa réalisation : défense de Gènes, défense de la Ligurie, défense des Alpes, bataille de Marengo.

Des documents militaires d'une telle valeur ont un intérêt historique de premier ordre : n'en empruntent-ils pas un autre, en présence de la triple alliance, à l'état actuel de l'Europe ? A cet égard, *la Défense du Var et le Passage des Alpes* constitue plus qu'un recueil intéressant et curieux, ce peut être aussi un précieux enseignement.

**SURCOUF (Robert).** — Robert Surcouf. *Un Corsaire malouin.* Un

volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Vers la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, tandis que nos flottes subissaient tant de revers, on sait quelle fut la bravoure aventureuse de nos corsaires. Surcouf, le héros de la chanson populaire et de la légende, du roman et de l'opéra, qui semble avoir alors personnifié la *Course* heureuse et triomphante, a enfin trouvé son historien véridique. M. Robert Surcouf, son petit-neveu, nous raconte cette vie pleine de hasards, ces coups de main hardis, ces fameuses campagnes de l'océan Indien. Précédée d'une très curieuse étude sur la guerre de course, c'est une page d'histoire aussi émouvante que les plus célèbres romans d'aventures maritimes.





